Le TIRAGE du 'Soleil'
quotidien dépasse, dans la ville comme dans la campagne, celui de TOUS les autres journaux français et anglais du soir et du matin réunis. "Le Soleil" peut le prouver.

LE SOLEIL

Le tirage du Soleil est le deuxième journal français du Dominion,
50,000
NUMEROS PAR JOUR

Conseil Législatif 1-7-17
Salle de lecture

28e Année No 214 Température: Averses; frais QUEBEC, MARDI 12 SEPTEMBRE 1922 EDITION QUOTIDIENNE PRIX: DEUX CENTINS

C'EST LA FAMINE ASSUREE

Les 700,000 personnes enfermées dans Smyrne n'ont de vivres que pour une semaine

LES SECOURS PAR EAU SEULEMENT

On ne peut leur en faire parvenir par d'autres voies que celle-là

Smyrne, 12.—Les 700,000 personnes entassées dans Smyrne ont la famine pour perspective avant une semaine, si les secours n'arrivent pas avec la plus grande diligence, dit M. H.-C. Jaquith, de Darien, Conn, administrateur du secours américain au Proche Orient. Les vivres doivent venir par voie de mer, attendu que c'est la seule route qui soit libre. Les provisions laissées par l'armée grecque ont déjà épuisées, et 30,000 réfugiés n'ont plus une croûte à se mettre sous la dent. Le Secours américain a établi son quartier-général dans un théâtre du front de mer, et tout marche rondement. Le commandant turc a promis que d'ici deux jours la ville serait pourvue des patrouilles sans lesquelles l'entrée des vivres provoquerait des émeutes parmi la population affamée.

Athènes, 12. (Presse Canadienne) —M. Triantafillakos, qui a réussi avant-hier à constituer un nouveau cabinet pour remplacer celui de M. Protopapadakis, à la tâche formidable d'apaiser l'orage provoqué par le désastre grec en Asie Mineure. On le croit cependant de tailler à dominer la situation, et déjà les noms des ministres qu'il s'est choisis ont été accueillis favorablement.

En assumant le pouvoir, le nouveau premier ministre a déclaré énergiquement: "J'espère que le peuple grec va se rendre compte que le maintien de l'ordre est chose indispensable, et comprendre que là seulement réside son salut".

Toute communication directe entre Athènes et Smyrne est interrompue, et les nouvelles de l'occupation de la ville par les Turcs arrivent ici par sans-fil de Londres.

Paris, 12.—Il est officiellement annoncé que la France s'en tient à la liberté des détroits et au régime international de Constantinople.

NOUS IRONS VERS L'ASIE

Londres, 12.—(Presse Can.)—Le continent américain glisse-t-il lentement vers l'ouest s'éloignant ainsi de l'Europe? C'est un géologue allemand d, M. Wagner, qui a lancé cette théorie hier, à une réunion de l'Association anglaise des savants. M. Wagner déclare qu'à l'origine du monde, les continents se rejoignaient aux pôles, mais qu'ils glissent lentement de l'est à l'ouest.

L'Amérique, glisse plus rapidement que l'Europe. Wagner prétend que ce mouvement des continents a été démontré par des expériences faites aux observatoires d'Europe et de Washington.

Dans la discussion qui a suivi, le professeur Turner, d'Oxford, dit qu'aucune observation astronomique ne tend à prouver la valeur de la théorie de Wagner. Tout démontre qu'il n'y a rien de changé dans les latitudes et les longitudes.

POUR LUI PERMETTRE DE SE RESSAISIR

Sherbrooke, 12. — Edouard Gaudreau, un citoyen de Magog, a comparu hier devant le magistrat J.-H. Lemay, à Sherbrooke, pour répondre à l'accusation de tentative de suicide. Comme ce n'était pas la première fois que Gauvreau attentait à ses jours et que l'alcool jouait un rôle important dans ces tentatives, le magistrat condamna le prévenu à douze mois de prison.

BENEDICTION DE CLOCHES

Sherbrooke, 12.—Des préparatifs se font actuellement pour la bénédiction de la cloche et du presbytère à Johnville, paroisse non éloignée de Sherbrooke; cette bénédiction se fera par Mgr Larocque, évêque de Sherbrooke.

Voici le programme qui sera suivi, jeudi prochain, le 14 septembre: 9 heures a.m., bénédiction de l'église par Sa Grandeur Mgr Larocque; 2o.—Grand'messe. 3o.—Sermon par M. le curé Dolor Biron, de Sherbrooke Est. 4o.—Bénédiction de la cloche et du presbytère, 5o.—Banquet.

NOUVEAU MINISTERE?

Vancouver, C. A., 12.—(Presse Can.)—La création d'un ministère des pêcheries tel que demandée par M. A.-L. Hager, président de la "Canadian Fisheries Association," paraît avoir l'appui de plusieurs membres de la commission des pêcheries, qui siège actuellement en cette ville.

M. L.-H. Martell, M.P., dit que la création de ce ministère résulterait finalement en des économies qui jeraient plus que compenser les dépenses nécessaires à son existence.

De VALERA RESTE IRRECONCILIABLE

Il ne veut pas admettre que le traité anglo-irlandais soit pratique; mais concède cependant qu'il pourrait être revisé si des hommes de bonne volonté entreprenaient la tâche

COSGRAVE SUPPRIMERA L'INSURRECTION

Manchester, Ang., 12.—Le "Manchester Evening News" publie aujourd'hui une interview exclusive de son correspondant de Dublin avec de Valera. Le chef républicain, qui paraît être en bonne santé, se déclare toujours opposé au traité anglo-irlandais dans sa forme actuelle. Il estime toutefois qu'une révision en serait possible si des hommes de bonne volonté s'attelaient à la tâche. "Sans cette revision, dit-il, l'agitation et le chaos subsisteront en Irlande pour des années encore, tandis que l'Angleterre souffrira des relations impossibles qui ont abouti à la guerre de ces dernières années."

M. de Valéra soutient toujours que la question de l'Ulster est une question purement irlandaise qui devrait être réglée par les représentants du peuple irlandais. Le traité fait violence à tout le sud de l'Irlande et à un parti puissant dans le nord.

"La guerre n'a été au bénéfice de personne; tous y ont perdu" a déclaré en terminant le chef républicain.

Dublin, 12.—M. William Cosgrave, le nouveau président du Dail Ereann prenant la parole, hier après-midi, devant l'assemblée nationale irlandaise, a dit entr'autres choses:

"Nous voulons la paix avec l'Angleterre, d'après les termes du traité, et nous ne tolérerons pas qu'une insurrection armée compromette cette paix.

Le gouvernement provisoire a remporté sa première victoire sur ses adversaires politiques par une majorité de plus de deux contre un à sa séance d'hier.

Un manifeste du ministre de l'Intérieur, disant que le gouvernement ne reconnaissait pas aux employés civils le droit de se mettre en grève, que le piquetage ne serait pas permis comme dans les grèves industrielles, que le gouvernement était bien déterminé à protéger pleinement tous les officiers des postes qui lui resteraient fidèles et continueraient de travailler, a été approuvé par 51 voix contre 17 votes travaillistes et 7 indépendants.

AMUNDSEN AURAIT QUITTE L'ALASKA POUR SURVOLER LE POLE ARTIQUE

Copenhague, 12.—On croit généralement ici que le capitaine Roald Amundsen, l'explorateur norvégien, a quitté à l'heure qu'il est l'Alaska du nord en aéroplane pour survoler le pôle arctique.

Le gouvernement norvégien, en priant l'explorateur danois, Hansen, de tenter une expédition de secours, semble confirmer cette nouvelle.

Le capitaine Hansen, qui est à préparer une expédition au Groenland lccidental pour le printemps prochain, ne saurait accéder à la demande du gouvernement norvégien, mais il n'en a pas moins exprimé, dans une interview, l'opinion qu'il était urgent d'aller au secours d'Amundsen.

La tetative du norvégien est extrêmement dangereuse, au dire du capitaine Hansen, attendu qu'il ne saurait atterrir nulle part sur les glaces du pôle sans infliger à sa machine un accident désastreux, auquel cas il serait bien près d'être perdu sans ressources.

La Presse Associée recevait de Nôme, Alaska, le 29 août dernier la nouvelle qu'Amundsen renonçait à survoler le pôle, cette année, la saison étant trop avancée.

Des chefs militaires

(En haut)—Le field-maréchal LORD PLUMMER qui vient d'être appelé à la défence de Constantinople contre les attaques de Kemal Pasha (en bas), chef du parti nationaliste turc

CE MARIAGE

Doorn, 12.—Les membres de la famille de l'ancien empereur Guillaume et son entourage sont vivement opposés à son mariage avec la princesse Hermine de Reuss, veuve du prince Johann de Schoenaich-Carolath, et espèrent pouvoir empêcher l'union. On dit que la présence ici de l'ancien prince héritier Frédéric Guillaume serait motivée par cette opposition.

Le correspondant de l'Associated Press a vu aujourd'hui l'ancien empereur se promener près de son château en compagnie de la princesse. Leur conversation était très animée. La princesse est grande et élégante. Elle a une abondante chevelure blonde.

EN ALLANT AU MATCH

Homersville, Ga., 12. (Presse Canadienne).—Dix-huit nègres se sont noyés, croit-on, hier, lorsque le camion qui les transportait à une partie de baseball a sauté en bas d'un pont. Quatorze corps avaient été recouvrés, hier soir.

M. LUDGER FOREST CHEZ SES ELECTEURS

Sherbrooke, 12.—Un bon nombre de citoyens de Sherbrooke et des environs ont assisté dimanche à la fête champêtre donnée sur les bords du lac Montjoie au bénéfice des oeuvres paroissiales de St-Elie-d'Orford. M. le Dr Ludger Forest, notre nouveau député à la Législature, a profité de cette occasion pour aller rencontrer ses électeurs de St-Elie et il a été l'objet d'une enthousiaste réception quand il s'est levé pour leur adresser la parole.

UN PELERINAGE AU CHAMP DES MORTS

Sherbrooke, 12.—Le pèlerinage au champ des morts aura lieu dimanche prochain; la cérémonie au cimetière St-Michel commencera à deux heures et demie.

Le sermon en français sera prononcé par M. le curé Dolor Biron, de Sherbrooke-Est, et en anglais par M. l'abbé Nil Saint-Laurent, curé de la nouvelle paroisse de Bishop's Crossing.

ACCIDENT DE LA RUE

Hier après-midi, vers cinq heures et demie, Mary MacNamara, 3 ans, enfant de M. et Mme W.-P. MacNamara, accompagnait sa mère, sur la rue St-Jean, lorsque tout-à-coup, elle se précipita dans la rue, allant se heurter contre un automobile, qui était en marche. Elle fut transportée d'urgence chez un M. Robitaille qui demeure tout près du lieu de l'accident, à quelques pas de la rue Sutherland, où le docteur Dérome lui prodigua ses soins. On constata qu'elle s'était infligé des contusions à la tête et à la figure. On ne croit pas qu'elle souffre de lésions internes.

La responsabilité du chauffeur ne semble nullement engagée dans les circonstances.

CHEVAL VICIEUX

Sherbrooke, 12.—Un jeune homme de 19 ans, Raoul Raclie, de St-Edmond-de-Coaticook, a été transporté à l'hôpital St-Vincent-de-Paul hier, souffrant d'une terrible blessure à la tête causée par une ruade de cheval. Le blessé à la crâne fracturé et l'on craint pour sa vie.

LE TIGRE PARLE EN SON NOM

Il s'embarquera pour l'Amérique dans 4 semaines et y défendra la France

PAS D'ATTAQUE NI DE DEBAT

Il exprimera au contraire sa gratitude aux Etats-Unis et à l'Angleterre

Paris, 12.—Georges Clémenceau, ex-premier de France, s'embarquera dans quatre semaines pour l'Amérique où il veut aller plaider la cause de la France.

"L'Amérique me demande mon opinion et je vais la lui donner, dit-il. Alors, pour plaider notre cause, je n'ai pas besoin de préparation ni de documentation. Les arguments ne me manquent pas et il n'est pas question d'un voyage triomphal mais d'un voyage utile."

M. Clémenceau a fait cette déclaration dans une dépêche publiée par l'"Echo National", journal qu'il a fondé et que dirige maintenant son ancien collègue, M. André Tardieu. L'objet de cette dépêche était de répondre à la demande du "New-York World," qui priait M. Clémenceau de donner la réplique à Rudyard Kipling, auteur d'articles publiés dans ce journal même et où l'Amérique est vertement critiquée.

"Sans intervenir dans ce débat, et sans adresser le moindre reproche à qui que ce soit, dit M. Clémenceau, mais en exprimant au contraire la plus vive gratitude aux Etats-Unis et à l'Angleterre, je suis prêt à exposer ma propre opinion en Amérique. Je parlerai en mon nom seul, sans mission de qui que ce soit, et je dirai franchement quels sont, à mon avis, les droits et les devoirs de chaque peuple dans la crise terrible amenée par la guerre, et comment la victoire commune des alliés leur a imposé la lourde responsabilité de l'avenir."

M. Clémenceau, dans ces lignes, explique avec toute la clarté possible qu'il voyagera comme simple particulier, sans représenter en quoi que ce soit le gouvernement de son pays, et sans être lié par les conceptions politiques de ce dernier.

NOS MINISTRES A MONTREAL

Montréal, 12.—(De notre corres.) —Relativement peu de visiteurs se sont présentés hier après-midi aux bureaux du gouvernement provincial. Cependant, l'hon. L.-A. Taschereau, premier ministre, et les honorables Honoré Mercier, ministre des terres et forêts, Athanase David, secrétaire provincial, et Aurèle Lacombe ont passé plusieurs heures à leurs bureaux, recevant ceux qui avaient à leur soumettre des questions d'administration.

Interrogé par notre représentant, l'hon. M. Taschereau s'est dit satisfait des suggestions faites hier par le Dr Gendreau, au sujet de l'installation de l'institut de radium subventionnée par le gouvernement provincial.

Le premier ministre attend beaucoup de cette nouvelle institution.

L'hon. J.-L. Perron, ministre de la voirie, était également présent aux bureaux du gouvernement, hier. Il a reçu plusieurs délégations au sujet de routes, dont une de St-Urbain et une autre de Laprairie.

Parmi les visiteurs, hier après-midi, on remarquait l'hon. sénateur Gustave Boyer, MM. Inéné Vautrin, M. P.P., organisateur en chef du parti libéral; W. Cédillot, M. P. P.; W. Reed, M. P. P.; H. Pilon, M. P.P.; Jos. Caron, M. P. P.; M. Edmond Robert; M. S. Poulin; M. A. Bergevin, M. P., et plusieurs autres.

LE ROI CONSTANTIN

LE MAITRE DE LA GRECE qui, à la suite de son intervention en Turquie, perdra peut-être son trône

LEUR FOI LES SOUTIENDRA

Sherbrooke, 12. Voici les noms des cinq professes qui s'embarqueront cette semaine pour la Chine, où elles feront partie de la mission de Koni-Young, vicariat de Mgr Seguin. Ces professes sont du couvent des Sœurs Missionnaires de Notre-Dame-des-Anges, rue Champlain, Sherbrooke.

Sœur Saint-Michel-Archange (Mlle Léontine Côté); Sœur Saint-Pierre (Mlle Albina Domon); Sœur St-Georges (Mlle Anna Thomas); Sœur Saint-Joseph (Mlle Anne-Marie Turgeon); Sœur Saint-Louis-de-Gonzague (Mlle Léonie Gendron).

CE DRAME FUT D'UNE HORREUR INDESCRIPTIBLE

Le capitaine Day qui en vint au secours du "Hammonia" ne se rappelle pas avoir vu de scènes semblables

150 NOYES

Southampton, Angl., 12.—On ne connaîtra probablement jamais combien de personnes ont perdu la vie dans le naufrage du steamer allemand "Hammonia", samedi, au large de Vigo, Espagne. La liste des passagers a été perdue, et on ne peut arriver à établir avec certitude le nombre des personnes à bord au moment du naufrage. Le capitaine Alfred Hoefer, qui commandait le navire, affirme que, seules, une quinzaine de personnes manquent à l'appel sur un total de 557 dont 192 formaient l'équipage et 365 les passagers.

De son côté le capitaine Day, commandant du "Kinfauns Castle", qui a ramené 385 survivants à Southampton, raconte qu'il n'a pas vu moins de 80 personnes noyées ou achevant de mourir. D'autres portent ce nombre à 150. Ce sont là des chiffres qu'on ne pourra jamais vérifier, attendu que la plupart des passagers étaient des ouvriers espagnols ou cubains dont il est impossible d'indiquer la provenance.

Le capitaine Day raconte que, durant les 50 années qu'il a passées en mer et au cours desquelles il a fait le sauvetage de 4 navires avec leurs équipages, il n'a jamais rien vu qui approchât en horreur les scènes de samedi dernier. "Appelés par sans fil dès samedi matin, dit-il, nous arrivâmes à l'endroit indiqué et restâmes plusieurs heures à attendre. On nous fit dire alors qu'on n'avait pas besoin de nous. Nous nous remettions en route dans l'après-midi, lorsqu'un deuxième appel nous fit tourner de bord. La mer était grosse. Nous vîmes le "Hammonia" qui donnait de la bande en sombrant, tandis que, tout alentour, l'eau était couverte de radeaux et de chaloupes renversées auxquels s'accrochaient plusieurs centaines d'hommes, de femmes et d'enfants. Nous mîmes 8 embarcations à la mer, et nos matelots firent de leur mieux pour arriver les premiers auprès des naufragés.

Ils ramenèrent 385 personnes. En outre, sept naufragés furent déposés par l'une de nos embarcations à bord du "City of Valencia". 88 autres furent sauvés par l'"Euclid" et peut-être une soixantaine par le "Tudor Prince". Le reste, s'il y en a, s'est noyé".

Le capitaine Hoefer, qui commanda autrefois le transatlantique "Imperator", est inconsolable de la perte de l'"Hammonia". "Je ne puis même pas dire comment cela est arrivé, dit-il. Cet évènement restera l'un des mystères de la mer. Quand je constatai que le navire faisait eau, je cherchai à savoir où, et, ne le pouvant pas, je fis opérer les pompes dont le rendement était de 3,000 tonnes à l'heure. Je ne pouvais croire qu'un navire comme le "Hammonia" fût en péril. Alors, espérant contre toute espérance, je refusai l'aide jusqu'au dernier moment".

LES ELECTIONS DANS LE MAINE

Portland, Me., 12.—Le sénateur Frederick Hale, républicain, l'emporte par 26,392 voixsur son concurrent démocrate, l'ex-gouverneur Curtis, dans le Maine. On est encore sans rapports de 44 petites villes. Le Maine, à l'heure qu'il est, donne encore une majorité de 28,671 voix au gouverneur Baxter, républicain, sur son concurrent démocrate, l'ex-procureur général Pattangall.

Une femme, Mme Dora-B. Pinkham, de Fort-Kent, a été élue membre de la Chambre des représentants comme républicaine. Les républicains aux élections d'hier, l'ont emporte dans 16 villes sur 20, y compris Portland, et dans tous les comtés ruraux. Les femmes ont voté en grand nombre.

ENCORE 10 JOURS

Chicago, 12.—L'injonction émise à la demande du gouvernement américain contre les shopmen en grève a été prolongée de dix jours hier par le juge Wilkerson. Cette injonction, telle qu'originairement émise, devait prendre fin à minuit.

L'ANCIENNE ET LA NOUVELLE FRANCE AU CONGRES MEDICAL

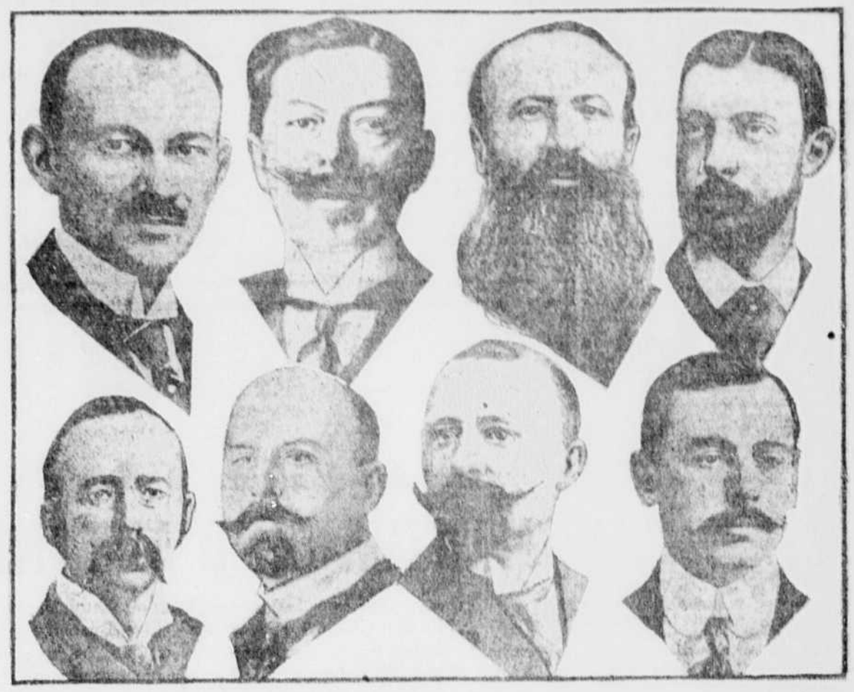

GROUPE DES EMINENTS MEDECINS FRANCAIS, qui viennent de prendre part au congrès des médecins de langue française, à Montréal.—Ligne d'en haut, de gauche à droite: le Dr Desmarest, qui représente le ministre français de l'Instruction Publique; le Dr L. Ombredanne, le délégué de la Société des chirurgiens de Paris; le Dr Paul Gaston, le chef du Laboratoire Central, à l'hôpital Saint-Louis; le Dr Achard, secrétaire-général de la Société de Médecine, à Paris.—Ligne d'en bas: le Dr D. Brochu, premier président et fondateur de l'Association; le Dr Rodolphe Boulet, président du Collège des chirurgiens et des Physiciens de la province de Québec; le Dr I. Guisez, chef de la clinique pour le traitement des oreilles, du nez, de la gorge, à l'Hôtel-Dieu de Paris; le Dr Pinard, physicien consultant en chef, de Beaucicault

REPONSE DE L'ASSOCIATION A M. MURDOCK

Les directeurs des chemins de fer disent aux ministres qu'ils considèreront sa suggestion au sujet d'autres pourparlers

AUX OUVRIERS A PARLER

Montréal, 12.—L'Association ferroviaire du Canada a télégraphié à l'hon. M. James Murdock, ministre du travail, en reponse à un récent message de ce dernier; l'association dit dans son message que la question soulevée par le ministre sera discutée par les diverses compagnies canadienne de chemins de fer.

Il parait probable, d'après certaines déclarations non officielles, faites par de hauts fonctionnaires de chemins de fer que de nouveaux pourparlers s'engageront entre les employés d'usines et les représentants des compagnies pour tâcher d'en arriverfà une entente.

Voici le texte du message que l'Association a envoyé à l'hon. M. Murdock.

"Votre dernier message reçu ce matin. Comme vous le proposez nous soumettrons aux compagnies intéressées la question de nouvelles négociations directes avec les représentants des ouvriers d'usine à propos d'échelle définie de salaire. Nous vous ferons connaître leur opinion dès que nous la connaîtrons officiellement."

On fait remarquer qu'il s'écoulera quelque temps avant que l'on sache l'attitude des compagnies en ce qui concerne la reprise des pourparlers avec les hommes; dix compagnies canadiennes sont intéressées dans cette dispute.

VERS A VOLONTE

Toronto, 12.—Un message de Greenwick, Conn., au "Mail and Empire" dit que M. P.- O'Keefe vient de faire une découverte qui réjouira beaucoup les éleveurs de volailles et les pêcheurs à la ligne. Au moyen de deux fils de cuivre enfouis à quelques pouces dans la terre, séparés l'un de l'autre, et reliés à des tiges qu'un courant électrique met en vibration, on parvient en quelques minutes à faire sortir de terre une multitude de vers rampants. Et alors, les poules que l'on met sur le terrain commencent la récolte du mets qu'elles recherchent avec tant de persécérance. Les pêcheurs à la ligne pourront ainsi s'assurer sans effort leur provision de vers pour leurs excursions.

IL N'EST PAS FOU

Ottawa, 12.—Le gouverneur général a refusé de commuer la sentence de mort portée contre Bennie Swim, actuellement détenu dans la prison de Woodstock, N.-B., pour avoir assassiné Mme Olive Trenhalme, le 27 mars dernier. L'exécution aura lieu vendredi matin. Des experts médicaux, consultés sur l'état mental du condamné, ont affirmé qu'il simulait la folie. Il en a été de même lorsqu'il voulut se faire transporter à l'hôpital sous prétexte qu'il souffrait de l'appendicite. Il s'est déclaré tout à fait mieux quand le médecin lui apprit qu'il serait opéré dans sa cellule.

NOTRE DETTE A DIMINUE

Ottawa, 12. — (Presse Canadienne). — Le rapport des opérations du mois d'août que vient de publier le département fédéral des finances, établit que la dette nette du Canada a diminué de près de cinq millions de dollars durant ce mois. La dette nette du pays au 31 août était de $2,387,676,265, comparée à $2,392,546,628, à la fin de juillet, soit une diminution de $3,866,362 durant ces trente jours.

NOUVEL EVEQUE A MONT-LAURIER

Rome, 12.—L'abbé Joseph Limoges, administrateur du diocèse de Mont-Laurier depuis la mort de Mgr F.-X. Brunet, en janvier dernier, vient d'être promu à ce siège épiscopal.

Le nouvel évêque fut ordonné prêtre le 20 décembre 1902.

DEPLORABLE ACCIDENT

Sherbrooke, 12—Un déplorable accident d'automobile s'est produit dimanche sur la route Waterloo-Shefford alors que l'automobile de M. John Mullin, ancien marchand de Sherbrooke, bien connu dans ce district et demeurant actuellement à Bedford, a capoté en rencontrant une autre voiture.

M. Mullin a été pris sous la machine a eu trois côtes de brisées et souffre en outre de graves blessures à la tête.

Son fils, Charlie, et sa fille, Kathleen, ont été blessés moins gravement mais ont dû tout de même être transportés à l'hôpital de Sweetsburg.

On ne peut encore se prononcer sur le cas de M. Mullin qui est considéré comme grave. Il y avait aussi dans l'auto: M. John Mullin, fils, Willie Mullin et Ronald Lodge, de Bedford, mais ces derniers n'ont pas été blessés.

M. COPP EN VOYAGE

Ottawa, 12.—(Presse Can.)—L'hon M. A.-B. Copp, secrétaire d'Etat, est parti hier soir pour les provinces des Prairies et la Colombie Anglaise. Il s'arrêtera à Winnipeg, Calgary Red Deer, Prince Rupert, Victoria et Kamloops. L'hon. M. Copp, qui est le gardien des propriétées de l'ennemi, saisie durant la guerre, s'occupera de leur disposition ou de leur restitution au cours de son voyage.

A PROPOS DE TIMBRES

Ottawa, 12.—(Presse Can.)—On annonce au département des Postes que de nombreuses plaintes ont été faites de la part de personnes habitant Terre-Neuve et qui reçoivent du Canada des lettres insuffisamment estampillées, ne portant qu'un timbre de trois sous, alors que le tarif postal impérial est de quatre sous l'once et trois sous additionnels par once supplémentaire, tarif qui s'applique aux matières postales adressées à Terre-Neuve.

LE CHARBON A PRIORITE SUR TOUT

Les chemins de fer refuseront l'expédition d'autres marchandises qui pourraient nuire au transport de ce combustible

MINEURS AU TRAVAIL

New-York, 12.—Les principaux chemins de fer de l'Est ont déclaré l'embargo absolu sur les marchandises dont l'expédition pourraient retarder le transport du charbon; le New-York Central, l'Erie, le Lackawanna et le Lehigh Valley ont donné l'ordre d'arrêter pratiquement l'envoi de toute marchandise à l'exception des produits alimentaires.

Cette nouvelle, jointe à la menace d'une grève des employés préposés au transport des marchandises et autres sur tout le réseau de la Pennsylvanie, est de le plus haute importance.

Scranton, Penn., 12.—Les représentants des mineurs et des propriétaires de mines ont signé hier le contrat qui mettra au travail 155,000 mineurs en grève depuis cinq mois Les mineurs retournent au travail aux mêmes salaires qu'avant la grève.

Le Tigre nous visite

GEORGES CLEMENCEAU, l'ancien premier-ministre de France, qui vient en Amérique parler pour sa patrie

SPORT FATAL

Toronto, 12.—(Presse Can.)—Mlle Lena Pugsley, étudiante, de l'Université McMaster, s'est noyée, hier, en tentant de traverser à la nage la rivière Wasgac, à la Baie Georgienne. La jeune fille, malgré ses efforts, n'a pu résister aux forts courants qui l'ont entraînée hors du point où elle devait atterrir. Le corps de la victime a été retrouvé peu après.

Nouvelles Ouvrières

Bourse du Travail.—Salle Union St-Joseph.—Au Secrétariat.—Salle Club des Marchands.—Les employés de tramways.—Le parti ouvrier.—Les employés de magasins.—Budjet familial.—Le Conseil Fédéré.—Le chômage.—Chez les électriciens.—Avis important.—Nomination.—Le chômage en Angleterre.—Conventions ouvrières

Bourse du Travail

Ce soir: Fraternité nationale de employés de tramways.

Union canadienne des journaliers-manoeuvres.

Union nationale des contremaîtres.

Demain soir: Fraternité des tailleurs de cuir.

Fraternité nationale des tanneurs, corroyeurs, mégissiers et patenteurs.

Union canadienne des plâtriers, local No 2.

Salle Union St-Joseph

Demain soir: Syndicat national catholique des employés de magasins.

Au Secrétariat

Ce soir:—Comptoir coopératif des ouvriers.

Demain soir:—Union nationale catholique des charpentiers-menuisiers.

Salle Club des Marchands

Ce soir:—Conseil Fédéré des métiers et du Travail de Québec et Lévis N. O. 5-6-7—77777.

Demain soir:—Fraternité unie des charpentiers-menuisiers d'Amérique, No 730.

Les employés de tramways

Les membres de la Fraternité nationale des employés de tramways sont tous et cordialement invités à assister à une ou à l'autre des assemblées qui auront lieu, ce soir, à 8 h. et à minuit, à la Bourse du Travail.

Les questions et les rapports qui sont à l'ordre du jour méritent la meilleure attention des membres. Qu'on se le dise!

Le parti ouvrier

La convention annuelle du Parti Ouvrier du Canada, section de la province de Québec, s'ouvrira le 11 novembre prochain, dans les salles de l'hôtel de ville de la cité de Verdun. A cette occasion, le comité des lettres de créances invite toute les organisations ouvrières à demander leur affiliation au Parti Ouvrier, afin d'en faire un organisme puissant pour la revendication des droits de la classe ouvrière.

Les employés de magasins

Le Syndicat national catholique des employés de magasins invite tous ses membres à l'assemblée qui sera tenue, demain soir, à la salle de l'Union St-Joseph. Tous les membres sont priés d'être présents, d'abord parce que c'est l'intérêt du syndicat et ensuite parce que les questions à l'ordre du jour méritent la meilleure attention des membres. C'est plus que jamais le temps pour les employés de magasins de s'occuper de leurs intérêts.

Budget familial

Le coût moyen d'un budget familial hebdomadaire de 29 aliments de consommation générale a été de $10.27 au commencement de juillet, contre $10.18 en juin, $10.97 en juillet 1921, $16.84 en juillet 1920, et $7.42 en juillet 1914.

Le coût total des aliments, du chauffage et du loyer a été de $20.67 en juillet, contre $20.58 en juin, $21.55 en juillet 1921, $26.92 en juillet 1920 et $14.17 en juillet 1914.

Nos lecteurs remarqueront qu'il y a augmentation dans le budget.

Le Conseil Fédéré

La séance régulière sera tenue, demain soir, au No 272 rue Desfossés.

Les délégués des unions affiliées sont tous invités, car plusieurs intéressantes questions sont à l'ordre.

Le chômage

Le pourcentage de chômage, au commencement de juillet, parmi les membres des unions ouvrières était de 5.3 contre 8.7 au commencement de juin et 13.2 au commencement de juillet 1921.

Chez les électriciens

Le gouvernement ontarien a récemment informé une délégation des trade unions électriques canadiennes qu'une conférence serait bientôt tenue aux fins d'étudier des lois projetées ayant trait à la distribution de permis aux ouvriers électriciens. On croit que les permis projetés auront comme résultat de réduire le nombre des accidents mortels et sérieux parmi les poseurs de fils et les ouvriers électriciens.

Avis importants

Les gagnants des prix de la fête du travail du Conseil Fédéré des Métiers et du Travail qui n'ont pas réclamé ces prix doivent se présenter, ce soir, au No 272 rue Desfossés.

Toute réclamation qui viendra après ce jour sera non avenue.

Avis aux intéressés et que chacun réclame ce qui lui appartient.

Nomination

On annonce que M. Walter Smitten, ancien secrétaire de l'Alberta Federation of Labor, a été nommé commissaire du travail pour la province d'Alberta, la nomination ayant été faite en vertu des termes de la loi récemment passé pour l'établissement d'un bureau du travail.

Le chômage en Angleterre

Le 27 juillet, le Très Honorable Lloyd George a annoncé à la Chambre des Communes britannique la nomination d'un comité du cabinet sur le chômage, avec le premier ministre au poste de président et Sir Laming Worthington Evans à celui de vice-président. On dit que ce comité étudiera les causes diverses du chômage, et plus spécialement celles qui ont amené la perte des marchés étrangers, et consacrera aussi son temps à la colonisation outremer suivant les lignes du plan qui a été tracé d'après des lois récentes. Un comité précédent du cabinet sur le chômage, sous le présidence de Sir Alfred Monk, ne s'est occupé que des phases locales de la question et des diverses mesures palliatives.

Convention ouvrière

Les organisations ouvrières internationales suivantes tiendront des conventions au cours des mois de septembre et octobre.

L'International Association of Fire Fighters, à Tulsa, Okla., le 11 septembre.

L'International Typographical Union, à Atlantic-City, N.-J., le 11 septembre.

Les United Textile Workers of America, à Fall-River, Mass., le 11 septembre.

L'International Union of Steam and Operating Engineers, à Minneapolis, Minn., le 11 septembre.

L'International Association of Bridge, Structural and Ornemental Iron Workers, à Saint-Louis, Mo., le 11 septembre.

L'International Printing Pressmen and Assistants' Union of North America, à Pressmen's Home, Tenn., le 18 septembre.

L'International Brotherhood of Electrical Workers, à Montréal, P. Q., le 18 septembre.

L'International Brotherhood of Bookbinders, à San-Francisco, Cal., en octobre.

La division des téléphonistes de l'International Brotherhood of Electrical Workers, à Montréal, P. Q., le 2 octobre.

L'International Brotherhood of Pulp, Sulphite an Paper Mill Workers, le 5 octobre.

Les United Garment Workers of America, à Saint-Joseph, Mo., le 19 octobre.

Le Brotherhood of Railroad Signalmen of America, à Cincinnati, Ohio, le 9 octobre.

La Bricklayers, Masons and Plasterers' International Union of America, à Springfield, Mass., le 9 octobre.

Le Brotherhood of Maintenance-of-Way Employes and Railway Shop Labourers, à Détroit, Michigan, en octobre.

La planète Neptune a été découverte en 1846.

Les Pilules du Dr Martel contre les Affections Féminines

sont depuis 25 ans le remede par excellence à la menstruation tardive ou douloureuse. En boîte de fer-blanc scellée seulement, chez tous les pharmaciens ou directement par la poste. Prix $2.00. Knickerbocker Remedy Co., 71 rue Front E. Toronto, Canada.

Par Appointement

Grandes Valeurs à Bas Prix

MANTEAUX D'AUTOMNE

Manteaux pour tous les temps, beau ou mauvais, pour toutes les occasions, faits d'après les chics Burberry Anglais, manches raglan ou tailleur, ceinture circulaire et dos avec plis. Beaux tweeds de couleurs mélangées, envers carreauté ou uni et bonne doublure. Magnifiques teintes de brun, gris, vert, etc.

$25.00 $28.50 $32.00

VALEUR!

Notre but a toujours été de donner à nos clients le maximum de valeur, c'est-à-dire, ce qu'il y a de mieux en style et qualité aux plus bas prix possibles. Un coup d'œil à notre étalage des modes d'automne en robes, manteaux costumes, blouses, vous convaincra que cette année nous avons réussi au-delà de toute espérance.

Holt, Renfrew & Co.
Limited

"La saveur qui trouve faveur"

LE WHISKY CANADIEN

ROYAL RESERVE

possède un caractère distinctif bien personnel

Embouteillé sous la supervision et la garantie du gouvernement

Lait n'offrant aucun danger

CE Lait Carnation est tout bonnement du lait de vaches pur, riche, dont une partie de l'eau a été évaporée—mis en récipients à l'épreuve de l'air—et stérilisé.

Il est doublement inoffensif et complètement sauvegardé. Dans la boite il reste doux indéfiniment. Vous pouvez en garder pour un mois d'avance. Vos enfants peuvent prendre de ce lait nourrissant toutes les fois qu'ils ont besoin d'en boire.

Vous diluez simplement le Lait Carnation avec une égale partie d'eau. Il est prêt pour tous les usages ordinaires du lait. Sa riche qualité ajoute de la richesse au cacao, au pain-et-lait, aux poudings, aux soupes, etc.

Ou, libre à vous de vous en servir comme de la crème au sortir de la boite. Le Carnation est la seule provision de lait dont vous ayez besoin à la maison. Essayez une semaine ce commode approvisionnement de lait, vous ne retournerez jamais au lait ordinaire. Commandez-en plusieurs grosses boites (16 onces) ou une caisse de 48 boites chez votre épicier.

Ecrivez pour avoir le nouveau Livre de Cuisine Carnation. Il est gratuit et il contient plus de 100 recettes excellentes. Essayez celle-ci :

POUDING CARNATION AU PAIN

3 cuillerées à soupe sucre, 2 2-3 tasses eau, 1 1-3 tasse Lait Carnation, 2 tasses miettes de pain sassées, 2 oeufs, ½ cuillerée à thé sel, 1 cuillerée à soupe beurre, 1-2 cuillerée à thé vanille. Ebouillanter le lait dilué avec l'eau, saupoudrez dessus les miettes de pain, ajoutez sucre et sel. Laisser refroidir, puis ajouter légèrement les oeufs battus et l'essence. Verser dans une casserole à pouding beurre et faire cuire à four lent. Cette recette est bonne pour six personnes.

CARNATION MILK PRODUCTS COMPANY, LIMITED, 930 JOHN STREET, AYLMER, ONT.

Lait **Carnation**

L'étiquette est rouge et blanc

"De vaches bien soignées"

Préparé au Canada par la CARNATION MILK PRODUCTS COMPANY, Limited AYLMER, ONT.

Usines de condensation à Aylmer et à Springfield, Ont.

FEUILLETON DU "SOLEIL"

TOUR-CARREE

Par Pierre DAX

No 8

—Il n'y a rien à craindre, ils n'accepteront pas s'ils n'ont pas l'intention de donner suite. Nous serons fixés. C'est ce que nous voulons.

Le lendemain, madame La Bruguière se rendit à Morvandelle. Doucereuse, insinuante, elle insista de telle façon qu'elle sut amener sinon une réponse définitive du moins une réponse qui donna bon espoir à la mère de Gontran. Celle-ci voulut voir Loetitia avant de partir pour entendre cette réponse, des lèvres mêmes de la mignonne.

—Loetitia, dit-elle émue, il ne m'appartient pas de vous remercier. C'est le rôle de Gontran. Vous ne vous repentirez pas de l'accepter comme protecteur de votre vie. La question de domicile est pour lui, question secondaire. Je comprends et trouve naturel, chère enfant, que vous insistiez pour ne pas quitter votre excellent père. Il ne faut pas en effet, que votre mariage le jette dans un isolement pénible. Et puis! les Fresnes et Morvandelle se touchent. Etre ici, c'est être là. Vous permettrez donc à Gontran de venir lui-même, non plus comme indifférent... mais comme fiancé?

Toute rose, Loetitia consulta son père du regard.

Madame La Bruguière continua:

—Le retenir éloigné serait supplice un peu trop grand. Du reste, mon oeuvre est finie, à moi. Je ne compte plus. Une maman s'efface quand elle marie son fils.

Rancié expliqua:

—Nous aurions peut-être, madame, avant d'aller plus loin à discuter les ennuyeuses questions qu'il est impossible de mettre de côté. Si toutefois vous nous trouviez trop exigeants...

Cher monsieur Rancié! du moment que Gontran ne se laisse guider que par son coeur c'est vous dire que vous avez le champ très large, que vous pouvez, si vous le voulez, abuser de nous Gontran consentira à tout. Les liens les plus rudes seront pour lui ruban rose.

Les yeux clignotants de Rancié se reposèrent sur sa fille.

—Mes exigences ne seront pas grandes, madame. Je n'ai qu'une fille et vous n'avez qu'un fils, cela simplifie les situations. Ce que je promettrai, je tiendrai. J'espère que vous agirez de même, car voyez vous, madame le bonheur du foyer est souvent fait d'engagements tenus.

Octavie La Bruguière souriait.

—Je préférerais m'astreindre à je ne sais quels pénibles supplices plutôt qu'un doute plane sur notre loyauté, et c'est manquer de loyauté que de ne pas tenir ses engagements. Demandez, monsieur Rancié, soumettez vos paternelles exigences. Tous les traités seront remplis. Au lieu d'un enfant j'en aurai deux. Ce n'est pas moi, certes, qui deviendrai une belle-mère croquemitaine dans le ménage de mon fils!...

Il fut fait, en effet, comme Octavie La Bruguière venait de dire.

La mère et le fils consentirent, acquiescèrent et signèrent tout ce que proposa le notaire de Cosnes, notaire de Joseph Rancié. Gontran, lorsqu'on en vint là, aurait signé les yeux fermés sa condamnation car il était follement épris de sa délicieuse petite fiancée. Les fleurs les plus belles arrivaient de Nice. Les bijoux étaient expédiés de Paris. Rien n'était trop cher.

Pourtant, Joseph Rancié avait demandé que le mariage n'eut lieu qu'à une époque qu'il fixait et qui paraissait éloignée comme un siècle à Gontran qui accepta parce qu'il pensait, par Loetitia, la faire rapporcher, cette époque. Rancié ne concéda pas. Il voulait laisser écouler le temps légal de la surenchère sur Tour-Carrée et il y arriva, de telle sorte que, pour le mariage, Morvandelle fut abandonné pour Tour-Carrée.

Un soir que Rancié était seul et que Justine levait le couvert, la dévouée créature qui aimait Loetitia comme sa propre enfant, s'arrêta une soucoupe à la main, avec la serviette de service.

—Alors, c'est tout à fait décidé, monsieur Rancié!

—Ça en a l'air.

—Vous êtes plus riche qu'eux, hein?

—Oui.

—Pourvu que ce ne soit pas un mariage d'argent qu'il fasse! Avez-vous bien pris toutes vos précautions?

—Toutes.

—Sur le papier.

—Lui, il n'y a rien à dire... mais c'te grande femme!... je les ai toujours eu en horreur les grandes femmes, de quel côté qu'on les retourne, c'est comme les acacias, il y a toujours des piquants.

Rancié souriait bonnement, satisfait au fond d'entendre bêcher Mme La Bruguière.

En verve, Justine poursuivit d'un air protecteur:

—Puisqu'elle ne nous quitte pas, la pauvre mignonne, nous serons là pour empêcher qu'on lui monte sur le pied. Ce qui a lieu une fois peut se renouveler! A part ça, tout ce que je dis est peut-être de trop, car madame La Bruguière est envers moi, depuis son retour de Paris, d'une amabilité!... Trop! me semble qu'elle ne m'a jamais portée dans son coeur. Révérence parlée, je le lui rends de tout mon pouvoir. A Morvandelle, on a toujours vécu simplement et sans arrière-pensée et on n'est pas habitué à ces minauderies qui cachent souvent des jeux compliqués. Dame! la vie peut-être bien être changée!... Le petit train-train sera peut-être un peu bousculé! Mais ce qui me console, c'est que nous restons chez nous, et que lorsqu'on ira aux Fresnes, ce sera uniquement pour des visites. Ça me remonte, ça!

Comme Loetitia se montra, Justine arrêta les appréciations qui l'avaient soulagée. Inutile d'assombrir le délicieux rêve de l'enfant qui, confiante en la vie elle-même, aux jolies promesses de l'amour, aux jolies promesses en l'amour qui fait accomplir les plus grands sacrifices n'aurait du reste jamais cru aux difficultés des vies communes, aux dissensions qui du matin au soir, pouvaient s'élever, aux heurts continuels suscités par des idées différentes.

Quand le marage eut lieu, l'habitation d Tour-Carrée avait eu la visite des peintres et de tapissiers de Nevers. Les vastes chambres restaurées étaient claires, gaies, et le soleil y entrait inondant les meubles anciens et les frais décors des appartements réservés au jeune ménage.

Les moi qui suivirent l'union furent pour Gontran La Bruguière une griserie constante. Ce grand blond mit dans l'adoration de son exquise petite femme tout le culte d'un amour qu'il n'avait jamais ressenti jusque là. Qu'étaient ses élans de fougueuse jeunesse et d'emportement passionné à côté de cet amour de l'homme pour la femme qui n'appartient qu'à lui seul?

Loetitia lui rendait son affection. Les tempéraments étaient différents, par contre, les démonstrations devenaient dissemblables aussi. Aux baisers fous de Gontran répondaient les caresses tendres d'une nature douce. Aux enlacements éperdus, répondaient la joie de se donner par amour; aux caprices d'un caractère prompt, répondait l'acquiescement à toutes les petites tyrannies dominatrices qui, du matin au soir, se renouvelaient sans même que Gontran s'en rendit compte.

Pendant les premiers mois, un an3 environ, l'autorité de Mme La Bruguière resta ne tré. Elle ne la manifesta pas. La fine lame comprenait qu'il n'y avait pas place entre le mari et la femme. Elle souriait constamment et acceptait, comme dues, les prévenances exagérées de Loetitia qui n'éprouvait pas la révolte que ressentent beaucoup de jeunes femmes lorsqu'elles ont à donner à une étrangère, la douce appellation de maman... Au contraire, Loetitia qui n'avait pas connu sa mère s'en montrait heureuse.

De ces démonstrations, Rancié souffrit, et cependant, rien dans l'attitude de sa fille à son égard n'était changé. Le mariage n'avait altéré aucune des habitudes filiales. Loetitia embrassait Rancié au sortir de la chambre conjugale. Loetitia l'embrassait le soir avant de se retirer.

Malgré cela, sa fille était partagée et le temps qu'elle donnait à sa belle-mère paraissait au pauvre homme du temps qu'on lui volait.

—Loetitia devient une La Bruguière, soupira-t-il un jour à la vieille Justine!...

—Mais non, mais non. Laissez donc l'amour accomplir son oeuvre, monsieur Rancié, laissez donc madame Loetitia faire à monsieur Gontran toute concession. Vous la verrez se ressaisir dans quelque temps. Toutes les attentions qu'elle a pour sa belle-mère c'est en vue de son mari.

—Croyez-vous, Justine?

—Mais oui, mais oui! J'observe, moi aussi, autant que vous, plus que vous peut-être!

Il y a des moments où je partage votre avis. Il y en a d'autres où je me dis que leurs manières filandreuses ont peut-être pour but de me la ravir, et alors, Justine je souffre, je souffre, voyez-vous, à tel point que j'éprouve un dégoût de tout et que je me dis que c'est bien triste d'avoir des enfants.

Justine se planta devant le maître dont le visage trahissait une réelle émotion et refoulant elle-même les larmes prêtes à couler:

—Monsieur Rancié, faut être raisonnable. Vous avez toujours eu dans l'idée que mademoiselle Loetitia serait demandée en mariage et qu'elle se marierait, parce que, Dieu en soit béni, elle est exempte des infirmités et des tares qui barrent la route aux prétendants. Que voulez-vous donc! le mariage, c'est une loterie. Son numéro ne paraît pas mauvais pour l'instant. Ne nous lamentons pas sans motifs. S'ils sont intelligents, ils se diront qu'ils ont tout à gagner à être gentils avec vous.

—C'est ce que je me répète à tout instant quand j'approfondis.

—Ne cherchez pas à aller par trop avant dans les choses, ça ne vaut rien.

—Sans approfondir, je constate et c'est en constatant que je trouve que Gontran n'est pas pour moi ce qu'il était il y a un an.

—Croyez-vous?

—Ce sont de simples remarques Justine, que je me garderai de communiquer à Loetitia. Pourvu qu'elle soit heureuse, le reste m'importe peu. Ma fille et mes champs ont fait les assises de toute mon existence. Si l'affection de ma Loetitia me manquait, je vous assure que je serais vite désemparé et que la propriété irait en peu de temps à la dérive. L'existence sans un but n'est pas une existence.

—Bien, monsieur Rancié, riposta la brave femme en souriant je crois que vous n'êtes pas prêt, si ça dépend des caresses de Mme Loetitia, de renoncer aux embiavages, aux fossés de drainage, et à remplir les greniers de belle provende.

Rancié était soulagé. Son visage prit une expression plus sereine.

—Ce qu'il faudrait maintenant, ajouta encore Justine qui avait fait un pas vers la porte, c'est un petit héritier, un amour d'enfant. C'est ça qui rattache à la vie! C'est ça, qui serait un but pour madame Loetitia et qui l'occuperait et qui l'absorberait si... dame! la lune de miel a déjà été longue, convenons-en!

Rancié se tut. Il savait aussi bien que Justine que l'enfant était le vrai but du mariage, mais les craintes d'une grossessse malheureuse, d'une couche plus malheureuse encore, empêchaient le père de formuler le voeu dont la réalisation l'aurait comblé de joie.

Le voeu fut exaucé, trois ans après.

Dans son gros bon sens de campagnarde Justine avait vu de loin: la lune de miel ne pouvait pas durer éternellement. Gontran commença de trouver longues les heures d'adoration. Il ne trouva plus dans la présence de sa femme le charme des premiers entretiens. La présence d'une nourrice qui, jour et nuit, s'occupa du bébé, près du papa et de la jeune maman contribua peut-être à éloigner les effusions. Toujours est-il que Loetitia constatait une mobilité que Gontran, depuis son mariage n'avait pas révélée.

(a suivre)

Pour Avoir des Yeux Charmants

faites de l'usage de la Murine une habitude de tous les jours. Cette rafraîchissante lotion oculaire ne tarde pas à rendre les yeux clairs, brillants, superbes! Inoffensive. Une jouissance. En vente chez tous les pharmaciens.

MURINE
Pour les YEUX

Propre à manier. En vente dans toutes les pharmacies, épiceries et magasins généraux

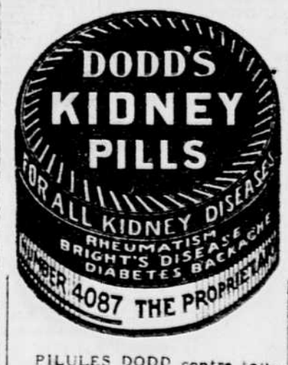

PILULES DODD contre toutes les maladies du rein, rhumatisme, maladie de Bright, diabète, mal de dos.

Boxe Crosse
Tennis Natation

LA VIE SPORTIVE

Turf Quilles
Billard Base-ball

TOUS TROIS REVENUS AU PAYS

Montréal, 1 —Georges Girardin, le boxeur local, Omer Perreault, le nageur, et Armand Vincent, son gérant, sont arrivés dimanche matin d'Europe à bord du "Scandinavian". Tous trois sont en excellente santé. Girardin, n'ayant pu obtenir de matchs avec Wyns, champion belge, ou Criqui, champion poids-plume d'Europe, et comme ce n'était pas la vrate saison de la boxe, a dû s'en revenir sans avoir pu se battre. Il a fait une couple d'exhibitions en France avec les ex-champions de ce pays.

Quant à Perreault, il n'a pu renouveler sa tentative de traverser la Manche, par suite de l'inclémence de la température. L'eau est trop froide maintenant pour permettre à un nageur d'entreprendre une aussi dure et aussi longue traversée à la nage.

MATCH DE CINQ MILLES

Un match de 5 milles aura lieu, jeudi soir, au Parc de l'Exposition à 6.45 hrs. entre deux chevaux bien connus sur la piste locale.

Imogène Constantine et Miss Westervelt se disputeront cette épreuve d'endurance pour un enjeu de $150.00. Le prix d'admission sera de 25c.

IL SE REVEILLE

Philadelphie, 12.—"Babe" Ruth, l'ancien roi des cogneurs de coups de circuit, a frappé ses 30ème et 31ème home run de la saison hier, au cours de la joute avec le local. Il a aussi frappé deux coups de deux-buts. Les Yankees ont défait Philadelphie par 9 à 4.

LES QUEBECQUOIS ONT DEFAIT LEURS VISITEURS

Le match annuel pour la coupe Inter-Club Challenge entre les clubs Québec et Royal de Montréal a eu lieu samedi et s'est terminé par la victoire des nôtres le score étant de 36 à 9.

Voici les résultats de ce match:

Québec

G.-S. Ahern	3
H.-W. Ahern	2
I. Bosse	1
H. Mills	0
H. Smiles	2
C. Thomson	3
A.-W. Macallister	0
H. Bosse	3
H.-A. Harding	2
C.-M. de R. Finniss	0
R. Meredith	0
P. Garneau	2
A.-H.-M. Hay	3
W. Mungall	3
H. Staveley	3
T. Leonard	3
J.-A. McManamy	3
E.-T. Handsombody	3
Total	36

Royal Montréal

L.-S. Peck	0
J.-W. Renning	1
W.-G. Thomson	2
C.-B. Robbin	0
K.-G. Blakader	0
W.-W. Robinson	0
Dr. Morrison	0
G.-P. Dunlop	0
L. MacFarlane	1
T. Williamson	2
H.-W. Molson	3
P. Liersck	0
C.-T. Gordon	0
A.-G. Ross	0
W. Sutherland	0
H.-E. Wonham	0
C. Herrington	0
H. Scott	0
Total	9

DANS LA PRAIRIE

Winnipeg, 12.— Les Tigers de Winnipeg, ont remporté le championnat de la ville à la crosse en battant le National, par 6 à 4.

LE CHAMPION DES CHEVAUX DL TROIS ANS

New-York, 12—Kai Sang est le champion des chevaux de trois ans pour 1922. Il a mérité cet honneur en gagnant la 30e reprise annuelle de l'historique Lawrence Realisation, disputé samedi sur la distance d'un mille et cinq furlongs. Sous la conduite parfaite du jockey Sande, il suivit Bunting pour un mille et trois furlongs. Rockminster avança avec Kai Sang et les trois chevaux étaient égaux au dernier tournant. Ronkminster était à son dernier effort et Sande poussa Kai Sang à l'extérieur pour gagner facilement.

Bunting avait un avantage de deux longueurs sur Rockminster. Cette victoire rapporta $21,409 au propriétaire de Kai Sang; les nominations furent closes le 20 novembre 1919 avec 188 chevaux et trois seulement démarrèrent aujourd'hui. Le vainqueur était le favori des parieurs.

JOUTES D'HIER

Le tournoi du Quebec tennis Club s'est continué hier et quelques joutes ont été tout à fait intéressantes, malgré l'excessive chaleur qu'il a fait.

Mme Carter et Mlle Taschereau ont fait les meilleurs "sets" de la journée. La première a défait son adversaire par 6-3, 6-2, dans les parties simples ouvertes. Mme Simard a bien jouée, avec M. Bradley, dans les mixtes, contre Mme Stavely et M. Montminy.

Aujourd'hui, si le temps le permet, les amateurs escomptent un match sensationnel entre MM. Gingras et Boisvert. Le gagnant devra jouer avec M. Savard, qui, dans l'intervale, aura à rencontrer M. Henri Coulombe.

M. C. Montminy, le secrétaire, nous fait remarquer que les joueurs désireux de prendre part au tournoi pour la coupe Rondeau, un magnifique trophée en argent, offert au champion de la ville, doivent s'inscrirent d'ici au 15 courant. Le secrétaire de tous les clubs de la ville peut inscrire les noms de ses cinq meilleurs joueurs en lui adressant, le prix d'admission, qui est de $2.

Voici les résultats des matchs d'hier :

Parties doubles pour hommes : Tessier et Rémillard défont Donohue et Taschereau, par 6-3, 5-7, 6-1.

Parties intermédiaires : Rémillard bat Hudon, par 6-3, 6-2.

Parties mixtes : Mme Simard et Bradley défont Mme Staveley et Montminy, par 6-2, 6-0.

Parties simples (ouvertes pour dames : Mme Carter bat Mlle Taschereau, par 6-3, 6-2.

Handicaps pour hommes : Boisvert bat Gillespie, par 7-5, 6-1.

Handicaps pour dames : Mlle Lafferty bat Mlle Thomson, par défaut ; Mlle A. Garneau bat Mme Simard, par 6-2, 2-6, 3-6 ; Mlle B. Baillargeon bat Mme Staveley, par défaut.

C'EST CE SOIR

New-York, 12.—Johnny Buff, champion poids-mouche des Etats-Unis, et Pancho Villa, champion d'Orient, de la même catégorie, se rencontreront ce soir à Ebbets-Field, Brooklyn, dans un assaut de 15 reprises. Dave Driscoll, le promoteur, veut faire rencontrer le vainqueur de ce combat avec le champion mondial Jimmy Wilde.

ILS EN ONT MOINS

Oyster-Bay, N.-Y., 12.—L'équipe anglaise qui prend part à la course en yachts de six mètres, pour le trophée anglo-américain, a compté 26 points contre 16, hier, dans la deuxième course. Les Anglais ont maintenant 30 points contre 40 pour les américains. Il reste quatre courses au programme.

Le club de batbll "Le Soleil" désire rencontrer samedi après-midi les lubs suivants : "Telegraph", "L'Action Catholique", "L'Evénement", "Tremblay Imprimeur", "Old City", "Montcalmville", "Facteurs, commis de malles", "Rithcie", "Brasserie Champlain". Le premier qui répondra sera accepté.

ON N'AVAIT QU'A REJETER LE PROTET

Montréal, 12.—Le protêt enrégistré contre Eva Song par Dr Lalanne qui a gagné le King's Plate à Blue Bonnets, la semaine dernière, a été rejeté, car les commis de la piste ont fait une enquête établissant que la monture victorieuse avait bel et bien été enregistrée comme propriété du Dr Lalanne, le 14 août.

RESULTAT DES COURSES D'HIER A DORVAL

Première course : $800. A réclamer. 4 ans et plus. Un mille et un seizième. Sans Peur 14, 106, Doyle, $3.85, $3.20, $2.90, 1er; Lavaga, 103, Cross, $14.30, $8.55, second; Thistle Queen, 99, Walls, $8.60, 3e. Temps : 1.48 1-5. Comment, John Arbor, Theresa, Draftsman, Fizer, Hercules, G. P. King, Primitive, Rommana II., Counsel ont aussi couru.

Deuxième course : A réclamer, $800. 3 ans. Un mille et 70 verges. — Davonite, 107, Anderson, $19.60, $7.30, $3.80, 1er; Mabel Curtiss, 104, Barnes, $3.45, $2.65, second; Freezy Sneezy, 101, Claver, $3.30, 3e. Temps : 1.45. Indian Prince, Horinga, Lucky Girl, Plurality, Little Patsy ont aussi couru.

Troisième course : Pouliches de deux ans, $800. 5½ furlongs.—Araqoosa, 115, Ambrose, $5.10,$4.10, $2.90, 1er; Wee Toddler, 112, Anderson, $37.70, $14.70, second; Veronica, 112, Barnes, $3.75, 3e. Temps: 1.07 2-5. Miss Leighton, Pinaquana, Dippawa, Uptown, Fitzrue, Zing ont aussi couru.

Quatrième course:—$800. 3 ans et plus, 6 furlongs:—Mumbo Jumbo, 109, Gregory, $7.40, $3.35, $2.25 par Titania, 105, Barnes, $4.30, $2.35, second; Mavourneen, 114, Claver, $2.20, 3e. Temps: 1.13 1-5. Dark Ages, Hopeful, Skooter Paddle ont aussi couru.

Cinquième course:—The Dixie $1,000, trois ans et plus. Six furlongs. —Feylance, 102, Claver, $3.20, $2.60, $2.20, per Chloris, 104, Gregory, $3.10, $2.60, second; Quanah, 102, Ambrose, $3.25, 3e. Temps: 1.11 3-5. Ellite, Sangrado, Dolly Varden ont aussi couru.

Septième course:—A réclamer, $800. 3 ans et plus. Elevés au Canada. Un mille et 70 verges.—Blarney Boy, 106, Doyle $6.50, $3.35, $2.60, per; Mallowmot, 100, Martin, $7.75, $5.15, second; Azrael, 114, Nolan, $2.85, 3e. Temps: 1.44 4-5. Eva Song, Moll Cut-purse, Dor-Cmal, Mouette, Carry On ont aussi couru.

Septième course:—A réclamer, $800. 4 ans et plus, un mille et un seizième.—Quaker, 89, Martin, $28.40, $8.10, $6.95, per; Bengaleze, 100, Garett, $3.40, $3.05, second; Doyle, 103, Ambrose, $11.60, 3e. Temps: 1.47 2-5. Darney, Great Hawk, Tan II., Booneville, George C. Jr., Smith, King Trojan, Semper Stalwart et Kebo ont aussi couru.

DEUX DANS TROIS

Il semble à peu près sûr qu'un second match Zbyszko-Cutler aura lieu au terrain de l'Exposition. Cutler déposera $1,000 et Zbyszko $2,000, le vainqueur devant prendre deux chutes dans trois.

EXHIBITION

Montréal, 12.—Dans une joute d'exhibition, hier, le Montréal, de la ligue de l'Est, a blanchi le Sherbrooke par 3 à 0.

Sherbrooke	000 000 000	0	6 1
Montréal	001 CC 02x	3	4 0

Buckland et Landry; Martin et Duplessis.

IL A SURVECU

CYRIL TOLLEY, le seul "survivant" anglais au tournoi du championnat amateur de golf des Etats-Unis, qui a lieu à Brooklyn

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

A New-York :		R.	H.	E.
Boston	000000042	6	14	1
New-York	20200210x	7	12	2

Batteries : Marquard, Cooney et O'Neill, Gowdy ; J. Barnes, Ryan, Barnes et Snyder.

Seconde partie		R.	H.	E.
Boston	003300000	6	8	0
New-York	00050020x	7	11	1

Batteries : Watson, Braxton, McNamara et Gowdy ; Scott, Hill et Smith, Snyder.

LIGUE AMERICAINE

A St-Louis :		R.	H.	E.
Détroit	000130000	4	7	1
St-Louis	010100012	5	10	3

Batteries : Ehmke et Bassler, Davis, Pruett et Severeid.

A Washington :		R.	H.	E.
Boston	000030000	3	5	0
Washington	51102012x	12	17	1

Batteries: Piercy, Karr et Ruel; Brillhart, Jonhson et Picinich.

A Philadelphie:		R.	H.	E.
New-York	11 213 1	9	19	0,
Philadelphie	10?01020	4	9	2

Batteries: Shawkey et Schang Hofmann; Hasty, Naylor, Schilling, Ketchum et Perkins.

Cleveland à Chicago; Pluie.

LIGUE INTERNATIONALE

A Syracuse:		R.	H.	E.
Toronto	20 310000	6	10	3
Syracuse	0000 10110	3	10	4

Batteries: Baumgartner et Vincent; Stuart, Reinhardt et McCurdy.

A Reading:		R.	H.	E.
JerseyCity	000201010	4	11	1
Reading	20110030x	7	13	3

Batteries: Wurm et Fritag, Dehaney; Schacht, M. Thomas et Clarke, Tragesser.

A Baltimore:		R.	H.	E.
Newark	000001100?0	2	6	2
Baltimore	01?100?01	3	11	2

Batteries: Barnes et Devine; Parnham et McAvoy.

Buffalo à Rochester: Pluie.

ON EN EUT PITIE

Philadelphie, 12.—Sid Marks, le pugiliste canadien, a défait Bobby Barrett, de la Californie, hier, en une ronde. Joe Tiplitz a obtenu la décision en huit rondes sur Pal Moran, et l'arbitre a arrêté la bataille Chaney-Angelo, à la sixième ronde, pour sauver Angelo.

LA DECISION

Phiadelphie, 12.—Lew Tendler a obtenu la décision, hier soir, dans un combat de huit rondes avec Ever Hammer, de Chicago. Tendler mena le jeu.

GRAND CIRCUIT

Syracuse, N.-Y., 12—Tous les meilleurs conducteurs américains, à l'exception du vétéran Geers, qui est dans l'Ouest avec Sanardo, assistaient, hier, à l'inauguration du meeting du grand circuit à la piste de l'exposition. Les premières courses, des bourses de $1,000, ont été gagnées par McDonald, Murphy et Ray. Le premier, avec Dottie Day, a gagné facilement le 2.09 trot, en trois épreuves, dans le meilleur temps du jour. Plain Mac, piloté par McDonald, a pris le 2.15, aussi en trois épreuves. Maloney, avec Ray, a fait la meilleure course du jour.

A cause du vent, l'exhibition Peter Manning a été remise. Ce matin, le fameux trotteur tentera de briser le record du monde.

Nedda, 1.50 1-4, essayera aussi d'établir un nouveau record mondial.

Voici les résultats :

2.09 trot $1,000, 3 épreuves :

Dottie Day, br. m., by Mogan
Axworthy-Marra Jay, (Mcdonald) 1 1 1
Worthy Mary, b.m., (H. Fleming) 2 2 2
Edith Worthy, b.f., Rousie 3 3 3
Marion Toddington, ch. m., (Ray) 4 5 4
Mr. Kent, b.h., (Cox) 7 4 6
Little Jean et Fattachie ont aussi partis

Temps: 2.05 3-4; 2.06 1-2, 2.05 1-2

2.15 trot, $1,000, 3 épreuves:

Plain Mac, b.g., par Count Dasch-koff, (Murphy) 1 1 1
The Frisco Bel, b.m., (Ray) 2 2 3
Let Fly, b.g., (Cox) 3 3 2
Delagons Peter, Don Caton et Monarque ont aussi partis.

Temps: 2.10 1-4, 2.12 1-4, 2.08 1-2

2.08, amble, $1,000, 3 épreuves:

D. W. Maloney, blk. h. par Judge Dillard, (Ray) 5 1 1
Margaret Spangler, b.m., Wetmore 1 3 3
Princess Marion, (Edman) 4 2 2
The Sherwood et Colonel Sparks, ont aussi partis.

Temps: 2.07 1-4; 2.11 1-4, 1.11 1-4

JOUTE DE CROSSE

Devant une nombreuse assistance la deuxième partie de crosse pour la coupe Paquet entre le National et les All Stars a eu lieu dimanche le 10 au Parc Victoria. Les clubs étaient composés comme suit:

National		All Stars
Alain	Buts	Fontaine
C. Robitaille	Point	A. Langlois
G. Parent	C-Point	Em. Bérubé
A. Robitaille	Défense	Gaudreau
Forgues	Défense	Yurens
Martel	Centre	Gingras, jr.
Brousseau	Attaque	P. Miller
M. Lemieux	Attaque	J. Miller
Bob Gingras	Extérieur	Fortin
E. Morissette	Intérieur	Bechette
Leblanc	Réserves	Marcoux, Turcotte

N.-YORK EUT LES HONNEURS DE LA JOURNEE

Wayagabic, 12—Le club New-York Athletic a remporté les honneurs par une marge de cinq points dans les événements du tournoi annuel senior de l'Amateur Athletic Union, disputé samedi après-midi, en cette localité. Les athlètes du Illinois Athletic Club arrivèrent seconds suivis de ceux de Boston A.A. Il y eut trois nouveaux championnats américains établis au cours de ces événements. La marche de trois milles, dont le record était détenu par Georges Goulding, fut parcourue par Willie Plant, du Morning-side A.C., en 21 minutes 50 1-10 secondes soit un dixième de seconde mieux que l'ancien record. Dans le saut en hauteur avec course, D.-V. Alberts, du Chicago A.C., sauta 6 pieds 5 1-8 pouces. Le vieux record était 6 pieds 4 1-4 pouces. Le troisième record brisé fut celui du lancement du javelot par Flint Hanner, du Los Angeles A.C. Il envoya la pièce à une distance de 193 pieds 2 1-4 pouces contre 192 pieds 10 3-4 pouces, auparavant. Voici les résultats complets de ce tournoi :

100 verges—Robert McAllister, Ind. N. Y. A. C.

200 verges—J.-A. Leconey, Meadow Brook Club, Philadelphie.

440 verges—J.-D. Driscoll, Boston, A. A.

800 verges—Allan B. Helfrich, N. Y. A. C.

Un mille—Joie W. Ray, Illinois, A. C.

5 milles—R. Earl Johnstone, Edgar Thomas Steel Works A. A., Pittsburgh, Pa.

Marche de trois milles—William Plant, Morningside, A. C.

120 verges, avec obstacles—Earl Thompson, Los Angelos, A. C.

220 verges avec obstacles—J.-O Taylor, N. Y. A. C.

440 verges, avec obstacles—Joseph Hall, Chicago, A. C.

AUTRES CONCOURS

Lancement du poids de 16 lbs—Patrick-J. McDonald, N. Y. A. C.

Saut en hauteur avec élan—D. Valberts, Chicago, A. C.

Lancement du marteau de 16 pieds—Matthew-J. McGrath, N. Y. A. C.

Saut en largeur avec course—Dehart Hubbard, Ind., N. Y. A. C.

Lancement du poids de 56 lbs—Matthew-J. McGrath, N. Y. A. C.

Hop, step et jump—Dehart Hubbard, Ind., Cincinnati.

Saut à la perche—Ed. Knourek, Illinois, A. C.

Lancement du disque—A.-R. Pope, Multnomas A. C., Portland, Ore.

Lancement du javelot—Flint Hanner, Los Angeles, A. A.

Arbitres: M. Ad. Genest, M. Amédée Fortier.

Chronométeur: M. Jos. Bilodeau.

Pénitenciers: M. W. Gingras.

Juges des buts: MM. Ad. Déchesne, J. Blondeau.

La partie fut gagné par le All Stars, par 5 à 3.

Première période

National, M. Lemieux	4 00
National, M. Lemieux	11 09

Deuxième période

All Stars, P. Miller	2 00

Troisième période

All Stars, P. Miller	3 00
All Stars, J. Miller	17 00

Quatrième période

All Stars, J. Miller	3 00
National, Martel	11 00
All Stars, P. Miller	4 00

Les défenses des deux clubs ont joué une bonne partie de même que les Miller, Bochette, Gingras, du All Stars et Gingras Bob, Brousseau et Martel, du National, ce dernier à peine âgé de 17 ans.

NOUVELLES DU DISTRICT

L'ATHLETIQUE EST CHAMPION

Le club de batball Athlétique a battu le Stadacona, dimanche, dans la troisième et dernière joute de la série pour la coupe Métivier, emblême du championnat de la ville de Québec. L'Athlétique s'est assuré la suprématie par une majorité de 47 points. Plus de neuf cents personnes ont été témoins de cette dernière partie, l'une des plus belles de l'été. L'échevin J.-A. Lesage mit la balle au jeu et profita de l'occasion pour complimenter les organisateurs des deux clubs, le donateur de la coupe et tous ceux qui font du sport en amateurs.

Au cours de la partie le président de l'Athlétique, M. J. Fodesto, présenta un magnifique cadeau à M. Métivier.

Les équipiers de l'Athlétique et du Stadacona ont été l'objet d'une magnifique réception à la résidence de M. Fodesto, où un excellent programme musical etc. avait été préparé.

Les deux clubs alignaient les joueurs suivants :

L'Athlétique: A. Lepointe, J. Beaudieu, E. Dumont, G. Laperrière, G. Vaillancourt, O. Bezeau, J.-B. St-Pierre, A. Laperrière, A. Plante, L. Plante, L. Simard, G. Laperrière, R. Laperrière, C. Hédard, G. Plante.

Stadacona: J.-N. Matte, A. Métivier, A. Janvier, H. Paradis, A. Leblond, P. Noel, A. Lambert, O. Métivier, E. Matte, N. Mercier, J. Rouillard, J. Leblond, L. Métivier, A. Langlois, A. Michaud.

L'arbitre était M. Marier.

ASSEMBLEE

Le bureau de direction de la ligue de la Cité tiendra une assemblée ce soir pour étudier le cas de deux joueurs que le Napoléon voudrait alligner et que le "C. B." refuse de laisser jouer.

LA SERIE

Le St-Jacques a gagné une série de deux joutes contre les Frères Houde.

Il défit le Houde sur son terrain par une majorité de 69 points et par 148 points sur le tarrain du St-Jacques.

LES ANNEAUX

Hier soir, le St-Vallier a battu le St-Malo par 105 points de majorité.

St-Vallier:	1	2	3	4	5	T
J. Pouliot	158	190	181	247	255	1621
C. McKenn	164	174	145	242	215	939
J. Garneau	135	220	186	165	227	933
A. Faber	164	193	187	149	209	982
J. Nolet	123	158	172	165	161	779
P. Petitclerc	184	209	216	197	194	904
Total						5558

St-Malo:	1	2	3	4	5	T
H. Perin	195	199	156	245	229	1005
J. Labrecque	118	209	169	231	209	924
J. Gagnon	168	154	173	190	163	848
A. Labbé	156	168	202	226	224	976
J. Julien	125	175	210	141	204	861
A. Lepage	175	167	170	183	150	845
Total						5453

Arbitre: Maxime Roussel.
Marqueur: R. Lachance.
Compteur: Arthur Pageau.
Mercredi le 53 septembre, St-Germain vs Cercle Dollard, à 208 Bigot.

DEFI ACCEPTE

Le club de batball Ste-Foy accepte le défi du club Montcalm pour une jorte qui aur lieu dimanche prochain à 2 hrs pour un enjeu de $25.00. Prière de répondre en s'adressant au gérant du club.

IL LE PROVOQUE

Le club de BatBall "Jeune Loyola" de Giffard composé de joueurs de 13 à 16 ans, lance un défi au "Jeune St-Jean" de Limoilou pour venir jouer d'une crche sur le terrain du "Jeune Loyola" de Giffard le 17 septembre à 2 heures.

LE HOCKEY CHEZ LES JEUNES

Le hockey renaîtra encore cette année, chez les jeunes. Le club de hockey Canadien, après avoir terminé une brillante saison, va recommencer à s'organiser encore cette année, pour conserver la renommée que ses brillants joueurs avaient acquise l'année dernière. Le club tiendra une assemblée mercredi soir, le 13 septembre 1922, à 8 h. 30, au restaurant Canadien, 106 rue Ste-Thérèse. Tous les anciens membres et nouveaux membres qui aimeraient à faire partie du club y sont cordialement invités.

LE LAVAL A GAGNE

Le Laval de Limoilou, a défait le Royal de Lévis, par un score de 11 à 7 après une partie intéressante. M. A. Bélanger du Royal retira 11 hommes au bâton; tandis que Judd, du Laval en retirait 13. L. Therrien et L.-M. Blais du Royal, ont frappé chacun un "home-run".

LE CYCLISTE FUT PLUS RAPIDE

Une course de trois milles a eu lieu dimanche dernier, à l'Ange-Gardien, entre le cycliste Julien et le cheval Frank, propriété de M. E. Lachance, de Beaupré.

Les trois milles ont été parcourus en 7 minutes et Julien a gagné l'épreuve.

A MONTMORENCY

Mme Cecile Thomson, est sortie victorieuse du tournoi tenu hier à Montmorency au Québec Ladies Golf Club pour la médaille d'argent et Mlle Doris Smith s'est classée en tête dans le concours de la médaille de bronze.

LES GAGNANTS

M. l'abbé E. Bouchard, le chapelain du club de baseball C.B., de la ligue de la cité, a sorti, hier soir, les numéros gagnants à la râfle organisée au profit de l'équipe. Les numéros 120, M. Garneau, 21 Chevrière; 809, M. O. Bélanger, 27 avenue Parent; 54, M. Jean Bruneau, 46 Montcalm. On peut réclamer les prix chez M. Antonic Picard, 110 St-Ambroise. Le C. B. remercie tous ceux qui ont aidé au succès de cette râfle.

ACTIF CHAMPION

New-York, 12.—Joe Lynch, le champion poids-coq du monde, rencontrera Jack Wolfe de Cleveland, dans un combat de quinze rondes, qui aura lieu à l'ouverture de la saison du Madison Square Garden. Les deux hommes devront faire le poids de 122 livres à 2 heures de l'après-midi, le jour de la rencontre.

Maison fondée en 1850

Service d'abord !

LATTES
BOIS DE CONSTRUCTION
DE TOUTES SORTES
Préparé ou découpé sur demande.
Nos prix défient toute honnête compétition.
E.-T. NESBITT ENR.
LOUIS HAMEL, prop.
74 10ième Avenue, Limoilou
Tél: 6550-6551. Québec
19-26—12 sept.

MACDONALD'S

15¢
Le Tabac avec un coeur
CIGARETTES

Par Appointement
COMPLETS D'AUTOMNE
De styles et tissus nouveaux
Nous les avons tous reçus maintenant et l'assortiment de choses nouvelles pour l'automne est au grand complet.
Nouveaux Tissus, Nouveaux Modèles
Nouveaux Patrons
TISSUS DE DOUBLE DUREE, (les meilleurs qui se font et qui se vendent).
TWEEDS BLARNEY, importés de Blarney Ireland, c'est là que se fabriquent les plus beaux tweeds qui existent.
RAYURES BROADMOOR, quelque chose de tout à fait nouveau.
Nous ne pouvons tout vous dire à leur sujet, mais nous vous invitons à venir les voir avant de vous décider à acheter votre nouveau complet.
Depuis $30. à $65.
Un complet et un prix convenant à chacun
Holt Renfrew & Co. Limited

FAIS CE QUE DOIS
"LE SOLEIL"
Organe du parti libéral

QUEBEC, 12 SEPTEMBRE 1922

Un progrès qui désappointe M. Sauvé

Ce pauvre monsieur Sauvé est navré de la dernière déclaration de l'honorable M. Taschereau, touchant l'entretien des routes par le gouvernement.

On m'a volé mon programme, s'écrie-t-il, et il s'en va se lamentant sur sa malchance.

Le chef de l'opposition a une singulière mentalité. Il serait interdit, d'après lui, à un gouvernement libéral, d'avoir un programme, d'en poursuivre la réalisation graduelle et d'opérer des réformes, à mesure que les besoins s'en font sentir et que les ressources de la province le justifient.

M. Sauvé croit-il posséder le monopole des idées en fait de gouvernement ? S'il lui arrive d'en émettre une, il se persuade que cette idée est nouvelle, quoique souvent d'autres l'ont préconisée bien avant lui.

Ainsi, sur cette question d'entretien des routes, il y a longtemps déjà que le gouvernement a fait pressentir sa politique.

Dès 1912, au début des opérations de voirie, le ministère déclarait que plus tard, il pourrait être question d'entretenir les grandes artères aux frais du gouvernement, quand le travail de construction serait suffisamment avancé, pourvu que les revenus le justifient.

Le surplus de cinq millions encaissé cette année, fournit au gouvernement l'occasion d'étendre sa politique et d'aider davantage à la classe agricole, et il s'empresse de l'annoncer.

Aurait-il fallu différer cet immense davantage pour ne pas faire de peine à M. Sauvé ? Cela aurait été payer trop cher en vérité le plaisir de l'avoir comme chef de l'opposition.

Le député des Deux-Montagnes se considère sans doute comme l'enfant gâté de la famille, puisqu'il est à peu près seul de son côté. Mais la satisfaction de ses manies de tout prévoir et de tout savoir, n'est pas une raison suffisante pour faire attendre la province de Québec, et c'est pourquoi le gouvernement poursuit carrément son œuvre de progrès, sans s'inquiéter des jérémiades de M. Sauvé.

Celui-ci peut aller pleurer son désappointement où bon lui semblera. S'il était sincèrement désireux de promouvoir les intérêts des agriculteurs, comme il le prétend, il applaudirait sans restriction la déclaration ministérielle. Mais il pense avant tout à son ambition, à son parti, et c'est ce qui le fait larmoyer sur un progrès dont tout le monde se réjouit.

M. Sauvé est partisan des bonnes mesures pourvu que ce soit lui qui les présente. Lorsqu'elles originent chez ses adversaires, il grogne son désappointement.

Ceci suffit pour établir le peu de sincérité de toute sa campagne.

M. Meighen veut expliquer sa défaite

Il y a huit mois que l'hon. M. Meighen a subi la plus humiliante défaite qu'un chef de gouvernement puisse essuyer, et il ne s'en console pas.

Sir Lomer avait bien raison de dire comme il est "mauvais perdant".

Pour expliquer sa défaite, M. Meighen trouve bien des motifs ; il l'attribue d'abord "à la campagne de haine, prétend-il, qui aurait été lancée contre lui dans Québec ; puis aux progressistes, qui, selon lui, ne sont que des libéraux déguisés."

Etudions le premier motif. Comment cette prétendue campagne de haine déchaînée dans Québec aurait-elle pu rallier contre M. Meighen toutes les provinces maritimes ; comment aussi expliquera-t-il qu'une circonscription comme St-Antoine, en majorité de langue anglaise et depuis plus de trente ans conservatrice, ait abandonné le gouvernement et le parti conservateur ?

N'est-ce pas plutôt la mauvaise administration Meighen qui a détourné de songouvernement et les provinces anglaises de l'est et un grand nombre de circonscriptions conservatrices de Québec et de l'Ontario ?

M. Meighen ne parle que de sa politique de guerre ; mais pourquoi n'attribue-t-il pas aussi à son administration et à son impérialisme outré sa défaite ? Pourquoi ne l'attribue-t-il pas aussi à sa politique de nationalisation que des conservateurs ont désapprouvé comme des libéraux ?

Quant aux progressistes, comment M. Meighen peut-il prétendre qu'ils sont des libéraux déguisés pour tromper le peuple, quand il prétend lui-même que les progressistes ont abandonné le parti libéral en 1911. En 1911, le parti libéral allait essayer de faire droit aux demandes de l'Ouest en proposant la réciprocité avec les Etats-Unis ; le parti conservateur a réussi par une campagne perfide à le faire renvoyer du pouvoir. De 1911 à 1921, les progressistes n'eurent plus rien à attendre du parti libéral puisqu'il ne gouvernait pas ; c'est sous le régime conservateur que ce mouvement s'est accentué, parce que les populations de l'Ouest n'avaient aucune confiance dans M. Meighen et dans M. Borden.

M. Meighen fait de l'ironie en face des difficultés que le gouvernement King rencontre à rétablir l'équilibre ; et pourtant c'est lui M. Meighen et ses collègues, qui sont les auteurs du gâchis qui règne dans les finances publiques, dans le réseau ferroviaire de l'état.

M. Meighen est mal venu de faire des reproches au gouvernement qui lui a succédé ; quel homme d'état pourrait rétablir en huit mois l'ordre dans une administration mauvaise qui a duré dix ans ?

L'ancien premier ministre promet de dénoncer le gouvernement King tant "qu'il conservera un reste voix" ; il n'avait pas besoin de nous le dire ; on s'en est aperçu déjà ; mais cela ne lui gagnera pas la confiance populaire, fût-il toujours accompagné de son ex-collègue M. Rodolphe Monty.

Entre la théorie et la pratique.....!

Il arrive quelquefois que certaines théories qui semblent de réalisation facile, produisent dans leur application des résultats opposés à ceux que l'on en attendait.

C'est ainsi que le bill Fordney-McCumber, destiné avant tout à protéger les intérêts des fermiers américains, n'apporte à ceux-ci que peu de protection, et que seules les industries manufacturières vont tirer bénéfice de l'augmentation des droits additionnels imposés sur tous les articles manufacturés en dehors des Etats-Unis, comme compensation à la protection de l'industrie agricole.

Le bill Fordney décrète des droits prohibitifs sur la plupart des produits agricoles des autres pays. Ces droits varient entre 100 et 400 pour cent. Le bloc fermier du congrès qui avait exigé cette mesure, comptait que celle-ci enlèverait toute concurrence dans les produits agricoles du côté du Canada et relèverait considérablement le prix des mêmes produits, aux Etats-Unis.

Il arrive cependant que les prix du blé et autres produits agricoles ont baissé, aussitôt le bill adopté.

Pour assurer sa passation, le bloc fermier du congrès avait dû faire certaines concessions importantes à l'industrie. Les droits sur quantité de produits manufacturés ont été élevés. Comme résultat, les fermiers sont maintenant obligés de payer leurs marchandises plus cher, malgré que le prix de leurs produits ait diminué sur les marchés, en dépit de la mesure de protection excessive qu'ils ont fait adopter.

C'est ainsi que le remède que les fermiers réclamaient et qu'ils ont obtenu a donné des résultats opposés à ceux qu'ils en attendaient.

Ceci prouve que la théorie et l'application d'un principe diffèrent notablement et qu'il n'est pas aussi facile qu'on le croit, d'équilibrer les conditions économiques de tout un pays.

Pour l'apprendre, les fermiers qui voulaient dominer aux Etats-Unis, pour leur avantage exclusif, vont maintenant payer des droits plus élevés qui vont profiter aux manufacturiers, pendant que la mesure de protection outrée qu'ils se sont donnée, n'empêche pas la diminution du prix de leurs produits.

Ils ne pourront pas dire, cette fois, que cette législation est attribuable à des intérêts qui leur sont hostiles. Ils l'ont réclamée, présentée et votée eux-mêmes et ils se sont mis dans une position pire que celle qu'ils occupaient auparavant.

Avis à qui de droit.

LE SOLEIL DANS LA BRUME

Le soleil dans la brume est rouge et sans halo
Au-dessus de la berge et des ponts et de l'eau
Qui s'abaisse et qui se soulève.
Pour toi, ne reprends pas ton indicible rêve,
Pendant que le bateau glisse et que te soulève
La respiration lourde et molle de l'eau.

Ne sois pas sombre avec ton front chaud dans ta main
Songeant à la douleur possible de demain,
A celle d'hier, à la vie
Mais vois se refermer à même l'eau suivie
Le sillage profond et semblable à la vie
Qui creuse en nous tant de douleurs sans lendemain.

Lucie Delarue-Mardrus.

LA LECTURE

Pour engourdir ta fièvre et tromper tes frissons,
Le soir, à ton chevet, médecin sans diplôme,
Je te lis à mi-voix, sur un rythme de psaume,
Quelque ode où je m'exerce au verbe des chansons.

La musique des mots contient celle des sons;
Notre langue natale et son doux idiome
Verse à l'âme tous les opiacés de baume
Quand une voix aimée en scande les tensons.

Tu t'assoupis, les bras détendus, souriante.
Et mon cher oiseau blanc pépie et s'oriente
Vers ce pays de rêve où l'on ne souffre pas.

L'aube vient et tu ris de ne point être sûre
Si, pendant ton sommeil, je te parlais tout bas
Ou cette flûte qui dans la brise susurre.

EMILE GERGERAT

ETE

"L'herbe ne croîtra plus où passa mon cheval",
Avait prédit le Hun, dans sa rage imbécile
Aveu d'abject espoir, mais forfait inutile.
Car le Néant n'est pas aux ordres d'un rival.

Non, rien ne meurt ! En vain ils ont rasé nos villes
Martyrisé la terre et,sous leur pied brutal,
Voulu, pour mieux saigner à blanc le sol natal,
Les enfants à la glèbe et les mères stériles.

Tout renaît et florit, les champs, les bois, les prés,
Le sang du blé nouveau court aux sillons sacrés,
C'est la Vie ! A vous donc, forces toutes-puissantes,

Jeunesse, Amour, à vous, couples aux cœurs chantants
Le soleil qui mûrit nos moissons jaunissantes
Pour l'orgueil des étés a doré vos printemps !

Gaston Berardi

Ne dites pas: sa tête lui tourne, en parlant de quelqu'un qui a le vertige, mais: la tête lui tourne. S'il souffre d'une céphalalgie, il n'a point mal à la tête: il éprouve un mal de tête.

Ne dites pas : asseyez-vous sur ce fauteuil, mais dans ce fauteuil. Par contre, on s'assoit sur une chaise, qui n'a point de bras.

Ne dites pas: j'ai mis cinquante francs dans cette paire de bottines, car vos bottines ne sont pas destinées à vous servir de bourse ou de tirelire: dites: j'ai payé ces bottines cinquante francs, ou elles m'ont coûté cinquante francs.

Les gens trop heureux sont comme les voleurs de profession: ils finissent toujours par être pincés.

On dit toujours d'un coquin qu'il est très intelligent, comme on dit d'un honnête homme qu'il est un imbécile.

57

Ah! qu'elles ont bon goût!

Cuites lentement dans de vrais fours pour leur donner cette couleur appétissante brun doré — jusqu'à ce que chaque fève soit farineuse, tendre et délicieuse de part en part. Et au goût plaisant des fèves vient s'ajouter la saveur distinctive de la Sauce aux Tomates Heinz. Que pourrait-il y avoir de mieux ?

FEVES HEINZ
CUITES AU FOUR
avec Sauce aux Tomates

DANS LA HAUTE

Bruxelles, 12. (Spéciale au "Soleil").—Le parquet de Liége instruit, en ce moment, une grave affaire de vol à charge d'une dame de la haute société allemande, la baronne von K. Cette dame s'est rendue coupable de plusieurs méfaits.

S'appuyant sur d'anciennes relations mondaines, il y a quelques temps, elle essayait d'attirer dans un guet-apens une dame de la haute société bruxelloise qui possédait un magnifique collier de perles. Mais la dame eut des soupçons et fit arrêter la voleuse. On identifia cette baronne authentique, qui avait pris le surnom espagnol et romanesque de Cervantes, et, après cette affaire, le parquet bruxellois la fit reconduire à la frontière allemande.

Il y a quelque temps, de nombreux bijoutiers liégeois se plaignaient de vols importants commis à leur détriment. L'un d'entre eux, entre autres, s'était vu enlever un collier de perles d'une valeur de 125,000 francs. La sûreté liégeoise, mise en possession d'une des photographies de la baronne, photographie prise dans les locaux de la police judiciaire bruxelloise, la montra aux bijoutiers chez lesquels la jeune femme s'était rendue. Les bijoutiers ne reconnurent pas formellement leur visiteuse, mais quelques jours après, mis en présence d'une photographie plus nette, ils furent affirmatifs.

Le parquet de Liége va demander au parquet de Berlin l'arrestation et l'extradition de la jeune femme.

PLUS DE CHAUMIERES

Paris, 12.—(Spéciale au "Soleil").—Le chaume, c'est bien joli, c'est d'un pittoresque presque classique. Mais c'est dangereux. On n'en saurait donner de meilleures preuves que les fréquents incendies dont il est l'origine et l'on se souvient peut-être encore de ce charmant village d'Abriès, dans les Hautes-Alpes, qui brûla tout entier, il y a quelques mois, à cause de ses toits de chaume.

Aussi, les préfets de France, viennent-ils de prendre un arrêté suivant lequel les secours seront refusés aux sinistrés dont les maisons ne seront pas susceptibles d'être assurées, tandis qu'on subventionnera les propriétaires qui remplaceront les toits de paille ou de bois par des toitures en tuiles ou en ardoises.

C'est la fin des toits de chaume. Adieu jolies chaumières aux mousses mordorées ou vertes tranchant sur le fond bistre de la paille. Le progrès vous chasse à jamais.

EN PLEINE FOULE !

Paris, 12. (Spéciale au "Soleil").—Au cours d'une fête militaire sportive, qui a eu lieu sur la place polonaise d'aviation de Putzig, près de Dantzig, des jets de bombes devaient être exécutés.

Un aviateur laissa tomber une bombe alors que son appareil survolait une foule de 500 personnes.

La bombe éclata parmi la foule, tuant dix personnes. Cinquante spectateurs ont été plus ou moins grièvement blessés.

On entrevoit les plus beaux espoirs relativement à la récolte des provinces-prairies. Les experts agricoles estiment qu'elle sera d'au moins 340 millions de boisseaux, en ce qui concerne le blé seulement.

On assure que les banques sont bien disposées à financer la récolte et à accorder les crédits voulus.

THEATRE VICTORIA
AUJOURD'HUI
Voyez Wesley Barry
dans
"School Days"
(Journées d Ecole)
Aussi—Une comédie
Larry Semon

AUDITORIUM
Cette Semaine—Grand Programme
"LE POUVOIR INVISIBLE"
Titres et sous-titres en français
AUSSI
5--ACTES DE VAUDEVILLE--5
11-12-13-14-15

Sous une seule direction
EMPIRE AUJOURD'HUI PAULINE STARKE dans "SALVATION NELL"
CANADIEN AUJOURD'HUI TOM MOORE dans "BEATING THE GAME"
CLASSIC AUJOURD'HUI Rodolphe Valentino dans "MORAN OF THE LADY LETTY"
11-1-13

UN MONSIEUR
indique gratuitement à toute personne souffrant de rhumatisme, douleurs de reins, un remède nouveau et merveilleux qui fait disparaître le mal en peu de temps. Cela est la conséquence d'un vœu. Ecrire, à boîte 66, station N, Montréal.

Jeunes filles ! Blanchissez les laides rousseurs

Exprimer le jus de deux citrons dans une bouteille contenant trois onces de Orchard White, qu'on peut avoir pour quelques sous à la pharmacie, bien brasser et on a un quart de chopine de la meilleur lotion pour les éphélides, le hâle et pour blanchir le teint.

Avec cette fine lotion odoriférante au citron se masser chaque jour le visage, le cou, les bras et les mains; on ne tarde pas à remarquer comme les rousseurs et les taches blanchissent et comme la peau devient claire, douce et d'un blanc rosé.

THEATRE IMPERIAL
SEMAINE DU 11 SEPTEMBRE
LE GRAND SUCCES PARISIEN DE 1922
VICTIME D'AMOUR
MATINEES: MARDI — JEUDI — SAMEDI
SOIREES DE GALA: MERCREDI ET VENDREDI
Contrôle ouvert: 10 h. a. m. à 9 h. p. m. Téléphone 4358
11-12-13-14-15

ECOLE POLYTECHNIQUE
MONTREAL
Examen d'admission
Les examens d'admission à l'école de préparation et à la 1ère année d'étude sont fixés au mercredi 27 septembre, à 8 h. 30 a. m.
Les candidats peuvent adresser leurs demandes au bureau du directeur jusqu'au mardi, 26 septembre inclusivement.
La reprise des cours aura lieu le lundi 2 octobre.
5-8-12-15-19-22

LE COLLEGE D'ARTHABASKA, P.Q.
POUR DES CAUSES INCONTROLABLES
d'agrandissement et de réparation nous sommes forcés de remettre la rentrée de nos pensionnaires au 2 octobre prochain.
LE DIRECTEUR
Frère M.-Elisée
8-9-11-12-13-14-15-16-18-19

Encore ce Mal de Tête!

qui vous a fait tant souffrir. Encore cette douleur d'abord sourde et continue, énervante et agaçante dont l'intensité augmente, sous forme d'éclairs lancinants ou de battements pénibles, principalement au-dessus des orbites.

Vous voulez qu'il se passe le plutôt possible n'est-ce pas? et bien employez tout de suite les
CACHETS GAUVIN
et rapidement vos douleurs disparaîtront. Employez-les contre les indigestions, la fièvre, la migraine, la grippe, les douleurs rhumatismales et névralgiques et toutes les douleurs: ils sont d'une efficacité absolue et tout à fait inoffensifs. En vente partout: 30c la boîte.
J. A. E. GAUVIN, Pharmacien-Chimiste, MONTREAL
CACHETS GAUVIN
Pour le Mal de Tête

Vous FUMEZ au bureau et à la maison?
Alors essayez le Tabac PARFUM d'ITALIE
FOREST FRERES
C'est le meilleur tabac d'intérieur qui soit: un tabac à l'arome délicat, au goût captivant, qui satisfait le fumeur aussi bien que ceux qui l'entourent. 10cts. le paquet (étiquette brune) chez votre fournisseur qui a aussi en magasin les 4 autres variétés suivantes:

FAIBLE, paquet vert - même les malades peuvent le fumer 10c
FORT, paquet blanc - un bon tabac fort qui dure longtemps même en plein air. 10c
PUR QUESNEL, paquet jaune - très aromatique, mais doux à fumer 15c
ROUGE QUESNEL, paquet rouge - un mélange excellent, de force moyenne 10c
FOREST FRERES, LIMITEE, Fabricants, Montréal.

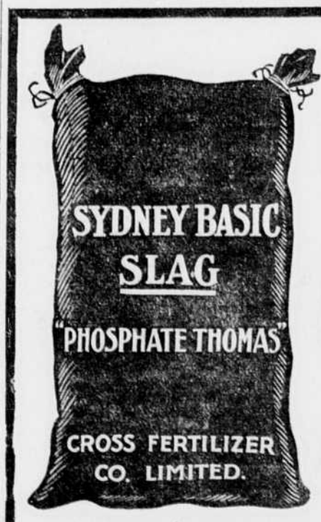

Cercles Agricoles, Agents et Cultivateurs,
Vous Pouvez Bénéficier de nos
PRIX SPECIAUX
En Achetant au Char
Ecrivez-nous Immédiatement
Pour Livraison d'Automne

PHOSPHATE THOMAS
(BASIC SLAG)
Ces Phosphates Thomas sont vendus et livrés d'après les analyses et garanties exigées par la loi fédérale de 1922

NOTEZ BIEN CES PRIX
PAR TONNE DE 2,000 LIVRES
20% d'Acide Phosphorique $25.00
17% d'Acide Phosphorique $22.00
14% d'Acide Phosphorique $20.00
11.20% d'Acide Phosphorique $18.00

CONDITIONS.—Ces prix sont: comptant F. A. B., de notre manufacture, Sydney, N.-E.
Voulez-vous des conditions faciles? Ecrivez-nous, nous vous soumettrons des prix qui vous conviendront; nous vous dirons en même temps le coût du transport jusqu'à votre station de chemin de fer.
Nous sommes les plus grands manufacturiers du Canada. Nos Phosphates Thomas sont vendus depuis dix ans et, partout, ils ont contribués à assurer les plus abondantes récoltes.
ECRIVEZ AUJOURD'HUI

CROSS FERTILIZER CO. LTD
SYDNEY --- NOUVELLE-ECOSSE

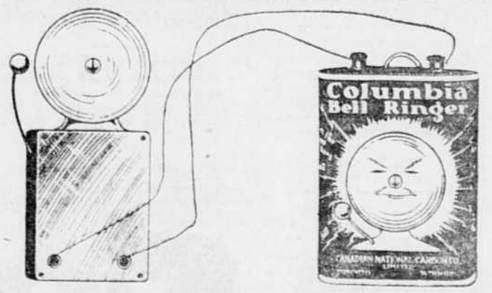

Les Batteries Sèches Columbia travaillent mieux et durent plus longtemps
pour cloches et trembleurs
pour termostats
pour moteurs à gaz
pour allumage des Fords au démarrage
pour éclairage par batterie sèche au cabinet, à la cave, au grenier, à la grange, au hangar à bois etc.
La plus fameuse batterie riche au monde. Bornes Fahnestock avec pince à ressort sans autres frais.

Montez cette cloche aujourd'hui !

PROCUREZ-vous une Columbia "Sonne-Cloche" ou deux Batteries Columbia "No 6" et faites chanter la vieille sonnette.

Les Batteries Sèches Columbia sont meilleures à toutes fins. Plus de force et plus longue durée à bon marché. En usage partout pour sonnettes, trembleurs, régulateurs de chaleur, alarmes, etc., pour allumage des moteurs et tracteurs à gaz, allumage rapide au démarrage sur les moteurs qui ne se mettent pas en marche tout seuls.

Les Columbias se vendent autour de chez vous—chez les électriciens, aux quincailleries, magasins généraux, d'accessoires d'autos, garages, chez les marchands d'instruments aratoires. Insistez pour avoir la Columbia.

CANADIAN NATIONAL CARBON Co. LIMITED
Montréal, Toronto Winnipeg Vancouver

Batteries Sèches
Columbia
—elles durent plus longtemps

UN DISCOURS DE L'HON. M. ANTONIN GALIPEAULT

Nous sommes heureux de publier le texte du discours prononcé, hier, à l'ouverture des tribunaux par M. le batonnier l'hon. M. Galipeault:

Monsieur le Juge-en-chef,
Messieurs Du Banc,
Mes chers Confrères,

Fidèles à une tradition déjà vieille au Barreau et à laquelle il nous ferait peine de déroger, nous sommes heureux de nous retrouver, cette année encore, dans cette même salle d'audience qui nous a vus déjà tant de fois nous réunir.

J'ai gardé bien en souvenir l'impression ressentie lors de ma présentation aux juges et aux avocats, et si, chaque fois depuis, à la réouverture des tribunaux, je n'ai pu me défendre d'une émotion vraie, vous concevrez sans peine, que, cette année, au poste d'honneur que m'ont valu l'estime et l'indulgence de mes confrères, je me sens plus rémué que par le passé.

Je dois donc, à mon titre de Bâtonnier, le plaisir, au commencement de cette nouvelle année judiciaire, de porter les hommages du Barreau de ce district au Juge-en-chef et à ses collègues et je sens que je m'acquitte en ce moment d'un des plus agréables devoirs de la charge.

De rencontrer leurs frères ainés de la Magistrature, pour leur exprimer un nouveau témoignage d'estime et de respect, c'est un désir bien naturel chez les avocats, et, si je me rends bien compte que cet honneur d'être aujourd'hui le porte-parole de la profession n'est pas banal, j'ai la conviction que, de votre part, vous apprécierez à son juste mérite le geste amical et fraternel qui vous est adressé.

Juges et avocats, c'est le vieux thème; nous appartenons à la même famille, nous tendons au même but presque par les mêmes moyens et nos efforts constants se suivent de trop près dans la même direction pour que nous puissions être indifférents les uns aux autres.

Aussi, dans l'excellence des rapports que nous entretenons ensemble, nous flattons-nous de reconnaître que vous nous considérez un peu des vôtres, et, de cet intérêt que vous nous portez, nous vous sommes reconnaissants.

Il serait vraiment pénible qu'il en fût autrement.

Si notre profession est si belle et si jalousée, si la carrière qu'elle offre est si variée; si le rôle de l'avocat a pour champ d'action le monde qu'il domine et qu'il conduit partout, à tel point qu'on a pu dire au lendemain de la grande guerre que, seuls, les avocats pourraient donner la paix à l'humanité, le résultat ne saurait être véritablement atteint sans l'accord parfait entre les deux éléments constituant la grande famille, le Banc et le Barreau.

De tous temps, le Barreau a eu ses ennemis, ses détracteurs; il a connu les tyrans qu'il a défiés: l'influence de l'avocat n'a jamais cessé d'être considérable et, en ces dernières années, son prestige s'est encore accru.

Par l'Union Internationale des avocats dont le représentant de Québec entretenait le Canadian Bar, l'an dernier, le rôle des avocats en association aura une portée inconnue jusqu'ici.

Plus près de nous, en marge de nos associations provinciales, s'est établi, il y a quelques années déjà, ce Canadian Bar qui fait beaucoup parler de lui et qui dispose de moyens puissants.

Aussi longtemps que ses activités tendront à des lois plus unifiées dans ce Dominion, il existera toujours à son endroit, en cette province, un gros sentiment de défiance que même les paroles rassurantes de Lord Shaw ne sauraient disposer.

L'association existe, elle se développe; elle a des ramifications nombreuses, étendues; elle peut devenir une puissance avec laquelle il faudra compter, et nous ne pouvons pas nous en désintéresser.

C'est le Canadian Bar, dit-on, qui, en reprenant la mesure sous son guide, aurait assuré la passation de la nouvelle loi de faillite, en suspens devant les chambres fédérales depuis quelques années déjà. Si, comme il est raisonnable de le croire, l'avancé est vrai, l'association aurait pu marquer un départ plus heureux car, pour un coup d'essai, ce ne fût pas un coup de maître, et la province de Québec qui, plus favorisée que ses sœurs de la Confédération, avait en matière de cession de biens une législation peu coûteuse, très convenable et d'un mécanisme fort simple, ne sera pas la seule fort simple, ne sera pas la seule à souffrir d'une loi aussi hâtivement bâtie et offrant tant de prise à la fraude comme à la spoliation des droits les plus certains.

Pour tous ceux-là qui ont de l'attachement à nos lois civiles, il y a matière à réflexion profonde et à surveillance de tous les instants.

La tendance à unifier et à centraliser en matière de législation se fait de beaucoup plus accentuée depuis quelques années et il semble y avoir parti bien arrêté d'empiéter sur les droits provinciaux, de faire brèche à nos lois civiles.

Les nombreux litiges entre le pouvoir fédéral et l'autorité provinciale, depuis quelques temps; les arrêts récemment rendus par le Conseil Privé même par les tribunaux du pays, attestent hautement qu'il faut veiller au grain. Le pays n'a rien à gagner par la passation de ces lois ultra vires des pouvoirs du parlement fédéral qui bouleverserait notre jurisprudence, compliquent le mécanisme judiciaire et réduisent à quia les meilleures dispositions de notre Code Civil.

A ce propos, qu'il me soit permis d'applaudir à l'apparition de la nouvelle Revue du Droit dont il nous faisait plaisir de saluer, il y a quelques jours, le premier volume, si plein d'intérêt, et de féliciter son directeur, notre confrère, M. Eusèbe Belleau, qui y donnera tout son cœur et tout son savoir. Cette revue, dont le programme recevra l'approbation de tous les membres de la famille légale, vient à son heure et rendra des services signalés à la cause du Droit en cette province et au-delà.

Il semble que le champ d'activité de l'avocat s'agrandit toujours.

La conclusion de la grande guerre, la signature des traités qui ont suivi n'ont pas amené la fin des conflits dans le monde. La perturbation sociale existe un peu partout. C'est au cri de: "Il faut assure le triomphe des démocraties", que les belligérants ont appelé aux armes. Les masses se sont rappelé cet appel enflammé et, au lendemain de l'armistice elles ont réclamé, et violemment; d'anciens trônes ont été secoués sur leur base, de vieilles couronnes sont tombées et, parfois, dans leur chûte ont entraîné les têtes qui les portaient. Un vent de socialisme outrancier a passé par le monde. Le Canada n'a pas été exempt de la tempête et la province de Québec, qui avait fièrement résisté au premier choc, se voit elle-même mise en face du problème. Il y a du malaise et de l'inquiétude dans tous les esprits.

L'an dernier, la Semaine Sociale tenue à Québec, a été exclusivement consacrée à l'étude des conditions ouvrières chez nous. Depuis, les congrès ont succédé aux congrès, et il nous semble que, même lorsqu'il s'élève certaines voix pour rappeler aux ouvriers qu'à côté de leurs droits se dressent des obligations qu'ils ne sauraient méconnaître, ces voix se font trop timides, trop modestes, se perdent dans le brouhaha des revendications du prolétariat.

De par sa position, son entraînement, ses fonctions, l'avocat est celui qui se trouve probablement le mieux placé pour intervenir dans la mêlée, servir de tampon ou de modérateur le plus à même d'aider sa société à se rétablir d'un mal qui l'atteint si lourdement, et, en présence d'un état de choses si alarmant, il ne lui est pas permis de rester indifférent.

La loi de judicature en cette province a été loyalement mise à l'épreuve et a généralement donné de bons résultats. Elle est, toutefois, susceptible d'améliorations. Beaucoup ont regretté l'enlèvement du droit d'appel, d'une des meilleures garanties du plaideur dans les affaires au-dessous de $200.00.

Une question fort débattue actuellement, soulevée plutôt dans les autres provinces mais qui a son intérêt chez nous, est celle relative à l'opportunité de l'appel au conseil privé.

Des voix pleines d'autorité ont été entendues qui ont réclamé l'abolition de cet appel.

Il me sera permis peut-être d'exprimer les vifs regrets que la majorité, je crois, des avocats de cette province éprouverait de voir disparaître complètement ce tribunal suprême de notre rouage judiciaire.

Sans doute, il ne devrait pas lui incomber la tâche d'être le dernier interprète de nos lois civiles. Malgré tout le respect que nous puissions avoir pour ce brillant aréopage, malgré tout l'avantage que puisse présenter pour l'avocat et le plaideur l'occasion de lui faire rendre des arrêts, je me demande s'il est bien constitué pour lui laisser le soin d'interpréter, avec quelque garantie d'infaillibilité, les textes des lois édictées par nos législatures. Pour être à même de bien saisir et parfois de pressentir l'intention d'un législateur, il me paraît nécessaire de comprendre ses circonstances de vie, d'habitudes et d'idées, il faut avoir partagé ses aspirations, tressaillé pour le même idéal, il faut en un mot, faire partie du même peuple'

Aussi, pour ma part, verrais-je avec bonheur notre cour d'appel provinciale constituée tribunal de dernier ressort pour l'interprétation de nos lois civiles.

Cependant, notre situation spéciale de colonie, nos relations avec les autres provinces, notre système confédératif, la nécessité d'interpréter parfois le texte de notre constitution, me paraissent exiger l'existence d'un tribunal supérieur, chargé de décider toutes les questions d'intérêt général. Et nul ne saurait mieux s'acquitter de cette tâche que le Conseil Privé qui, par sa constitution, sa situation spéciale, sa haute autorité, offre toutes les garanties de compétence et d'impartialité requises pour assurer à ses décisions le respect et l'obéissance qu'elles doivent rencontrer.

Depuis un an, le tableau des avocats et des juges s'est quelque peu modifié, et pour diverses causes. La mort n'a pas épargné nos rangs, des deuils sensibles sont venus nous attrister.

Bien qu'à la retraite depuis quelque temps, monsieur le juge Drouin n'avait pas perdu contact avec ses anciens confrères de la magistrature et du Barreau.

Il a joué un rôle considérable au barreau de ce district. J'ai connu peu d'avocats qui aient exercé une aussi profonde impression sur la jeune génération que l'a fait monsieur le juge Drouin car, s'il avait du savoir et beaucoup de savoir, il ne manquait jamais d'évoquer, plus particulièrement par son maintien, son langage châtié et si juridique, son culte de la profession, les grands avocats d'un autre âge.

Ces grandes qualités lui ont suivi sur le Banc et en ont fait un juge respecté, toujours digne et, c'est bien à un sentiment de dignité professionnelle qu'il cédait lorsque, l'âge trahissant quelque peu ses forces physiques et lui enlevant une partie de son activité, il crût devoir, dans la plénitude de ses facultés intellectuelles, sans effort, sous la poussée de personne, rappelant le geste de monsieur le juge Meredith, demander et obtenir sa retraite.

Si l'on ajoute à ce que je viens de

Suite à la page 7

Ne se vend qu'en paquet fermé — à l'abri de la poussière!

Se dissout à l'instant

Les paillettes du LUX sont faites si minces—grâce à notre procédé exclusif—que chaque particule se dissout tout de suite dans l'eau chaude. Le LUX donne en le disant une merveilleuse savonnure qui nettoie toutes les fines choses délicates—ne laissant aucune trace de savon libre dans le linge pour le tacher ou le décolorer.

Pour le nettoyage de toutes ces fines choses le LUX est aussi inoffensif que l'eau pure elle-même.

La Joie

de voir disparaître la pellicule des dents

Si vous ne connaissez pas encore les faits suivants, faites demander tout de suite cet essai gratuit.

Par tout l'univers les gens particuliers se brossent les dents de nouvelle façon. En Amérique seulement il y a des millions de ces gens. Vous en voyez les résultats par les dents plus jolies partout où vous regardez aujourd'hui. Faite que vos dents montrent à leur tour ces résultats.

Combattez la pellicule

Vous avez les dents recouvertes d'une pellicule visqueuse, que vous pouvez sentir en ce moment. Cette pellicule colle aux dents, entre dans les crevasses et y reste. Aucune pâte à dents ordinaire ne saurait la combattre de façon efficace.

La pellicule absorbe les taches, ce qui fait paraître les dents sales. Elle forme alors des couches nuageuses. Base du tartre, elle retient de la substance alimentaire qui fermente et forme de l'acide. Elle tient cet acide en contact avec les dents pour y causer la carie.

Il s'y engendre des millions de germes qui, avec le tartre, sont la cause principale de la pyorrhée. Avec les anciennes méthodes de se brosser les dents toutes ces affections augmentaient constamment.

Puis une nouvelle méthode est venue

C'est alors que la science dentaire commença à chercher des combattants de la pellicule. Elle finit par en trouver deux, dont l'un agit pour craguler la pellicule, l'autre pour l'enlever, et sans aucun nettoyage nuisible.

Des autorités de marque ont éprouvé l'efficacité de ces méthodes. Puis les dentistes de partout ont commencé à en conseiller l'usage.

Il fut créé un pâte dentifrice nouveau type, ayant pour base les recherches modernes. Le nom en est Pepsodent. Dans cette pâte à dents moderne se trouvent ces deux grands combattants de la pellicule.

Deux autres effets

Le Pepsodent donne deux autres effets que les recherches ont prouvés être essentiels. Il multiplie l'alcalinité de la salive, destinée à neutraliser constamment les acides qui causent la carie.

Il multiplie dans la salive le ptyalin, digestif de la fécule, qui se trouve là pour digérer les dépots de féculents dont se chargent les dents et qui autrement pourraient fermenter et former des acides. De la sorte le Pepsodent, deux fois par jour, communique une vertu multiple aux deux grands agents de la nature se trouvant dans la bouche pour la protection des dents.

La signiacation pour un enfant

Le Pepsodent ouvre une nouvelle ère dans le nettoyage des dents. Cela veut dire que les enfants n'ont pas besoin de souffrir ce que vous pouvez avoir souffert avec vos dents. Cela veut dire que garçonnets et fillettes, au fur et à mesure de leur croissance, n'ont pas besoin d'avoir les dents sales.

Faites ce qui suit

Envoyez le coupon pour en avoir un tube de 10 jours. Notez comme les dents se sentent nettes après son usage. Remarquez l'absence de la pellicule visqueuse. Voyez comme les dents blanchissent au fur et à mesure que disparaissent les couches pelliculaires.

Il suffira d'une semaine pour vous donner à vous et aux vôtres une nouvelle idée de ce que veut dire la propreté des dents. Détachez le coupon tout de suite.

Fait au Canada

Pepsodent CANADA REG. IN

Le Dentifrice du Jour Nouveau

Conseillé aujourd'hui par les dentistes du monde entier. Tous les pharmaciens fournissent les gros tubes

Tube Gratuit de 10 Jours 977 Can.

LA COMPAGNIE PEPSODENT
Dépt D-449, 191 rue George, Toronto, Ont.
Prière d'envoyer par la poste un tube de 10 jours de Pepsodent à

Un seul tube par famille

Pour arrêter les boutons les vitamines de levure doivent être ferruginées

La Levure Ferruginée combine le fer organique et les vitamines organiques voulues pour faire évanouir complètement les éruptions de la peau

Dans l'espace de quelques jours vous pouvez avoir la preuve des résultats remarquables de la levure ferruginée. Pour avoir des résultats que vous pourrez réellement voir dans votre miroir et ressentir effectivement dans votre apparence tout entière, il vous faut prendre cette levure qui fournit les vitamines nécessaires à créer du sang avec la sorte voulue de fer pour donner de la force, sous la même forme que celle qui existe dans le corps humain. Il ne se produit dans le monde ou une seule levure ferruginée et s'appelle simplement la Levure Ferruginée. Ce n'est pas là une simple mixture de levure et de fer, mais c'est de la levure ferruginée laquelle est toute une substance par elle-même. Boutons, têtes noires (tannes) et éruptions signifient qu'il vous manque la sorte voulue de fer et vitamines. Il vous faut les deux. La Levure Ferruginée vous débarrassera à jamais de l'embarras des boutons, vos tannes s'évanouiront, votre sang purifié, riche et rouge, se montrera dans le rose de vos joues et dans une adorable clarté de la peau. La Levure Ferruginée vous mettra de la résistance dans les nerfs, de nouvelles cellules rouges dans le sang. Elle crée de la force dans chaque organe, chez les hommes, les femmes et les enfants. C'est aussi un fortifiant de l'estomac. Demandez la Levure Ferruginée, rien d'autre chose. Se méfier des imitations. La Levure Ferruginée se vent chez tous les pharmaciens à raison de $1.00 le paquet. Chaque paquet contient 60 tablettes, chaque tablette est cachetée. Ces tablettes ne perdent jamais leur vertu. Harold F. Ritchie & Co. Toronto, Ont. A partir d'aujourd'hui vous les baisers seront plus doux.

Les baisers les plus tendres, les plus chers sont ceux qui se donnent sur une peau claire et pure

LES TENDANCES DU STYLE

S'il y a dans l'univers un vêtement qui semble avoir la charte de pouvoir se proclamer l'élégance de la dernière minute, c'est bien un court manteau de fourrure.

CARACUL, VISON, CASTOR, PHOQUE DE L'HUDSON, ECUREUIL

LES NOUVEAUX MANTEAUX EN FOURRURE

Ces manteaux en fourrure, style primeur, sont des plus exclusifs et reflètent authentiquement les dernières nouveautés de la saison avec ses multiples originalités trop nombreuses pour les énumérer. Parcourez la liste ci-après pour les prix.

Pour $310.00 Manteaux en seal français, longueur 40 pouces, avec collet et poignets en écureuil.

Pour $178.00 Manteaux en seal français, longueur 40 pouces, avec collet large et poignets en Opossum Tasmanien.

Pour $235.00 Manteaux en seal français, longueur 40 pouces, avec collet et poignets en Opossum d'Australie.

Pour $265.00 Manteaux en seal français, longueur 40 pouces, avec grand collet et poignets en martre d'Alaska.

Pour $110.00 Manteaux en seal français, longueur 40 pouces, avec grand collet et poignets.

Pour $157.00 Manteaux en seal français, longueur 40 pouces, avec collet et poignets en martre d'Alaska.

Pour $120.00 le même Manteau avec ceinture, et collet et poignets en Opossum Tasmanien.

Pour $500.00 Manteau en seal de l'Hudson, longueur 40 pouces, collet large en martre d'Alaska, et ceinture.

Pour $400.00 même Manteau, avec collet et poignets.

Pour $500.00 Manteaux en mouton de Perse, avec collet et poignets en martre d'Alaska.

Pour $500.00 le même Manteau, avec collet et poignets.

Pour $88.00 Manteaux en martre japonaise, avec collet et poignets en seal français.

LES REVUES DES MODES ET PATRONS POUR OCTOBRE SONT ARRIVES

Si vous avez l'intention de garnir votre garde-robes pour l'automne, vous n'avez rien de mieux à faire que de visiter notre rayon des patrons. Avoir des vêtements que vous aimerez à porter devient chose facile si vous vous servez des patrons Butterick.

LE DELINEATOR d'OCTOBRE. L'exemplaire 25c

LE MIROIR DES MODES d'Octobre, contenant les derniers styles de Paris et New-York. L'exemplaire 25c

LE BUTTERICK QUARTERLY, l'exemplaire 25 cts. y compris un coupon d'une valeur de 10 cts., applicable à l'achat de n'importe quel patron Butterick.

Tous nos abonnés au Délineator et au Miroir des Modes nous feront une faveur s'ils veulent bien venir réclamer leurs cahiers au comptoir des patrons.

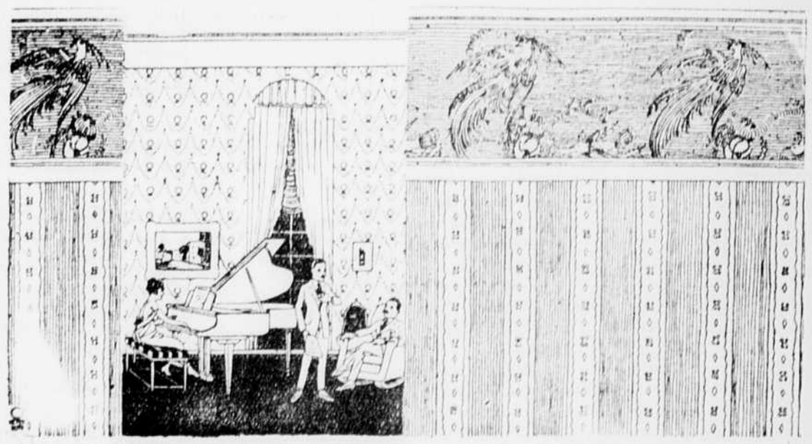

Sans Frais

Un essai de dix jours gratuit. Envoyez simplement le coupon.

UNE VENTE DE PAPIER-TENTURE

PAPIER fond brun et rayures or. Régulier le rouleau simple 30c. Spécial	20c	PAPIER fond vert, avec rayures fines, or. Rég. 45c. pour	20c
PAPIER fond brun, avec rayures rouges ou or. Rég. 30c. pour	20c	PAPIER fond bleu, fini toile de foin. Rég. 45c. pour	15c
PAPIER fond mosaique. Rég. 12 cts. Prix réduit	10c	PAPIER fond brun avec fleurs rouges et bleues. Rég. 35c. pour	20c
PAPIER fond or avec fleurs or. Rég. 45 cts. pour	25c	PAPIER fond blanc avec patrons roses. Rég. 30c. pour	18c
PAPIER fond brun, fini toile de foin, avec rayures fines, or. Rég. 20c. pour	15c	PAPIER fond blanc, avec rayures argent Rég. 20c. pour	15c
PAPIER fond vert avec patrons rouges. Rég. 18c. pour	14c	CETTE VENTE NE DURERA QU'UNE SEMAINE. PROFITEZ-EN IMMEDIATEMENT AFIN DE N'ETRE PAS DESAPPOINTE.	

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE.

DIVISION DU DETAIL - - - - - - 157-173 RUE ST-JOSEPH

A N.-Y., les valeurs-pétroles sont à la hausse
A Montréal, la Steel of Can. est cotée à 80

FLUCTUATIONS A L'OUVERTURE DE WALL STREET

Les valeurs petroles gagnent de 1 à 2½ points —La Standard Oil et la Producers et Refiners gagnent 2 points

New-York, 12.—(11 h.)—A l'ouverture il y eut un grand nombre d'achats de valeurs-pétrole qui ont enregistré un gain de 102 1-2 points. Ceci contribua à donner une allure ferme au marché.

Mais par la suite, il y eut quelqu'inégularité dans les ventes de valeurs Navigation, des Produits Chimiques et dans les Conserves.

La Standard Oil of New-Jersey gagne 2 1-2 points. La Producers and Refiners gagne aussi 2 points.

La raison en est la nouvelle que cette compagnie serait unie à une autre plus grande. La Mexican Petroleum, et la Pan-Américain, gagnent chacune un point, comme résultat du rapport des recettes, qui fait voir que des profits de $35.43 sur les actions ordinaires, pour les 7 mois se terminant le 31 juillet 1922.

En juin 1921, pour 6 mois, les profits avaient été de $17.50.

Les Valeurs de chemins de fer ont été pour un temp négligées.

La Marine, Privilé ière, gagne 15-8 sur la vente et l'Atlantic Gulf and West Indies perdent eun demi point.

La Continental Can baisse de 1 1-2 point.

L'American Can perd quelques fractions.

Le May Departement Stores établit un nouveau record.

ON S'ATTEND A UNE REACTION A LA BOURSE

Le gouvernement américain émet à un an des certificats du Trésor, pour une somme de $200,000,000 au taux de 3.3-4 p. c.

New-York, 1.—(Post and Flagg à Neuville Belleau).

Les principales nouvelles sur le marché de New-York, furent, hier, de deux ordres bien différents.

L'injonction du gouvernement contre les grévistes dans les ateliers de chemins de fer, a été étendue à dix jours. Et le gouvernement a de nouveau décidé d'émettre des certificats du trésor pour un an. Le montant émis est de $200,000,000, et le taux est fixé à 3 3-4. Le taux d'intérêt a grandement surpris les banquiers. L'argent est, il est vrai, moins rare. Mais jamais, ils n'auraient pensé que le taux eut été de moins de 4 p. c.

Cependant, cette nouvelle émission a été acceptée comme une heureuse nouvelle.

Les baissiers ont essayé, plusieurs fois, de produire une réaction sur le marché, mais sans succès.

En fait, la clôture de la séance a été ferme, comme toute la séance d'ailleurs.

Les prévisions sont diverses. Cependant, on s'attend à une baisse, car, comme c'est aujourd'hui, mardi, il y aura une prise de profits.

BELLE ALLURE DU MARCHE A MONTREAL

Hausse de toute la liste hier—Belle séance pour un lundi

Montréal, 18.—Le marché présente une allure plus régulière. Pour une séance du lundi, il y eut beaucoup de travail de fait.

La liste générale est à la hausse. Le public s'intéresse de plus en plus aux transactions.

Les pertes ont été minimes et les gains substantiels.

Peu de nouvelle importante sur le marché.

ONZE HEURES

Montréal, 12.—La British Empire et la Steel of Canada ont intéressé les spéculateurs ce matin. Les émissions de la British Empire sont sensiblement cotées comme elles l'étaient hier.

La Steel of Canada, d'abord cotée à 70¾, ce qui est une fraction de plus que la cote d'hier, est montée rapidement à 80.

(Service de la RENTE, fait par Versailles-Vidricaire-Boulais-limitée)

Le parlement anglais adoptait récemment une loi qui, pour la protection des oiseaux, interdit le port des plumes sur les chapeaux. Le vote de cette loi ayant porté préjudice à l'industrie de la mode française, les grandes maisons parisiennes auraient, selon une agence financière, décidé de ne plus acheter de plumes d'autruche à l'Afrique du Sud ni à l'Australie.

VENTE DU MATIN

Cours communiqué par NEUVILLE BELLEAU & Cie, 109 Côte de la Montagne.

Abitibi 25 à 66½.
Bell Tel. 24 à 117½, 25 à 117 3-4.
Brazilian 25 à 47¾.
Brompton Paper 45 à 35 3-8.
Can. Cement 150 79.
Canners. 15 à 38½, 125 à 39, 25 à 38¾, 25 à 39¾.
Empire 2nd. 20 à 37 5-8, 475 à 37 3-4, 70 à 37½.
Nat. Breweries. 5 à 56½.
Ottawa Power. 5 à 93½.
Price Bors. 25 à 45¼.
Quebec Ry. 5 à 27 5-8, 140 à 27¾.
Quebec Ry Bonds. 1500 à 73.
Smelters. 200 27.
Span River. 10 à 101.
Span River, Pfd. 170 à 109.
Sugar. 5 à 23, 30 à 22¾.
Toronto Ry. 145 à 85½, 20 à 85¾, 25 à 86½, 340 à 87.

BONS DE L'ETAT

Par L.-G. BEAUBIEN & Cie

Bons non imposables

1922	5½%	100.00	5.50%
1927	5½%	100.75	5.43%
1937	5½%	105.75	5.00%
1923	5½%	100.00	5.50%
1933	5½%	103.50	5.00%

Emprunts de Guerre

1925	5½%	98.00	5.62
1931	5½%	98.00	5.35%
1937	5½%	100.00	5.00%

Bons imposables

1924	5½%	99.55	5.70%
1934	5½%	100.25	5.45%

LES CHANGES A NEW-YORK

Cours fournis par la maison L.-G. BEAUBIEN et CIE, 70 rue St-Pierre, Québec.

Londres	un louis sterling	$4.84875
Paris	un franc	.0765
Bruxelles	un franc	.0725
Genève	un franc	.1803
Madrid	un peseta	.1543
Berlin	un marck	.0067
Vienne	une couronne	.000016
Rotterdam	un florin	.3880
Rome	une lire	.0430
Athènes	un drachme	.0275
Christiania	une couronne	.1604
Petrograde	un roubble	.0000
Copenhague	une couronne	.2650
Stockholm	une couronne	.21353

CHANGES A QUEBEC

Cours des changes fournis par la maison E.-L. HARDY et CIE, Québec.

Livre sterling	Angleterre	4.46	½
	Irlande	4.46	½
Francs	France		.0773
	Belgique		.0731
	Suisse		.1903
Lire	Italie		.0436
Couronne	Norvège		.1083
	Suède		.2663
	Danemark		.2147
Florin	Hollande		.3900
Finmark	Finlande		.0221
	Hong-Kong		.5858
Pesetas	Espagne		.1553
Drachme	Grèce		.0281
Mark	Allemagne		.0008¾
Couronne	Tcheco-Slavie		.0343
	Yougo-Slavie		.0034¾
	Autriche		.0030¾
	Hongrie		.0006¼
Loi	Roumanie		.0073¾
Warsaw	Pologne		.0004½
E.-V. Dollars		¼	

Le département de l'Intérieur des Etats-Unis a reçu un rapport d'experts suivant lequel les mines de charbon de Pensylvanie contiendraient 48,830,86[illegible], tonnes de charbon bitumineux. Avec la consommation moyenne actuelle, il y aurait suffisamment de charbon pour encore 29 années.

VENTES PAR LE SHERIF DE QUEBEC

No 2213

DOLBEC vs HAMELIN

1. La partie sud-ouest du lot No 2571 du cadastre officiel pour le quartier Saint-Louis, cité de Québec, emplacement situé rue Mont-Carmel, mesurant 22 pieds de front sur 93 pieds de profondeur, mesure anglaise, borné vers le nord-ouest par la rue Mont-Carmel, vers le sud-est par le No 2573, vers le nord-est par l'autre partie dudit lot No 2571 et vers le sud-ouest par le lot No 2572 avec la maison. Les murs formant les pignons desdites bâtisses étant mitoyens.

2. Le lot No 79 du cadastre officiel pour la paroisse des Grondines, emplacement situé au premier rang de la dite paroisse—avec la maison.

Vente à mon bureau, le 30 septembre courant, à 10 heures du matin pour le lot en premier lieu décrit et à la porte de l'église des Grondines, le 29 septembre courant, à 10 heures du matin pour le lot en deuxième lieu décrit.

No 3077

Lemay vs Robitaille et vir

1. Partie du lot No 1470 du cadast e officiel pour Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, lot de terre situé en la seigneurie de Saint-Ignace, concession nord-ouest du Lac Saint-Charles, contenant 80 pieds de largeur sur 150 pieds de profondeur, mesure française, borné d'un bout au nord-est par le Lac Saint-Charles, de l'autre bout au sud-ouest par un chemin connu sous le nom du "chemin neuf" du côté sud par la terre restant à Joseph Lefebvre et du côté nord par la terre de François Lepire—avec les bâtisses.

2. Partie du lot No 1471 du cadastre officiel pour Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, lot de terre situé en la seigneurie de Sainte-Ignace, concession nord-ouest du Lac Saint-Charles, contenant 150 pieds dans la ligne courant de l'est à l'ouest sur la largeur que peut avoir le reste du caillou qui se trouve sur le nord dudit lac, depuis la ligne nord du lot de terre ci-dessus décrit, borné au nord-est par le Lac Saint-Charles, au sud par le lot de terre ci-dessus décrit, au nord par le terrain de François Lepire et au sud-ouest par ledit chemin neuf—avec les bâtisses avec aussi le droit de passage à partir de ladite propriété jusqu'au No 1453-2 dudit cadastre, tel que constaté dans deux actes de dépôt reçus par Jos Allaire, N. P., le 30 décembre 1913 et le 12 janvier 1914, et enregistrés, le premier sous le No 147078, et le second sous le No 147077.

Vente "en bloc", à la porte de l'église de Notre-Dame des Laurentides, le 28 septembre courant, à 10 heures du matin. Bureau du shérif.

Québec, 12 septembre 1922.

CLEOPHAS BLOUIN
Shérif

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par la maison NEUVILLE BELLEAU et CIE Imm. Morin, Côte de la Montagne.

VALEUR	Clôt. préc.	Midi
Atlantic Gulf	32 1-2	
Am. Ind. Corp	34 7-8	
Am. Bosch Magneto	44 1-8	43 3-4
Am. SuWatra Tobacco	41	
Alcohol	64 1-2	65 1-4
Anaconda	55 1-2	55 3-8
Am. Car Foundy	193	193
Am. Locomotive	126 1-2	126 1-2
Atchison Ry	104 1-8	104 7-8
Allis-Chalmers	59	
Baltimore & Ohio	57 7-8	57 3-8
Beet Sugar	48 3-8	
Bethelem Steel	80 1-8	
Baldwin LocoWotibe	136 1-2	136
Butte & Suerior	29 3-8	
C. P. R.	144 7-8	149
Crucible Steel	96	
Corn Products	119 3-8	
California Petroleum	64	65 1-2
Chesapeake & Ohio	77 3-8	76 7-8
Central Leather	42 1-8	
Col Fuel Iron	31 3-4	
Chandler	63 3-4	63 1-2
Cuban Sugar	13 5-8	
Erie	16 7-8	16 7-8
Great Northern, priv	94 7-8	95
General Asphalt	68	67 3-4
General Motors	15	15
Inspiration Copper	42	
International Harvester	112 7-8	113 1-4
International Paper	61	61 3-8
Kennecott	37 1-4	
Kansas City & South	25 5-8	
Keystone	8 1-2	9
Lackawanna Steel	79 1-8	
Lehigh Valley	71 1-2	71 1-4
Marine	14 1-4	15 3-4
Marine, Priv	56 1-2	55 3-8
Mexican Petroleum	191 1-2	192 1-4
Missuri Pacific	25 1-4	
Missouri Pac., priv	63 1-8	
Maxwell Motors	19 5-8	19 1-2
Middle States Oil	13 3-4	13 1-2
Nickel	17 5-8	
Norfolk & Western	124 1-4	124
Northern Pacific	80 1-4	80
New Haven	32 1-2	32 3-8
New York Central	90 1-4	90 1-8
Nevada Copper	17 1-8	17
Pan American	81	81 1-2
Pennsylvania wy	46 3-4	47
Pressed Steel Car	90	91
Pierce Arrow	11 1-2	
Pacific Oil	58 1-2	59 1-8
Reading	81 7-8	81 5-8
Ry Steel Spring	120	
Rubber	57 7-8	57 5-8
Republic Steel	70 3-8	71 1-2
Royal Dutch	57 1-2	58
Retail Stores	85 3-4	86 1-4
Reposle	33 1-4	
Sugar Refinery	83 3-4	
Studebaker	131 3-4	131 3-8
Southern Ry	27	
Smelthers Ref	65 3-8	65 1-2
Southern Pacific	94 1-2	94 3-4
St. Paul	34 7-8	
St. Paul, prib	53 1-4	53 1-2
Stromberg Carburetor	57	
Sinclair Oil	33 5-8	33 1-2
Texas Oil	49 1-8	49 1-4
Texas Pacific	32 1-4	
Union Pacific	154	153 1-2
U. S. Steel	106 1-4	106
United Fruit	153	
Union Bag	77 3-4	
Utah Copper	70 5-8	
Vanadium	51 3-4	52 1-8
Westinghouse	63 3-4	65 3-8
Willys-Overland	7 3-4	
Woollens	103 3-4	103 1-2
White Motor	50 3-8	50 3-8
Workington Pump	44	
Philips Petrleum	53 1-2	
Famous Players	103	103
Textron Seaboard	20 1-2	20 1-4
Burns Brothers "B"	48	
Cuban Amer., Sugar	26 3-8	25 3-4
St-Louis South West pf	57	
Colorado Southern	48	
Superior Oil	5 1-8	
Russe, 5 1-2	14-16	
Russe 6 1-2	14-16	

Province de Québec — Cour Supérieure
District de Gaspé
CHARLES BIARDI, marchandi de Percé, dit Dist., demandeur
vs
WILLIAM DONOHUE, de Avon, Montana, U. S. A., défendeur

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Percé, 8 septembre 1922.

(Signé) ALPH. GARNEAU
protonotaire C. S.

Vraie copie.

(Signé) MAURICE BRASSET
Procureur du demandeur
11-12sept

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par la maison L.-G. BEAUBIEN et CIE, 70 rue St-Pierre, Québec.

Valeur	Clôt. préc.	Midi
Abitibi Power	66	
Atlantic Sugar	23	22 3-4
Asbestos Corp., ord.	66 1-2	off
Asbestos Corp., priv.	83	dem.
Amos Holden, priv.	4	off
Brompton Pulp	35 1-2	35 3-8
Bell Telephone	117 1-2	117 3-4
Brazilian Traction	47 3-8	47 3-8
B. E. Steel, ord.	13 3-8	13 1-2
B. E. Steel, pref. prior.	37 3-4	37 1-2
Can. Car & Fdry, ord.	25 1-2	
Can. Car & Fdry, priv.	59	
Can. Cement, ord.	79 1-2	79
Can. Cement, priv.	98	
Can. Cotton	109	
Cons. Smelters	27	27
Carriage Factory	9	dem.
Can. S.S. Lines, ord.	21 1-2	off 21
Can. S.S. Lines, priv.	57 1-2	
Can. Converters	93 1-2	
Dominion Bridge	83	
Dominion Canners	38 1-4	39
Dom. Steel Corp.	40	
Dom. Steel Corp. priv.	76	off
Detroit Emited	68 1-4	
Dominion Alass	74	
Dominion Textile	177	dem
General Electric	82	
Howard Smith	82 1-2	
Laurentide Pulp	98	
Lake of the Woods	165	
Peter Lyall Constr	48	
Montreal Power	99 1-4	99 1-4
National Breweries	56 1-2	
Ontario Steel Prods	41	off
Ogilvie Flour	248	
Penmans Ltd	116	off
Price Brothers	45	45 1-4
Quebec Ry. actions	27 1-2	27 3-4
Quebec Ry. obligations	72 3-4	73
Riordon Pulp	8	
Shawinigan Power	116	
Spanish River, ord	101	101
Spanish River, priv	109	109
Steel of Canada	79	79 3-4
St-Lawrence Flour	780	
St-Maurice Pulp	930	
Toronto Street Ry	85	87 1-2
Wayagamack	63	off
Wabasso Cotton	78 1-2	off
Winnipeg Rs	380	

Bons de la Victoire nets d'impôts

1922 5½%	100.10	100.15
1927 5½%	100.60	
1937 5½%	105.60	
1923 5½%	100.00	
1933 5½%	103.45	103.60

Emprunts de guerre

1925 5%	98.00	
1931 5%	98.25	
1937 5%	100.00	

Bons de la victoire imposables

1924 5½%	99.55	
1934 5½%	100.05	

Banques

Commerce	185 1-2	
Hochelaga	146	
Molsons	160	off
Montreal	221	221
Nationale	105	dem.
Nova Scotia	260	dem.
Royal	198	198
Union	136 1-2	off

LE COMMERCE ALLEMAND DANS L'INDE

On mande de Calcutta au Morning Post de Londres:

"Le marché des peaux est de nouveau accaparé par l'Allemagne. Le chiffre des importations allemandes de peaux se rapproche rapidement de celui d'avant-guerre."

M. VERNON-G. CARDY, gérant de l'Hôtel Clifton, Niagara Falls, qui vient d'être promu gérant de l'Hôtel Mount Royal Mo réal, à une assemblée des dir cteurs de la United Hotels Company of America, tenue à Montréal, le 5 de ce mois

LA CAISSE D'ÉCONOMIE
de Notre-Dame de Québec

PAS DE CEREMONIES!

Ouvrir un compte est chose facile à la Caisse d'Economie. Fondée pour promouvoir la petite épargne, nous invitons les dépôts de 25c et en montant.

12 BUREAUX A QUEBEC ET LEVIS

$495,000.
CITE DE QUEBEC
Débentures de 10 ans à 5 1-2% ou 20 ans à 5%

La BANQUE DE MONTREAL, SUCCURSALE ST-ROCH, CITE DE QUEBEC, est autorisée de recevoir au nom de la Cité de Québec, des soumissions cachetées pour l'achat des valeurs suivantes.

$495,000 Débentures de 10 ans en date du 1er octobre 1922, échéant le 1er octobre 1932, portant intérêt au taux de 5½% par année, payable semi-annuellement, le 1er octobre et le 1er avril. Le principal et l'intérêt payables à la Banque de Montréal, à Québec (succursale St-Roch) ou à Montréal, ou à Toronto, au choix du détenteur. La valeur de chaque débenture sera de $100, $500 et $1,000 avec des coupons pour l'intérêt y attachés.

ou

$495,000 Débentures de 20 ans en date du 1er octobre 1922, échéant le 1er octobre 1942 portant intérêt au taux de 5% par année, payable semi-annuellement le 1er octobre et le 1er avril. Le principal et l'intérêt payables à la Banque de Montréal, à Québec (succursale St-Roch) ou à Montréal, ou à Toronto, au choix du détenteur. La valeur de chaque débenture sera de $100, $500 et $1,000, avec des coupons pour l'intérêt y attachés.

Des soumissions peuvent être offertes et pour les débentures de 10 ans et pour celles de 20 ans, mais la Cité n acceptera que l'une des deux, si toutefois elle en accepte une.

La livraison et le paiement des débentures devront se faire à la Banque de Montréal, succursale St-Roch, Québec, le ou vers le 10 oct. 1922. Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté pour un pour cent du montant total de l'émission et payable au Trésorier de la Cité. Ces soumissions devront être adressées au Gérant, Banque de Montréal, succursale St-Roch, Cité de Québec, P. Q. Canada, endossées "Soumissions pour Débentures de la Cité de Québec" et présentées au plus tard à 3 h. 30 p.m. (heure avancée) le 14 sept. 1922. Ces soumissions devront couvrir le montant total de l'émission. Aucune soumission pour une partie quelconque de l'émission ou pour des valeurs tant soit peu différentes de celles décrites ci-dessus, ou changeant les termes de paiement et de livraison, ne sera prise sous considération. Ni la soumission la plus élevée, ni aucune soumission ne sera nécessairement acceptée.

Le soumissionnaire à qui sera acordée l'émission devra payer aussi l'intérêt accru sur les débentures du 1er octobre à la date du paiement.

Pour plus amples renseignements ou détails, prière de s'adresser à la Banque de Montréal, succursale St-Roch, Cité de Québec ou au Trésorier de la Cité de Québec.

Tous les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions à 4 p.m (heure avancée) le 14 septembre 1922, à l'Hôtel de Ville, Québec.

PLACEMENTS

Municipalité du village de St-Alexis-de-la-Grande-Baie 6% 1925
Municipalité du village d'Amos 6% 5 ans
La Tuque Scolaire 6% 5 ans
Amos Scolaire 5.90% 20 ans
Cité de la Rivière-du-Loup 5½% 1 à 20 ans
Syndics et Fabrique d'Amos 6% 10 ans
Paroisse de St-Stanislas Co. Champlain 6% série de 1923 à 1942
Village des Deux-Rivières (Village St.-Stanislas Co. Champlain 6% série de 1923 à 1937
Ville de Chicoutimi 5½% 1 à 30 ans
Hôpital Notre-Dame 6% 21 ans
Trois-Rivières (Garante 6% 10 ans
Canton LaSarre 6% 4 ans
Syndics de St-Cœur-de-Marie 6% 1 à 9 ans
Ville de Paris 6% 8 ans
Ville de LaSalle 6% 3 ans
Cie des Pouv. d'eau du Saguenay 7% 9 ans
Cie P.-T. Legaré Ltée 7% 9 ans
Cie Hydraulique de St-François 7½% 8 ans

Nous échangerons, au prix du marché, les bons de la Victoire pour les obligations ci-haut mentionnées.

PROVINCIAL SECURITIES LTD
105 côte de la Montagne
Tél: 6377 - QUEBEC
J.-H. BOISVERT, N. P.
Directeur-gérant
Bureau à Trois-Rivières
291 rue St-Paul
Représentant
A.-S. BOISVERT

LE ministère des Travaux publics recevra jusqu'à **midi,** (heure avancée), **vendredi, le 22 septembre 1922,** des soumissions pour des réparations et le prolongement du quai de Bersimis (Betsiamites), dans le comté de Saguenay, P. Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: Soumission pour réparations et prolongement, au quai de Bersimis, P. Q.

On peut consulter les plans, les formules de contrat et se procurer des devis et des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, aux bureaux des ingénieurs de district, à l'édifice du bureau de poste, Québec, P. Q., et à l'édifice du bureau de poste, Rimouski, P. Q., ainsi qu'au bureau de poste de Betsiamites, P. Q.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le ministère conformément aux conditions mentionnées dans lesdites formules.

Un chèque égal à 10 p. c. du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons des emprunts de guerre du Dominion, ou des bons d'emprunt et des chèques, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

Remarque—On peut se procurer au ministère des Travaux publics des tracés bleus (blue prints) en fournissant un chèque de banque accepté, pour la somme de $10, payable à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics. Ce chèque sera remis si le soumissionnaire offre une soumission régulière.

Par ordre,
R.-C. DESROCHERS,
Secrétaire
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, 31 août 1922
5-12-14sept.

LA LOI DE FAILLITE

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de
WILFRID FORTIN, marchand, St-Côme
Cédant autorisé

AVIS est par le présent donné que VENDREDI le 22 septembre 1922 à 11 heures a. m.

Sera vendu à notre bureau, 101 rue St-Pierre, Québec, l'actif en cette affaire comme suit:

A.—Fonds de commerce		$ 970.83
Ameublement de magasin		35.15
		$1,005.98
B.—Les droits du cédant sur un engin à gazoline 12 forces		125.00
C.—Crédits suivant liste		376.11
D.—Deux emplacements situés en la paroisse de St-Côme, côté nord de la route nationale Lévis-Jackman dont un contenant 50 pieds de profondeur dans la ligne du côté nord-ouest, 31 pieds de profondeur dans la ligne du côté sud-est, 200 pieds de largeur au bout de la profondeur et 75 pieds en front et l'autre contenant 150 pieds de front sur 118 pieds de largeur à la profondeur 60 pieds de profondeur du côté sud-est, la ligne du côté nord-ouest étant de biais, étant ces deux emplacements partie du lot No 40D du cadastre officiel pour le 1er rang du canton Linière, à compter d'Dublin, de l'Isle, avec bâtisses dessus construites et dépendances.		
E.—Le lot No 31 et la moitié sud-est du lot No 32 du cadastre officiel pour le 2e rang du canton Linière, section A.		
F.—Le lot No 10 du 4e rang, section B du canton Linière.		

La vente se fera pour chaque item séparément.

L'inventaire et la liste des crédits sont visibles à notre bureau.

Le magasin sera ouvert pour inspection du fonds de commerce, mercredi le 20 septembre courant.

Conditions de paiement: Argent comptant.

BEDARD & BELANGER
Syndics autorisés
Bureau 101 rue St-Pierre
Québec, le 7 septembre, 1922
9-12-14-16-19-21sept.

SOUS LA LOI DE FAILLITE

VENTE PAR SOUMISSIONS

Dans l'affaire de:
LA CIE MANUFACTURIERS DE LEVIS, LTEE,
Lévis, Qué., Cédante autorisée.

Avis est par les présentes donnés que des soumissions cachetées et endossées "Soumissions de La Cie Manufacturière de Lévis, Ltée" et adressées aux soussignés seront reçues, à leurs bureaux, d'hui au 21 septembre 1922, à midi, pour l'achat de l'actif, en cette affaire, comme suit:

"A"1.—Un emplacement avec bâtisse en brique servant de manufacture, sur le côté ouest de la rue Chabot, connu sous le lot No 283 et 284-8 ..... $19,075.00

2.—Un emplacement avec bâtisse en bois servant de magasin, sur le côté est de la rue Guenette, connu sous le lot No 290 ..... 10,000.00

3.—Un emplacement avec bâtisse, (vieille boutique), sur le côté ouest de la rue Guenette, connu sous le lot No 318 ..... 2,000.00

4.—Un lot de terre(un emplacement, avec hangar à bois, situé sur le côté est de la rue Chabot, contenant 30 pieds anglais de front sur 53 pds de profondeur, plus ou moins, borné en front à l'ouest à la rue Chabot, au nord par M. Albert Shalenks, au sud à la ville de Lévis à l'est au numéro 287 faisant partie, côté nord, du lot No 270 du cadastre officiel du quartier Notre-Dame, en la ville de Lévis 300.00

L'acquéreur devra assumer les taxes municipales, scolaires, rentes foncières ou autres pouvant affecter les dits immeubles à compter de la dernière échéance.

"B" Machineries et outillage 18,800.76

"C" Fonds de commerce, consistant en:

Peinture	$1,075.35	
Cercueils	6,229.55	
Meubles	2,054.02	
Jouets	4,536.85	
Fermmeries	2,738.25	
Bois	5,469.19	
	$22,100.21	
"D" Ameublement	1,241.10	
"E" Roulant	347.50	
"F" Dettes de livres, suivant liste	5,083.36	

Les soumissions pour les propriétés, item A, pourront être faites en bloc ou pour chaque propriété séparément.

Les soumissions pour les items B, C, D, E et F, devront être faites pour chaque item séparément "en bloc", à tant dans la plastre.

Ces divers items pourront être visités en s'adressant aux soussignés.

Pour plus amples informations, s'adresser à nos bureaux.

Québec, le 6 septembre 1922.

LARUE, TRUDEL & PICHER,
Syndics autorisés.
Bureaux, 126 rue St-Pierre.
Edifice Dominion, Québec.
7-9-12-14-16-18-19sept.

OBLIGATIONS EUROPEENNES
PRIX DEFIANT TOUTE COMPETITION
QUI?
Ceux qui ont demandé nos prix avant d'acheter ailleurs
LE SAVENT!
Comparez et jugez
Nous offrons les obligations suivantes.

FRANCE	**normal**		**environ**
Gouv. Français	6%	193.	$72.00
Gouv. Français	5%	193.	60.00
Gouv. Français	4%	193.	50.50
Ville de Paris	5%	96.	36.00
Crédit National	5%	96.	40.00
Crédit Foncier	5%	49.	16.00
ALLEMAGNE			
Ville de Berlin	4%	240.	.80
Gouv. Allemand	5%	240.	.70
Gouv. Allemand (Irages)	5%	240.	.85
AUTRICHE			
Ville de Vienne	5%	202.	.03
Gouv. Autrichien	6%	202.	.03
POLOGNE			
Gouv. Polonais	5%	193.	.20

E.-L. HARDY & Cie
98 ST-PIERRE QUEBEC
TEL.: 8630-4472

LA LOI DE FAILLITE

Vente à l'encan

Dans l'affaire de
ALPHONSE GAUVIN
"Spot Cash Market"
épicier, 132, 5e rue, Limoilou, Québec
Cédant autorisé

Avis est par le présent donné que
JEUDI, LE 14 SEPTEMBRE 1922
A 11 HEURES AM.
(heure avancée)

sera vendu à mon bureau, 44 rue Dalhousie, Québec, l'actif de cette succession comme suit:

A.—Fonds de commerce d'épiceries	$2,527.40
Ameublement du magasin	240.25
	$2,767.65
B.—Crédits suivant liste	1,685.12
C.—Une caisse enregistreuse "National"	600.00
D.—Un Barr Register 100 comptes	50.00
E.—Une balance "Dayton"	250.00
F.—Un Show Case "8 pieds"	225.00
G.—Un stand à biscuits, pour 18 boîtes	100.00
H.—Ameublement du bureau	22.00
I.—Ameublement de la boucherie Limolion	221.00
J.—Ameublement de la boucherie St-Sauveur	108.70
K.—Une balance "Toledo"	225.00
L.—Un couteau à jambon à St-Sauveur	400.00
M.—Un couteau à jambon à Limolion	225.00
N.—Un moulin électrique	150.00
O.—Environ 2 tonnes charbon	40.00
P.—Roulant: chevaux, voitures, etc	752.50
Q.—Un automobile "Studebaker" Big Six modele 1921	3,200.00
R.—Un garage en tôle 25 x 15 pieds	300.00
S.—Un lopin de terre situé sur le côté nord de la rue St-Vallier, quatier St-Vallier, contenant 33 pieds de front sur environ 98 pieds de profondeur, le tout plus ou moins, avec bâtisses et dépendances dessus construites, et étant la partie sud de l'emplacement connu sous le No deux cent cinquante (250) de la subdivision du lot désigné sous le No deux mille cent deux (2102) sur le plan et dans le livre de renvoi officiel du cadastre de la paroisse de St-Sauveur de Québec, borné la partie vendue au sud par la rue St-Vallier, au nord par le reste du dit lot, appartenant à Joseph Ratté ou représentants, à l'ouest par l'avenue Biraouette et au nord-est par les représentants du Dr Larochelle tel que le tout est actuellement, circonstances et dépendances	300.00

La vente se fera pour chaque item séparément "en bloc" à tant dans la piastre excepté les items R, R. S, lesquels seront adjugés au plus haut enchérisseur.

L'inventaire et la liste des crédits sont visibles à mon bureau.

Le magasin sera ouvert mercredi, le 13 septembre 1922 pour inspection du stock crédits, roulant, etc., etc.

Conditions de paiement: **argent comptant.**

J.-P.-E. GAGNON
Syndic autorisé
Bureau: 44 rue Dalhousie
Bâtisse Canada Steamship Lines Ltd
Québec 15 août 1922
26-29août. 2-6-9-13-8-12sept

LA LOI DE FAILLITE

Vente à l'encan

Dans l'affaire de
DONAT MARTEL, marchand de bois, et propriétaire de moulins, Caussapcal, P. Q.
Cédant autorisé

AVIS est par le présent donné que VENDREDI le 22 septembre 1922 à 3 heures a. m.
heure avancée

sera vendu à mon bureau, 44 rue Dalhousie, Québec, l'actif appartenant à cette succession, comme suit:

1—Crédits et billets, suivant liste	$7,271.28
2—Roulant chevaux, voitures d'hiver et d'été, harnais, etc	3,647.50
3—Engin à gazoline 8 c. v. Empire	100.00
4—Automobile Overland touring 4	500.00
5—Un piano	350.00
6—Un lot de bois de sciage et fuseaux au moulin Hoopwell, Fournier et Morisette	5,872.50
7—Une machine à additionner	200.00
8—Un typewriter "Remington" No 7 avec bureau	65.00
9—Un coffre-fort 26 x 26 x 44	225.00
10—Un bureau "Rolling Top" et filières	30.00
Montants dus garantis par obligations	
11—Lot No 41 3e rang Lepage dû par E. Bergeron, Caussapcal	500.00
12—Lot No 48 ouest chemin Kempt, dû par O. Truchon, Fournierville	850.00
13—Lot No 34 sud-est, 2e rang Lepage, dû par E. Audet, Caussapcal	2,500.00
14—Lots Nos 1-7-8 et 9, 2e rang, Causapcal, dus par E. & B. Pilotte, de Causapcal	9,500.00
16—Nos 61 ouest chemin Kempt et 57 et 58 est chemin Kempt, Causapcal, dûs par E. Levasseur, de Causapcal	2,500.00
16—Lot No 5-a Humqui, dû par E. Glasson, de Causapcal	1,800.00
17—Lot No 6, 3e rang Lepage, dû par H. Bergeron, de Causapcal	400.00
18—Lot No 27 et 28, 1er rang Matalick dus par S

A LEVIS

Ils sont de retour d'Europe

MM. les abbés Joseph Roy et Janvier Lachance, professeurs au Collège de Lévis, sont de retour d'un voyage de trois mois en Europe. Ils sont arrivés dimanche matin sur le navire "Corsican". MM. les abbés Roy et Lachance ont visité l'Angleterre, la France, l'Italie, la Suisse et se sont rendus en Bavière, où ils ont assisté aux représentations de la Passion.

La démission d'un échevin à Lévis

La séance du conseil de ville de Lévis qui devait avoir lieu, hier soir, a été remise à mercredi soir prochain, vu la grande chaleur qu'il faisait hier. Le conseil aura plusieurs questions importantes à discuter, entre autres celle de déterminer le prix de l'aqueduc et aussi celle de la démission de M. J.-A. Gagné, comme échevin de la Cité de Lévis.

Chambre de Commerce de Lévis

Il y aura réunion de la Chambre de Commerce de Lévis demain soir, à 8 heures, dans la salle des Chevaliers de Colomb. On dit que plusieurs questions intéressantes seront discutées.

Mariage Gamache-Lachance

Ce matin, à 9 heures dans la chapelle des Congréganistes, à Lévis, a été béni le mariage de M. Roch Gamache avec Mlle Marie-Jeanne Lachance.

M. Alphonse Gamache servait de témoin à son fils et M. Louis Lachance accompagnait sa fille.

La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé J.-Eugène Lachance, professeur au Collège de Lévis, frère de la mariée.

Après le déjeuner pris à la résidence de M. Lachance les nouveaux époux sont partis en voyage de noces à Toronto et aux Chutes Niagara.

Nos meilleurs souhaits de bonheur les accompagnent.

Le nouveau vicaire de St-David

M. l'abbé J.-B. Jacques, vient d'être nommé vicaire à St-David de l'Auberivière, en remplacement de M. l'abbé René Routhier, nommé vicaire à Ste-Aurélie.

Commission Scolaire de Lévis

Une assemblée de la Commission Scolaire de Lévis, sera tenue ce soir, à 7 h. 30, dans la salle de l'Ecole des Frères Maristes, Avenue Bégin.

Funérailles de Mme Vve Octave St-Laurent

Ce matin à 9 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu, à l'église St-David de l'Auberivière, les funérailles de Mme Vve Octave St-Laurent. L'inhumation eut lieu au cimetière St-David.

Jeudi prochain, le 14 septembre à 2 hrs. p.m. (heure avancée) aura lieu à la chapelle des congréganistes de N.-D. de Lévis, une assemblée pour l'oeuvre de la Crèche. Les dames patronesses de la Crèche de Lévis, Bienville, Lauzonet St-David sont cordialement invitées à cette assemblée.

A LAUZON

Au chantier Davie, à Lauzon

Le navire "Indo-Chine" est sorti aujourd'hui de l'ancienne cale-sèche de Lauzon et sera remplacé demain ou jeudi par le navire "Belluchestown".

Il y a actuellement environ 300 ouvriers qui travaillent au chantier Davie. Un certain nombre sont employés aux réparations importantes que l'on fait subir au navire "Naraganseth".

Conseil à Lauzon, demain soir

Il y aura séance du conseil de ville de Lauzon demain soir, à 8 heures. A cette réunion régulière du mois, le conseil discutera toutes les questions laissées en suspens aux assemblées précédentes.

Ses deux enfants bien malades de la diarrhée

Tous ceux qui souffrent d'affections intestinales comme la diarrhée, dysenterie, colique, choléra, cholera morbus, cholera infantum, ou autre relâchement de l'intestin, s'apercevront que l'Extrait de Fraises Sauvages du Dr Fowler procurera du soulagement de façon plus rapide et plus permanente que tout autre remède offert en vente aujourd'hui.

Mme Roy Keith, Charlton, Ont., écrit: "Je vous écris pour vous dire ce que l'Extrait de Fraises Sauvages de Fowler a fait pour moi. L'été dernier, mes enfants eurent une terrible attaque de diarrhée au point qu'ils en vomissaient et renvoyaient beaucoup de sang. J'essayai tous les remèdes auxquels je pus songer, mais finalement j'achetai une bouteille d'Extrait de Fraises Sauvages du Dr Fowler, dont la moitié environ suffit pour arrêter complètement la diarrhée. J'en ai parlé à plusieurs autres; aussi ne voudrais-je pas m'en passer à la maison, car je puis dire en toute sincérité qu'il a sauvé la vie à mes deux enfants".

Prix 50c. la bouteille; préparé seulement par La Cie T. Milburn (limitée), Toronto, Ont.

Cuticura embellit votre teint.

L'usage quotidien du Savon nettoie et purifie les pores de la peau, empêchant ainsi les têtes noires et les boutons. L'Onguent calme et guérit toute irritation ou rugosité de la peau. Ils sont excellents pour la toilette comme également le Talc Cuticura pour saupoudrer et parfumer la peau.

Savon 25c. Onguent 25c et 50c. Talc 25c. Vendus par tout le Dominion. Dépôt canadien: Lymans, Limited, 344, rue St-Paul Ouest, Montréal.

Le Savon Cuticura rase sans pot

MESSAGE DE SANTE AU MONDE

Prenez du "Fruit-a-tives" et Vous Vous Porterez Bien

Le Fruit-a-tives, ce merveilleux médicament à base de fruits et de toniques, est le meilleur agent médicinal connu.

Comme les oranges, les figues, les pommes et les prunes sont les remèdes même de la nature, le Fruit-a-tives—à base de ces fruits—est le remède par excellence de l'estomac, du foie, du rein, le grand dépuratif du sang, le remède pour le mal de tête, la constipation, la mauvaise digestion, et la nervosité. Pour bien vous porter, prenez du Fruit-a-tives.

50c la boîte; les 6, $2.50. Boîte d'essai: 25c. Chez tous les marchands ou expédié sans frais par la poste par Fruit-a-tives, Limitée, Ottawa.

BIENVILLE

Il a failli rouler sous un auto

Le petit garçon de M. Alfred Poisson, rue Wolfe, Bienville, revenait de la classe, vers onze heures, hier matin, lorsqu'il fut victime d'un accident qui heureusement n'a pas eu de suites graves. Il sortit de la classe chez M. Ouellet avec ses compagnons et voulut traverser la rue juste au moment où un auto sédan arrivait. Lorsqu'il se rendit compte du danger, l'auto était sur lui, mais l'enfant eut la présence d'esprit de se cramponner au protecteur en fer placé à l'avant de la voiture ce qui fut son salut. Le chauffeur arrêta son auto aussitôt et se porta au secours de l'enfant qui fut transporté dans sa famille. Il souffre de blessure à la tête et à une jambe.

Mariage Grant-Guay

Ce matin, à 5 h. 3 , dans l'église de Bienville, a été béni le mariage de M. John Grant avec Mlle Lediana Guay, de St-Alphonse de Thetford.

La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé Grégoire, professeur au collège de Lévis.

M. John Grant servait de témoins à son fils et M. A. Guay accompagnait sa fille.

On va ouvrir une 4e classe à Bienville

La Commission Scolaire de Bienville va avoir une assemblée, ce soir à 8 heures, dans la salle de l'hôtel de Ville. La principale question discutée va être celle de l'ouverture d'une quatrième classe pour les garçons, vu que la nombre est trop grand pour trois classes seulement.

Une messe pour les défunts de la paroisse

Une messe a été dite dimanche matin, à 8 h. 30 par M. l'abbé Pelletier, dans le cimetière Mont-Marie, à Lévis, pour le repos de l'âme des paroissiens de Bienville inhumés dans ce cimetière. Un sermon a été fait par M. l'abbé Pelletier On dit que c'est l'intention de M l'abbé Pelletier d'aller dire une messe dans la chapelle du cimetière de Lauzon pour le repos de l'âme des paroissiens de Bienville inhumés dans ce cimetière.

ST-ROMUALD

En voyage

Messieurs les notaires Boutin-Bourassa et Cantin, seront de retour de leur voyage, le 15 septembre prochain.

Cercle choral

Les répétitions du Cercle Choral, recommenceront vendredi de cette semaine, le 15 courant. Les membres de toutes les parties, soprano, ténor, alto et basse, sont priés d'assister. La réunion aura lieu comme d'habitude aux salles de l'hôtel de ville et commencera à huit heures précises strictement. On se propose une saison très active et nul doute que tous les membres seront heureux d'y contribuer par leur dévouement et leur bonne volonté coutumière.

Les pièces

Les officiers du Cercle Choral sont à étudier une quantité de pièces, pour faire leur choix et se mettre au travail pour la soirée qui sera donnée le mois prochain. Il nous fera plaisir sous peu de donner un aperçu de l'intéressant programme que l'on veut préparer.

LOISELLEVILLE, ONT.

La température est accablante depuis plus d'une semaine, et si l'été fut assez frais, le mois de septembre nous fournira une belle occasion d'entendre dire: "Qu'il fait chaud" !!!

Le Rév. Père Loiselle jouit de la présence d'une de ses soeurs, Mme Dorès de Montréal, qui est en visite au presbytère, accompagnée de son époux, M. Dorès, ainsi que de son frère M. Louis Loiselle.

—Mme Geoffrion, ainsi que sa fille, Eulalie, de Chicago, étaient de passage au presbytère, cette semaine, en route pour Montréal.

Mme Geoffrion est la cousine de notre curé.

—Mlle Jeanne Cléroux, nous quittait pour Ottawa, dimanche dernier où elle doit poursuivre ses études.

—Mlle Joséphine Rhéaume partira le 17 courant, pour London, Ont., où elle doit compléter ses études. Mlle Rhéaume a passé de brillants examens à l'Académie Ste-Marie, de Windsor, en juin dernier.

Mlle Juliette Cléroux vient d'obtenir son diplôme "Modèle" français et anglais avec la note 'Distinction'. Mlle Cléroux a fait ses études chez les Révérendes Sœurs Grises de la Croix, à Aylmer, province de Québec.

—Mlle Béatrice Bénéteau, fille de M. Joseph Bénéteau, est partie dimanche pour le couvent d'Amherstburg, où elle doit se perfectionner en musique.

La trésorrie américaine annonce que la dette publique des Etats-Unis a augmenté de $90,000,000 en février.

Le 28 février la dette totale était de $23,478,667,789, contre $23,388,544,236 le 31 janvier. L'augmentation est principalement attribuée à l'émission de près de $601,000,000 de bons du trésor, tandis que les titres du gouvernement retirés en février ne se sont élevés qu'à $511,000,000 environ.

ST-ROCH

Vente des bancs

C'est dimanche, le 24, que seront vendus les bancs dont la rente n'aura pas été payée le 21 du courant.

Prédicateur

Les exercices de la sainte visite sont prêchés par le R. P. Antonin, franciscain.

Ces exercices sont suivis par une grande foule.

Il se blesse

Le jeune Wilfrid Renaud, journalier s'est infligé une douloureuse blessure à la tête, hier soir, en faisant une chute dans l'escalier de la rue de la Couronne.

On dut le transporter à sa pension, chez Mme Morin, où il a reçu les soins nécessaires.

ST-SAUVEUR

En retraite

Les RR. PP. Francoeur, Bernèche, Cotnoir et Leclerc, font leur retraite annuelle au Cap-de-la-Madeleine.

Le Choeur St-Louis

Ce soir, recommenceront les répétitions hebdomadaires du Choeur St-Louis. Les membres sont tous invités.

Tronc du Sacré-Coeur

La semaine dernière les paroissiens ont déposé la somme de $69.92 dans le tronc du Sacré-Coeur.

Joli résultat

Les quêtes faites dimanche, au bénéfice de la Basilique de Ste-Anne ont rapporté la somme de $331.00.

Visite paroissiale

Les quelques Pères qui restent pour la direction de la paroisse, visitent cette semaine les paroissiens des rues Bld. Langelier, Massue, Victoria, Arago, Hermine, Carillon et Châteauguay.

JACQUES-CARTIER

Joli résultat

La quête faite pour la reconstruction de la Basilique de Ste-Anne a rapporté la somme de $1,177.

Confessions

Demain après-midi, les prêtres de la cure entendront les confessions.

La Ste-Croix

C'est jeudi prochain que sera célébré l'Exaltation de la Ste-Croix et des reliques de la vraie Croix et de la Couronne d'Epines seront exposées en ce jour.

STE-MONIQUE DE NICOLET

Lorsque les révérendes Sœurs Grises de l'Hôtel-Dieu de Nicolet viennent tendre la main dans leur visite annuelle, elles retournent toujours très enchantées de la sympathie des paroissiens.

Dimanche, le 3, une partie de whist fut organisée par M. l'abbé A. Denoncourt, vicaire, et sous la direction de M. le curé Blondin; de nouveau les paroissiens répondirent à l'appel et surent généreusement donner pour la belle œuvre, pour les pauvres.

Il y eut musique, déclamation et amusements divers.

—Mlle Juliette Chaîvette est revenue d'une promenade, de Uptown, où elle passa quelques jours chez sa tante, Mme Sabin Tétreault.

—Mlles Marcelle, Marthe et Madeleine Montplaisir ainsi que M. Philippe Milot, de Drummondville, étaient dimanche dernier en promenade chez leurs parents.

—Mlle Thérèse Allard de La Baie-du-Febvre, est venue passer quelques jours chez son oncle, M. Louis Allard.

—Le R. P. Lajoie, directeur du séminaire canadien, à Rome, était l'hôte du R. P. A. Blondin, curé.

—Le R. P. Joseph Beauchemin, curé de Ste-Marie-de-Blandford, était, ces jours derniers, en promenade chez son père, M. J.-B. Beauchemin.

—Mlle Antoinette Poirier, de St-Grégoire, est à passer quelques jours chez Mme Donat Therrien.

—M. et Mme Adalbert Mayrand, de Montréal, M. et Mme Félix Descôteaux, de Nicolet, étaient dimanche dernier, les hôtes de M. Joseph Descoteaux.

Veillez toujours à ce que vos prix soient corrects.

Ayez toujours une installation moderne, mais sans tomber dans l'exagération et dans des dépenses disproportionnées.

LE SOUFRE EST BON POUR LES BOUTONS

En appliquer suivant les instructions quand la peau se perce

Toutes les fois que la peau se perce sur le visage, le cou, les bras ou le corps, il suffit d'appliquer du Mentho-Sulphur pour y remédier tout de suite. On dirait que les boutons sèchent sur-le-champ pour disparaître aussitôt, déclare un dermatologiste de marque.

On n'a jamais rien trouvé pour prendre la place du soufre comme remède aux boutons. Il est inoffensif et peu coûteux. Demandez simplement au pharmacien une petite jarre de Mentho-Sulphur et serrez-vous-en à la façon du cold-cream.

A LIMOILOU

Les zouaves

Il y aura exercices de la compagnie, mercredi soir, à 8 heures ; que tous ceux qui ont donné leur nom soient présents, ainsi que ceux qui désirent en faire partie.

Par ordre,
Le secrétaire

ST-CESAIRE

Funérailles

Samedi, le 19 courant, ont eu lieu à St-Césaire, les funérailles imposantes de M. Simon Senécal, financier, époux de dame Elphégina Nadeau.

Les porteurs étaient, MM. C.-A. Phaneuf, Dr Bernard, maire de St-Césaire, Augustin Dionne, Napoléon Dufresne, Napoléon Dubreuil et Léon Chabot.

Conduisaient le deuil : les quatre fils du défunt : Geo. Senécal, Louis-Paul, Joseph et Jean, son gendre M. Hector Laferté, de Québec, son frère Oscar Senécal, de St-Césaire, ses beaux-frères, MM. Hector Perrin, de Verdun, Rouville et Albert Messier, de Montréal, et Jos. Lassonde, de Richmond, ses oncles, MM. Siméon et Paul Noiseux, de Rougemont, ses neveux M. Raymond Senécal, de New-Bedford et MM. Gaston, Roger, Gérard, Bernard, Simon et Jacques Senécal, de St-Césaire.

Dans le cortège on remarquait : l'hon. L.-P. Brotteur, juge de la Cour Suprême, Ottawa ; MM. Régnier Brodeur, avocat, de Montréal; Oscar Désaultels, N. P., de Montréal ; Durocher, N. P., de St-Hilaire; Pierre Dussault, N. P., de St-Césaire; les docteurs Pépin, Comtois et Mignault, de Montréal ; Dr Laporte, de St-Hilaire ; Dr Verdun, de Granby ; Joseph Laferté, préfet du comté de Drummond ; Athez Laferté, régistrateur ; Euclide Duhamel, J.-O. Leclair, Robert Duhamel, et Oscar Lefebvre, de Drummondville ; Henri et Joseph Pepin, de la Pointe-aux-Trembles ; Maxime et Joseph Huberdeau, de St-Rémi-de-Napierreville ; Pierre Denis, de St-Hyacinthe ; Alphonse Lavoie et Albert Denis, de Montréal ; Oleary Mercure, de Granby ; Anthime Arès, Emile Bédard, D. Brayley et Delphis Malo, de Rougemont ; Joseph Tétrault et Emmanuel Noiseux, de St-Jean-Baptiste de Rouville ; France Roy, Tancrède Roy, Omer Roy, Edgar Roy, Geo. Roy, Alfred Ouimet, Napoléon Ouimet, Philippe Blais, Rosaire Dussault, E. E. L., Rabouin, H. Neveu, A. Neveu, W. Neveu, Henri Grisé, Adrien Grisé, Euclide Nadeau, Philéas Métivier, Henri Métivier, Ludger Audet, sr, Ludger Audet, jr, Xavier Audet, Rodolphe Nadeau, Eugène Leroux, Toussaint Loiselle, Ernest Deschamps, Philippe Giroux, Napoléon Parent, Néré Parent, Napoléon Giroux, Olivier Giroux, Emery Brodeur, Joseph Chabot, Fortunat Gingras, R. Hamel, Armand Dubuc, J.-Bte Hamel, Wellie Pigeon, Yvon Pigeon, Rouville Pigeon, Lucien Tanguay, Armand Dufresne, Alexandre Dufresne, Emile Dubuc, tous de St-Césaire ; et une foule d'autres dont les noms nous échappent.

C'est M. l'abbé Gervais, vicaire de St-Césaire, qui fit l'absoute. Le service fut chanté par le chanoine Senécal, de St-Hyacinthe, assisté du Rév. Père Crevier et de l'abbé Gervais, comme diacre et sous-diacre.

La messe des morts fut très bien rendue, par la chorale des Pères Ste-Croix.

L'église était trop petite pour contenir toutes les personnes qui avaient tenu à rendre un dernier hommage au disparu.

La famille Senécal, si cruellement éprouvée, a reçu un très grand nombre de témoignages de sympathie.

LORETTEVILLE

Le 3 du courant, après une longue et douloureuse maladie soufferte avec la plus entière résignation, s'éteignait doucement dans le Seigneur dame Philomène Sylvain, épouse de M. Louis Hébert.

A l'exemple de la femme forte dont il est parlé dans l'Evangile, elle fut une chrétienne accomplie, épouse aimante et douce mère, tendre et dévouée, d'un jugement très sain; elle avait compris que le véritable bonheur d'une âme, est de se dépenser sans compter.

Elle n'épargna donc aucun sacrifice pour bien former ses enfants, afin d'en faire de bons et fervents catholiques. Fidèle à la tradition des bonnes mères canadiennes, elle eut huit enfants, dont six lui survivent et qui déplorent sa perte, ce sont : Mme Philéas Bélanger, de Québec, M. Joseph Hébert et Mme I. Bouchard, de Ste-Anne-de-Beaupré, Mme Pierre Lortie, de Beauport et Mme I. Côté, de Château-Richer, M. Odilon Hébert, de Limoilou.

Charitable, généreuse, elle employa tous les moments de sa vie, au soin de sa famille et à secourir les pauvres et les indigents.

Toute sa carrière fut donc remplie par l'action, la prière et le dévouement.

Préparé par de longs mois de souffrances, elle a vu venir la mort avec le plus grand calme, l'offrande de sa vie fut facile, puisque toute celle-ci avait été une réparation à bien mourir.

Les funérailles ont eu lieu le 5 du courant à Ste-Anne-de-Beaupré. La levée du corps fut faite par le R. P. Leclerc, curé de Ste-Anne; et le service fut chanté par le Rév. Jos.-Cléophas, Giroux, curé, du Village Huron, assisté de diacre et sous-diacre.

L'inhumation eut lieu au cimetière de Ste-Anne-de-Beaupré.

A la famille en deuil, nous offrons nos plus sincères sympathies.

Village Huron, Loretteville, 8 septembre 1922.

COMMUNIQUE

Bien qu'il y ait une faible diminution dans le chiffre des exportations canadiennes de pulpe et de papier pour le mois de juillet, comparativement au mois précédent, d'après la Canadian Pulp and Paper Association, les chiffres pour les quatre premiers mois de l'année fiscale courante accusent une augmentation considérable, eu égard aux quatre mois correspondants de l'année précédente. La valeur totale des exportations est de $35,286,317, comparativement à $30,331,249, en 1921.

Les exportations de pulpe de bois pour ces quatre mois sont de 291,640 cordes, d'une valeur de $2,078,782. En 1921, pour les quatre mois correspondants, on avait exporté 284,-01 cordes, évaluées à $3,704,327.

SANS ALUN

PRODUIT CANADIEN

MAGIC BAKING POWDER

LA PURETÉ DES ALIMENTS ASSURE LA SANTÉ
LA POUDRE A PÂTE "MAGIC" ASSURE LA PURETÉ DES ALIMENTS

E.W. GILLETT COMPANY LIMITED
WINNIPEG TORONTO, CANADA MONTREAL

UN DISCOURS

(Suite de la page 5)

dire que, fils de ses œuvres, père de famille exemplaire, il fut toujours vraiment bon et condescendant pour tous, plus spécialement pour les jeunes qu'il aimait à aider. L'on comprendra facilement pourquoi son souvenir vivra longtemps chez nous.

Nos confrères, MM. Omer et Paul Drouin, voudront bien, une fois encore, accepter nos sympathies profondes dans ce deuil auquel nous nous associons.

Peter French, depuis quelques années, souffrait, avec une résignation sereine, d'un mal implacable qui l'invalidait une bonne partie du temps.

Chose extraordinaire, notre confrère, au milieu de ces difficultés physiques qu'on aurait cru insurmontables, trouva l'énergie nécessaire pour exercer sa profession jusqu'au dernier moment.

Il a été fauché à l'âge où un avocat déploie toutes les ressources de son talent.

Peu de confrères furent donés à la façon de Peter French et il est certain que, n'eût été ce fatal accident qui l'arrêta au commencement de sa course, il se fût montré l'un des plus brillants des nôtres et le plus éloquent d'entre tous.

Pierre Cantin, après avoir été le joyeux confrère, le jovial compagnon qu'il faisait bon de rencontrer, nous a laissé le souvenir du fidèle officier public, dont le plus grand souci était d'obliger tous ceux qui l'approchaient.

Pas un d'eux ne sera oublié.

Depuis la dernière réunion, l'Université Laval, à la recherche de nouveaux professeurs, jetait les yeux sur nos confrères, MM. Jules-Arthur Gagné, J.-A. Prévost et J.-P.-A. Gravel et leur confiait des chaires d'enseignements.

L'honneur était bien mérité, meilleur choix ne pouvait être fait, car tous ces avocats distingués possèdent au plus haut point les qualités maîtresses qui font les excellents professeurs.

Lors de son assermentation, nous avons eu le plaisir de saluer monsieur le juge Stein et de lui présenter les hommages du Barreau.

Tout récemment, M. Aimé Marchand, était fait Juge-en-chef de la Cour de Magistrats et membre adjoint de la Commission des services publics.

Tour à tour, substitut du Procureur général, professeur à l'Université, membre du Bureau des examinateurs pour la province, avocat recherché à la tête d'une importante étude, M. Marchand a brûlé les étapes et s'est acquis, en bien peu de temps, une réputation considérable.

Il monte sur le banc à l'âge où beaucoup d'autres ne songent qu'à entrer sérieusement dans la carrière. C'est un hommage à ses talents incontestables, à sa science profonde, à sa droiture de caractère comme aussi à sa probité professionnelle.

Il laissera un grand vide au Barreau, car il avait l'estime de tous. Les regrets des confrères perdront de leur acuité en songeant que, dans la nouvelle sphère où il évoluera, il apportera près de nous à l'administration de la justice les mêmes qualités supérieures qui l'ont fait s'élever si rapidement.

Nous tenons à enregistrer un fait considérable dans les annales du Barreau: il y a vingt-cinq ans depuis quelques mois que monsieur le juge en chef, Sir François Lemieux, est devenu juge, il y a cinquante ans qu'il a été fait avocat.

C'est trop beau pour ne pas souligner pareil événement dans une occasion comme celle-ci. Ce qui mieux est, Sir François Lemieux est resté le plus laborieux, le plus actif, le plus alerte, comme le plus enthousiaste de tous nos juges; il a gardé l'âge de son cœur et son cœur n'a pas vieilli.

Je n'ai pas l'intention de faire ici son éloge; le Barreau se chargera, dans peu de temps, de commémorer comme il convient ce double anniversaire, si heureux pour Monsieur le Juge-en-Chef et pour nous-mêmes, et je ne veux pas anticiper.

En attendant, qu'il me soit permis, au nom du Barreau, de féliciter sir François Lemieux, de l'assurer de l'estime toute particulière, comme du respect et de l'affection qu'éprouvent pour lui tous les avocats, et de faire des vœux pour que longtemps encore, la Providence lui conserve cette vivante allure d'esprit, cette activité fébrile qui nous le retiendront au poste si plein de responsabilité qu'il occupe dans le meilleur intérêt de la justice.

Nos rangs qui s'étaient quelque peu éclaircis par ces disparitions et ces vides, se sont refermés et grossis par l'arrivée de nouveaux venus. Ils ont mis au rancart le vieux complet. "Ils entreront dans la carrière quand leurs aînés n'y seront plus," et tous jeunes, remplis de talents, après de brillantes études, avec l'enthousiasme et le courage de leurs vingt ans, ils ont pris plein pied dans la profession, et ils ont été les bienvenus. Ils se nomment : MM. Maurice Boisvert, Québec, Robert Cannon, Québec, Joseph-Alfred Dion, Ste-Anne-de-la-Pocatière, Edouard Gaudreault, Baie-St-Paul, Cesaire Gervais, Sherbrooke, Chs-Edouard Gobeil, Québec, Louis Lemay, Fortierville, Eugène Lacroix, Les Cèdres, Philippe Pacaud, St-Joseph de Beauce, Antoine Rivard, Québec.

De la part du Juge-en-Chef, MM. les Jeunes, vous serez, dans un instant, l'objet d'une attention toute spéciale et vous recevrez de lui des conseils que vous apprécierez à leur juste mérite et que, pas plus que nos devanciers, croyez-m'en, vous n'oublierez jamais.

Si j'avais un mot à ajouter, je vous dirais: "Ayez, dans l'exercice de votre profession, dans toute votre carrière un esprit qui calcule toujours, mais un coeur, lui, qui ne calcule jamais."

La Standard Oil of Indiana a eu des bénéfices nets de $21,288,344 en 1921. Les recettes brutes furent approximativement de $2,000,000 plus fortes, la différence ayant été absorbée par les taxes fédérales.

ETRANGE ! ETRANGE !

On a reçu ce matin aux bureaux de M. C.N.A. Langevin du C.P.R., une langue outre-populaire dont on n'a pas bien saisi le sens exact, quoiqu'elle soit écrite proprement au crayographe et en assez bon anglais. C'est un citoyen de Québec qui veut garder devant le public l'anonymat. Nous résumons ici la déclaration étrange que le Québecois fait aux autorités du C.P.R.

Depuis quelques jours, l'auteur de la lettre fait des reconnoissances au haut du cap Diamant; il serait même aventuré au haut de la tour à vingt cages en construction au centre du Château Frontenac.

Perché à ces hauteurs, notre homme affirme qu'il a vu au coucher du soleil se refléchir avec une netteté parfaite au ciel où il portait ses regards, le détroit des Belle-Ile, Terre-Neuve, l'île d'Anticosti et jusqu'aux eaux de la baie d'Hudson. Ces vue panoramiques l'ont laissé dans l'extase. Le correspondant dit qu'il ignore comment ces phénomènes peuvent se produire. Les ondes hertziennes mises en action par le radio atteignent-elles le pouvoir de dessiner ces terres lointaines pour la curiosité de notre paisible population qui commence à se lasser du même spectacle qu'offre la Terrasse? Ou plutôt, l'auteur de l'épître aurait il rêvé?

Il n'est pas croyable que les autorités du C. P. R fassent d'enquête. Mais nous ne serions pas surpris de voir beaucoup de gens, ce soir, au coucher du Soleil, lever les yeux au ciel pour faire un voyage à bon marché à l'île d'Anticosti ou mieux, vers la baie d'Hudson, où la température est un peu plus fraîche que celle que nous avons depuis quelques jours à Québec.

L'ALCOOL DE BOIS

New-York, 12.—(Spéciale au "Soleil".)—Un si grand nombre de personne sont mortes récemment pour avoir bu de l'alcool de bois que les chimistes du bureau du District Attorney Ruston, de Kings County, où onze personnes sont mortes récemment, ont décidé de rendre public un moyen de découvrir si une boisson contient de ce poison.

Il suffit de chauffer un fil de cuivre et de le plonger dans un verre de cette boisson. Si en aspirant les vapeurs qui se dégagent ainsi, les yeux et le nez de la personne se mettent à pouler, il n'y a aucun doute que la boisson contient de l'alcool de bois.

La publication de cette expérience a été décidée en vue de l'offre faite par plusieurs personnes résidant au numéro 116 Conover Street, Brooklyn, de boire de l'alcool qu'on a trouvé chez eux afin de prouver qu'il ne contient pas de poison. Plutôt que d'exposer les gens à ce danger, on a préféré faire appel aux chimistes.

La dernière vente à l'enchère de la laine détenue par le gouvernement fut tenue récemment. Le tout fut vendu à des prix généralement de vingt-cinq pour cent plus élevés que ceux de la vente de février, mais il était difficile à cause de la grande variété des prix d'établir des comparaisons définitives.

COLUMBIA CIGARROS

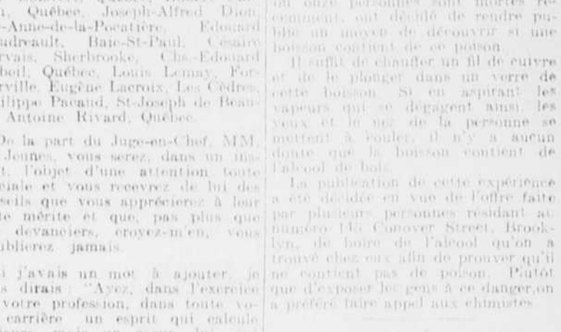

10 pour 25¢

COLUMBIA CIGARROS

SPECIALS

Notes Sociales

L'honorable juge d'Auteuil est revenu de la Malbaie par le bateau dimanche soir.

Monsieur le notaire Sirois qui a passé la fin de semaine avec sa famille à la Pointe au Pic, est de retour en ville, madame Sirois et ses enfants reviendront dans le cours de la semaine.

L'honorable P.-J. Paradis est à Montréal pour quelques jours.

L'honorable Sénateur D.-O. Lespérance est parti pour le lac Sainte-Anne en excursion de pêche.

M. Charles Angers, avocat, est revenu de la Malbaie.

L'honorable juge Albert Sévigny et sa famille sont revenus de la Pointe au Pic, où ils ont passé la belle saison.

Madame Alfred Marois, de la rue Saint-Cyrille, est revenue de Montréal où elle était l'invitée de sa sœur, madame Fernand Robert.

A la réception donnée jeudi dernier par mademoiselle Marguerite Chounard, rue d'Auteuil, en l'honneur de mademoiselle Bernadette Rouillard, dont le mariage avec M. F.-X. Chounard aura lieu le 19 septembre, mesdames Jules Brochu et Léo Rouillard servaient le thé et les glaces, aidées de mesdemoiselles Norah Devlin, Louise Pacaud, et Pauline Lebel.

Le mariage de mademoiselle Marguerite Bossé, fille de M. et madame J. de S. Bossé, avec le capitaine Raymond Garneau, fils de M. P.-H. Garneau, aura lieu le 3 octobre prochain.

M. et madame W.-A. Home, du chemin Saint-Louis, annoncent les fiançailles de leur fille Evelyn, avec le capitaine Frederick-Elliott Brown, fils de M. et madame W.-H. Brown, du chemin Sainte-Foy.

Mademoiselle Rita Taché, a reçu samedi à l'heure du thé, à la résidence de ses parents en l'honneur de mademoiselle Camille Chaloult, dont le mariage avec M. Paul-Miville Dechêne, aura lieu le 21 septembre prochain. Madame René Chaloult, madame J.-A. Bélanger servaient le thé aidées de mesdemoiselles Anita Chaloult, Esther et Marielle Taché et Marguerite Bélanger.

M. Elisée Thériault, député à la Législature, et M. Henri Gagnon, directeur gérant du "Soleil", recoivent à dîner de soir, au club de la Garnison, en l'honneur du commandant et des officiers de la "Ville d'Ys".

Mme Tancrède Bienvenu et Mlles Bienvenu sont revenues de la Pointe-au-Pic où elles ont passé l'été.

M. Doherty, gérant général du Trafic voyageur sur les "Canada Steamship Lines, était à bord du bâteau venant de la Malbaie dimanche.

Mlle Madeleine Hamel est revenue des Eboulements où elle était l'invitée de sa cousine mademoiselle Renée de Sales Laterrière au "Manoir".

Mme Charles O'Regan de cette ville annonce le mariage de sa fille, Doris Isabelle, avec M. Alfred-Ernest Shannon, fils de M. et Mme Francis Shannon, de Belfast, Irlande. Le mariage aura lieu en octobre.

M. Alfred Decelles, fils, est revenu de la Pointe-au-Pic et passe quelques jours en ville, avant de retourner à Ottawa.

M. et Mme P.-A. Alain sont partis hier pour Montréal.

M. Antoine Thibault a passé avec succès, son brevet pour l'étude de la médecine.

Mlle Vera Dubé et Mlle Isabelle Daly, qui ont passé quelque temps à Montmorency, les invités de M. et Mme Eugène De Foy, sont retournées à Montréal.

Mme B.-G. Bourgeois, de Montréal, a reçu à déjeuner vendredi dernier, en l'honneur de madame Ombredanne, de Paris, dont le mari, le docteur Ombredanne, était de passage à Montréal, pour le congrès des médecins de langue française de l'Amérique du Nord. Les autres invitées de madame Bourgeois étaient: madame Rosaire Thibaudeau, madame Albert de Lorimier, madame Louis Beaubien, madame Edouard Fabre Surveyer, madame Athanase David, madame Louis de Lotbinière Harwood, madame Pierre Beullac, madame de Beaujeu Domville, madame A.-Chase Casgrain, madame O.-F. Mercier, madame Paul Lacoste, madame L.-P. Normand, des Trois-Rivières, madame C. Vézina et et madame Couillard, de Québec.; madame Raoul Masson et madame J.-N. Roy.

M. H.-A. Fortier, M. P., et sa fille, Madeleine, qui ont fait un voyage sur les côtes du Pacifique, sont retournés à Ottawa.

Sir George et lady Foster sont en ce moment les invités de la comtesse de Caillères à son château près de Fontainebleau. Ils étaient dernièrement à Berlin, à l'ambassade anglaise, et ont aussi visité Budapest, les invités du gouvernement hongrois.

Ces jours derniers, à la résidence d'été de M. Ernest Lemieux, à New-Liverpool, eut lieu un "surprise party", à l'occasion du 25ème anniversaire de mariage de M. et Mme Jos. Lamontagne, de Charny.

Une adresse des mieux choisies fut lue par Mlle Marie-Laure Villeneuve, cependant qu'un magnifique cadeau, comprenant un service à thé en argent, fut présenté aux heureux jubilaires par Mlle Evelyn Kiely.

La maison et le parterre de gazon, ainsi que les arbres, étaient richement décorés de lanternes japonaises et chinoises, et de drapeaux aux couleurs éclatantes.

A minuit, un succulent goûter fut servi aux nombreux convives qui s'en retournèrent à une heure assez avancée de la nuit, enchantés des belles heures qu'ils venaient de passer.

M. et Mme Joseph Lamontagne, M. W.-J. Kiely, maire, M. et Mme Fortunat Hamelin, M. Casimir Roberge, M. et Mme Théodule Hamelin, M. et Mme Pantaléon Roberge, Mme Vve Joseph Hallé, Mme Vve Hilaire Villeneuve, M. Jos Lamontagne jr, Mlle Marie-Anna Fréchette, M. Robert Landry, Mlle Emélia Lamontagne, M. Légori Girard, Mlle Marie Lamontagne, M. Donat Villeneuve, Mlle Yolande Breton, M. Roméo Villeneuve, Mlle Marie-Anne Allard, Mlle Bernadette Roberge, M. Lévis Villeneuve, Mlle Evelyn Kiely, M. Aurèle Villeneuve, Mlle Ernestine Roberge, M. Jules Vallière, Marie-Laure Villeneuve, M. Rodolphe Breton, Mlle Bernadette Hallé, Léo Hamelin, Cécile Hallé, Diana Roberge, Adrienne Hamelin, Pierre Roberge, Rita Hamelin, Yvette Lemieux.

M. et Mme Cyrenus Tessier, née Juliette Couchy, sont de retour de leur voyage de noces.

Mlle P. Garneau, A.-A. Lachance, W. Ouellet, Nap. Trépanier sont revenus d'un voyage aux Etats-Unis.

M. et Mme H.-E. Plaute, de Montréal, sont en ville.

M. et Mme Cor. Dion sont partis pour Ottawa.

Mlle Ernestine Girard, est revenue de Percé.

Mlles Ange-Aimée et Gilberte Royer, de St-Charles, se sont embarquées samedi dernier à bord du vapeur "Québec" pour un voyage à Montréal, elles seront les hôtes de leurs tantes.

Mlles Dionne ont reçu hier quelques amis en leur chalet de "La Pointe".

Mlle Eliane Ouellet, de Rivière-du-Loup, est en ville après une promenade de quelques semaines à Trois-Rivières, où elle était l'invitée de Mme S. Descoteaux.

Mlle B. Descoteaux est de retour aux Trois-Rivières, après avoir passé un mois à Rivière-du-Loup, l'hôte de sa tante Mme A. Spénard.

Mlle Maud Flynnn est partie hier pour le King County Hospital, New-York, où elle suivra un cours de garde-malade.

Les nombreux amis de Mlle Flynn lui souhaitent beaucoup de succès.

M. Odilon Brochu, à l'emploi du Canadian National Railways, est retenu à ses appartements pour quelques jours, par suite d'une légère indisposition. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Mlle Germaine Galipeault et sa sœur, Rachel, sont à Maskinongé les invitées de leur grand'maman Mme L.-E. Galipeault.

M. Georges Bélanger, propriétaire du "Headquarters", Mme Bélanger et leur fille, Cécile, ainsi que Mmes Adélard Minguy et J.-D. Beaudoin sont partis, samedi matin, pour une promenade à Montréal et les environs. Ils font le voyage en auto et seront de retour dans quelques jours.

M. Valmore Bienvenu, substitut du Procureur-Général, est parti lundi pour Sherbrooke, où il assistera au conventum des rhétoriciens de 1912, au Séminaire St-Charles Borromée.

M. Alfred-R. Nadeau, d'Iberville, Qué., est venu passer une semaine à Québec. Il retourne ce soir par le "Montréal" charmé de son séjour ici.

M. Joseph Maheu, d'Arthabaska, ainsi que son fils Ubald, employé à la Banque Molson, de Victoriaville, était de passage à Québec et Lévis, au commencement de la semaine.

M. le Dr et madame N.-A. Sirois, de Ste-Anne-de-la-Pocatière et leur nièce, Mlle Yvonne Grégoire, de Québec, sont de retour d'un voyage en auto, aux montagnes Blanche, Atlantic City et Manchester, N.-H.

La pêche au Canada en l'année 1918 a rapporté la jolie somme de $60,243,420.

Le mot Khedive signifie Prince, quoique le Khedive ait beaucoup plus de pouvoir qu'un prince dans certains pays.

Billet du jour

Caprice

Ecrivez-vous plus facilement à la main ou à la machine? Vous faut-il le silence et le papier blanc sur lequel on médite, avec un crayon ou une plume qui prend des attitudes surprenantes lorsqu'on y porte attention.

J'ai entendu discuter des messieurs qui soutenaient qu'il n'y a aucune différence, je suis tout probablement capricieuse puisque j'écris sans hésiter mes lettres au dactylo, tandis que je ne puis aligner un petit billet de rien du tout, sans arrêter ce cliquetis de métal qui fait fuir l'inspiration.

Ce n'est pas qu'il me faille le temps d'entrer dans une profonde méditation: sitôt le sujet trouvé et raisonné, le reste vient par surcroit. Ce soir, j'ai eu plus que d'habitude du mal à m'y mettre.

Il est venu des visites charmantes auxquelles j'aurais voulu parlé sans que cela soit possible, d'abord à cause du travail pressant que j'étais en train de faire; et puis, ma toilette, à cette chaleur, n'était vraiment plus assez collet monté pour me permettre d'aller leur souhaiter la bienvenue.

Je suis donc restée rivée à ma table de travail tandis qu'en bas fusaient les rires et que montait le diapason des voix m'apportant des lambeaux de phrases.

Seulement, je n'ai plus trouvé de sujet pour mon billet et le papier blanc et le crayon le meilleur n'y ont rien fait, c'est tout probablement un nouveau caprice.

GENEVIEVE

Vous les rappelez-vous?

Ces Annonces ont toutes Paru Dernièrement dans les Journaux

LE BUT DU CONCOURS

Partout la campagne d'annonces de la Frontenac est reconnue comme le plus grand succès de ces dernières années. Puissante, originale, toujours vraie, elle fait connaitre les solides qualités de la Frontenac Export Ale. Et quel succès obtenu! Quel prestige ajouté au commerce de la Province de Québec!

Mais n'oubliez pas que si l'annonce a pu faire connaitre le produit, la qualité supérieure et uniforme de la Frontenac Export Ale fut le roc inébranlable sur lequel son succès s'est élevé. L'annonce n'est un succès que si le produit est un succès.

Donc, pour trouver des idées nouvelles, stimuler l'annonce, profiter de l'imagination populaire, nous organisons ce grand concours.

$1,000 pour la meilleure idée! C'est peut-être vous qui l'aurez! Essayez! Cela en vaut la peine! Envoyez votre idée au gérant du concours de la Brasserie Frontenac, à Montréal.

REGLES DU CONCOURS

1. Tout le monde peut en faire partie.
2. Tout ce qui est nécessaire c'est de soumettre votre idée. Vous n'êtes pas obligé d'écrire une annonce. Envoyez simplement votre idée, écrivez-la à votre manière.
3. Les juges du concours seront: M. H.-A. Robert, chef du service de l'administration à la "Presse"; M. Eugène Tarte, vice-président et gérant de la publicité à la "Patrie"; M. R.-B. Guay, gérant de la publicité au "Standard"; M. Henri Guy Vaillant, gérant de la publicité chez Dupuis Frères, Limitée; M. P.-H. Devenish, chef de la publicité au "Herald".
4. Le concours commencera le 1er septembre et se terminera le 30 novembre.
5. Aussitôt que le concours sera fermé toutes les idées seront données au juge. Leur décision sera annoncée le 7 décembre et sera finale.
6. Les prix seront donnés immédiatement après que la décision du comité sera connue.
7. Les annonceurs de profession ne pourront pas en faire partie.
8. Aucun employé de la Frontenac ne pourra en faire partie.
9. Chaque contestant pourra soumettre autant d'idées qu'il le désire, mais un prix seulement lui sera accordé.
10. Dans cette "idée" il sera défendu de discréditer les produits des autres brasseries.
11. Tous les concurrents devront envoyer leurs idées au Gérant du Concours, Brasserie Frontenac, Limitée, Montréal.

Ecrivez votre nom et votre adresse bien lisiblement

25 Prix Accordés

Premier prix	$500
Deuxième prix	150
Troisième prix	100
Quatrième prix	50
Cinquième prix	25
Sixième prix	25
Septième prix	15
Huitième prix	15
Neuvième prix	15
Dixième prix	10
Onzième prix	10
Douzième prix	10
Treizième prix	10
Quatorzième prix	10
Quinzième prix	5
Seizième prix	5
Dix-septième prix	5
Dix-huitième prix	5
Dix-neuvième prix	5
Vingtième prix	5
Vingt-et-unième prix	5
Vingt-deuxième prix	5
Vingt-troisième prix	5
Vingt-quatrième prix	5
Vingt-cinquième prix	5

SOUMETTEZ VOTRE IDEE AUJOURD'HUI

Etudiez-les attentivement! Essayez d'en saisir l'idée maîtresse! Une de ces annonces peut vous suggérer une idée précieuse et votre idée est peut-être l'idée gagnante! Nous ne vous demandons pas de nous rédiger une annonce, ne l'oubliez pas.

Vous hésitez? Vous ne savez pas comment trouver une idée? Voici un moyen! Répondez par exemple à ces questions? Pourquoi la Frontenac Export Ale est-elle répandue dans le monde entier? Pourquoi la préférez-vous à d'autres? Est-ce pour ses vertus vivifiantes? Sa force stimulante! Son âge! Son goût exquis! Sa saveur délicieuse! Allons, que répondez-vous? Ca y est - vous avez trouvé pour une annonce une idée lumineuse.

ENVOYEZ VOTRE IDEE IMMEDIATEMENT

C'est VOTRE IDEE que nous voulons! Toutes les annonces sont à base d'idées. C'est pour qu'on nous fournisse des idées et rien que des idées que nous faisons ce concours! Votre idée à vous peut vous valoir $500, $150 ou $100! Qui sait! Ne manquez pas cette occasion exceptionnelle! Votre idée peut être jugée la meilleure — pourquoi pas? et que vous en coûte-t-il d'essayer votre chance?

Quelle que soit votre idée, SOUMETTEZ-LA! N'ayez pas peur! Qui vous dit que vous ne tenez pas l'idée gagnante? $1,000 en échange d'idées nouvelles, c'est-à-dire originales et neuves! Toutes les idées seront jugées d'une façon équitable, sans aucun favoritisme.

Envoyez-nous autant d'idées qu'il vous plaira! Augmentez ainsi vos chances de gagner! Ne vous contentez pas d'un seul essai! Cherchez, persistez! Gagnez un prix! Contribuez au perfectionnement de l'annonce!

Repassez et vérifiez la liste des 25 prix accordés — lisez les conditions du concours — ensuite à l'œuvre! en vous disant que VOUS SEREZ DU NOMBRE DES GAGNANTS. Allons, vous le pouvez! Il suffit d'essayer! Vous en serez bien récompensé!

$1,000 GRATIS! $1,000 GRATIS!

Pour vous Aider

Nous avons fait imprimer une petite circulaire contenant toutes nos annonces récentes. Demandez-en une copie, elle ne coûte rien et vous sera d'un grand secours, étant pleine de suggestions.

ADRESSEZ TOUTES LES "IDEES" AU GERANT DU CONCOURS, BRASSERIE FRONTENAC, LIMITEE, MONTREAL

LETTRES ET APPRECIATIONS

sur "Propos Japonais"

LETTRE DE SON EMINENCE

Archevêché de Québec, le 24 juin 1922

Au Révérend Père Urbain-Marie Cloutier, O. F. M., Missionnaire Apostolique au Japon.

Mon bien chère Père,

Quelques heures de voyage m'ont permis de prendre connaissance du beau volume de vos "**Propos Japonais**", que votre Frère en religion, le Père Bonaventure, a eu la délicatesse de me présenter en votre nom. Je me hâte de venir vous en offrir mes plus sincères en même temps que mes plus chaudes félicitations.

L'observation déjà faite est juste : ce sont là plus que "de vains discours, de fugitives impressions de voyage"; ce sont de très fortes études psychologiques d'un peuple intéressant, peut-être, de peuples païens. Et réellement, ces pages nous manquaient.

Mais maintenant, nous les avons ; et, ce qui est mieux, nous les tenons précisément d'une plume apte à nous les fournir.

Le Missionnaire, en effet, — et par son séjour plus prolongé au pays qu'il décrit, et par ses études plus approfondies de la langue du peuple dont il parle comme aussi par ses relations individuelles plus intimes auxquelles l'oblige son ministère de prêtre,—est certainement le personnage le mieux qualifié pour ces sortes d'analyses. En outre, l'angle de la foi—le seul absolument sûr—sous lequel il se place, donne à ses observations, avec ce ton désintéressé cette garantie de certitude qu'on attendrait vainement d'autres bouches.

Oui, mon Révérend Père, j'en ai la conviction, vos pages à la fois si sérieuses et si bien écrites obtiendront tout le succès qu'elles méritent: elles fixeront de suite l'attention du grand public et prépareront une mentalité plus réfléchie, plus sympathique et, par suite, plus équitable à l'égard de ces peuples jaunes qui sont nos frères comme les autres. Puis, agrémentées qu'elles sont de tant d'intéressantes gravures, elles ne manqueront pas de captiver notre jeunesse étudiante et de faire naître des vocations à l'apostolat.— Le double but que vous visiez sera donc, par le fait, atteint.

Encore une fois, mon Révérend Père, je vous félicite de vos si nobles et si heureux efforts, et je souhaite à vos "**Propos**" la diffusion qu'obtiennent présentement parmi nous les "**Débuts**" de votre frère, le Père Bonaventure.

Votre tout dévoué en Notre-Seigneur.

L.-N. CARD. BEGIN,
Arch. de Québec

LETTRE DE MGR CLOUTIER

Evêché des Trois-Rivières, 18 juin 1922

Cher et Révérend Père,

J'ai reçu avec plaisir, et lu, moi aussi avec le plus grand intérêt", le livre, apostolique si beau que vous venez de publier, et dont, à titre de diocésain, d'homonyme et de parent, sans doute, vous avez bien voulu me faire la gracieuse dédicace.

Je vous remercie de cet honneur, et je vous félicite du zèle ardent qui vous a poussé à entreprendre et aidé à mener à si bonne fin, malgré vos pénibles travaux de missionnaire, le surcroit de travail que représente un livre de ce genre.

Ce livre, comme dit l'auteur distingué de la Préface, renferme plus que de simples "**Propos**"; c'est une étude sociale et religieuse que seul, "un missionnaire en quête d'âmes lentes à venir pouvait faire avec autant de justice, de patience et de délicatesse !"

En Auteur pratique, cher Père, vous n'avez pas négligé le côté attrayant, et votre livre, avec ses nombreuses gravures et illustrations, ses "Propos" de toutes sortes et des plus variés, intéressera l'enfance aussi bien que l'âge mûr.

Enfin, cher Père, laissez-moi vous répéter à mon tour, que votre beau livre arrive à son heure et des plus à propos! au lendemain même de la fondation d'un Séminaire canadien français des Missions Etrangères ! Puisse-t-il en être l'alimentation, voire même le prolongement dans toutes les familles du Canada-français, et, jusque dans l'ancienne Mère Patrie, la France, terre si fertile en Missionnaires !

Aussi cher Père, c'est de tout cœur que je vous bénis, vous et votre œuvre éminemment Apostolique, et que je fais des voeux pour son abondante et rapide diffusion.

Veuillez me croire, Cher Père,

Votre bien dévoué en N.-S
F.-X., Ev. des Trois-Rivières.

"MILLBANK"

10 pour 15¢

25 pour 35¢

LA CIGARETTE DE QUALITE

IMPERIAL TOBACCO COMPANY OF CANADA, LIMITÉE.

Elles sont heureuses et bien portantes

Vous devriez être comme elles

UN grand nombre de maux dont les femmes sont atteintes ne relèvent pas de la chirurgie. Des déplacements sérieux ou des changements radicaux ne se sont pas encore produits.

Une petite pièce d'un mouvement d'horlogerie peut se dévisser et peut arrêter l'horloge ou la faire avancer ou retarder. Si on ne fait pas à temps ce qu'il faut faire, cette petite pièce peut se détacher tout à fait et causer un dérangement sérieux du mouvement tout entier. Il en est de même dans les maladies des femmes. Ils commencent par de petites choses, mais si on les laisse se prolonger, ils s'agravent et produisent un état sérieux.

Lorsque les premiers avertissements ou symptômes se produisent, prenez du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, pour les faire disparaître et les empêcher de devenir sérieux.

HAmilton (Ontario)—"J'avais souffert trois ans d'une maladie de femme qui me causait de la faiblesse, des douleurs et des irrégularités qui me clouaient au lit quatre et cinq jours chaque mois. J'avais des maux de reins à me rendre presque folle. Je lis dans le "Hamilton Spectator" l'annonce du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham et j'en pris. Maintenant je n'ai plus de douleurs et je suis assez bien réglée, à moins que je ne me surmène, ou que je reste sur mes pieds depuis le matin jusque très tard le soir. J'ai recommandé à plusieurs de mes amies le Composé Végétal"—Madame EMILY BEECROFT, 16 Douglas Street, Hamilton, Ontario.

Une femme habitant un district rural de la province d'Ontario apporte son témoignage au Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

Pine Grove, (Ontario)—"Je pris du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham pour des maladies féminines. J'avais des maux de tête et de reins, des douleurs entre les épaules et sous les omoplates et dans les côtés. Parfois je ne pouvais faire mon travail. Je pris du Composé Végétal sur le conseil de ma belle-mère. Il m'a fait plus de bien que tous les autres médicaments. C'est pourquoi je le recommande." MADAME EDGAR SIMMONS, R. R. No. 2, Pine Grove (Ontario.)

Plusieurs lettres de ce genre établissent la valeur du

Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

LYDIA E. PINKHAM MEDICINE CO., A LYNN, MASS.

VOYAGEZ PAR LA VOIE NATIONALE

Le seul service direct entre Québec et Ottawa.

Le Chemin de Fer National offre, entre Québec et Ottawa un service qui ne peut être surpassé et sur lequel le public voyageur peut compter. Des wagons-dortoir les plus modernes, tout en acier, quittent la Gare du Palais à 10.45 p. m. (heure solaire) et arrivent à Ottawa à 11.45 a. m. tous les jours, le dimanche excepté.

Au retour, ces wagons-dortoir quittent Ottawa à 7.25 p. m. tous les jours excepté le dimanche et arrivent à Québec à 6.45 a. m.

Les wagons-dortoir pour Montréal et Ottawa peuvent être occupés à Québec dès 10.00 p. m. et à la même heure au départ de Montréal et Ottawa.

Pour vos billets, reservations etc., téléphonez à 530 ou 5125. (Res.)

SERVICE DE WAGON-LITS ENTRE LEVIS ET CAMPBELLTON

Le **Chemin de fer National du Canada** désire porter à la connaissance du public voyageur qu'à partir de samedi le 16 septembre, le wagon-lits Campbellton-Lévis partira de Campbellton le mardi, jeudi et samedi au lieu du dimanche, mardi et jeudi comme auparavant. Ce wagon-lits pourra être occupé à Lévis jusqu'à 8.00 a.m., mercredi, vendredi et dimanche.

Le wagon-lits Lévis-Campbellton partira de Lévis le mardi, jeudi et samedi. Ce wagon-dortoir pouvant être occupé à 10.00 p. m. le lundi, mercredi et vendredi.

Pour plus amples informations, veuillez vous adresser à l'agent le plus rapproché du Chemin de Fer National du Canada.

Pour les nouvelles modes et pour les jolis bras

(Notes de Beauté)

Les femmes se rendent vite compte de la valeur de l'emploi du delatone pour détruire les poils ou duvets du visage, du cou ou des bras. On fait une pâte avec du delatone en poudre et de l'eau et on en recouvre la surface velue. Au bout de 2 à 3 minutes, on l'enlève en frottant ou lavant la peau et toute trace de poil a disparu. Il n'en résultera pas d'échec si on a soin d'acheter le delatone authentique et de le mélanger frais au besoin.

Horlick's

Lait malté pour bebes

Meilleur que le lait de vache seul.

Une combinaison de lait riche ! grains maltés.

CARTES D'AFFAIRES

— NOTAIRES —

TASCHEREAU & TASCHEREAU

NOTAIRES

126 rue St-Pierre—Québec

Argent à prêter sur hypothèque et autres garanties. Administration de successions. Organisation de compagnies à fonds social.

— MEDECINS —

Dr J.-Eudore PARENT

EX-ELEVE des hôpitaux de Paris, ex-interne de la Charité de Lyon. Médecine générale. Spécialité : Maladies mentales et nerveuses (épilepsie), chorée, neurasthénie.

HEURES DE CONSULTATIONS
L'après-midi de 3 à 5 heures et le soir de 7 à 8 heures.
671 RUE ST-VALIER.—Tél: 3144

Dr Louis-J. Lacasse

Ex-élève des hôpitaux de Paris

Médecine générale. Spécialité: maladies des femmes.

Bureau: 20 RUE STE-FAMILLE
Tél: 831j

Heures de consultations d. 9 à 11 a.m., 2 à 4 p.m., 7 à 9 p.m.

BREVETS D'INVENTION

En tout pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis

MARION & MARION

360 rue Universite, Montreal.
72 rue St-Pierre, Quebec
et Washington, D. C.

Dr J.-M. DAGNEAU

Ex-interne des Hôpitaux de Paris

Yeux, Nez Gorge Oreilles

CONSULTATIONS
2 à 5 hrs p. m. 7 à 8 hrs p. m.

309½ rue St-Joseph

Téléphone: 6222

CAS D'ANNESIE

Windsor, Ontario, 12. — Walter Newman, de Windsor, vétéran de la grande guerre, atteint de commotion nerveuse produite par l'éclatement des obus, et qui avait perdu la mémoire depuis plusieurs jours, a soudainement retrouvé toutes ses facultés aujourd'hui, après avoir vu un automobile tomber près des chutes du Niagara, lundi, entraînant une femme dans sa chute.

Newman qui souffrait d'une attaque d'amnésie la semaine dernière, disparut de chez lui. Il ne se rappelle rien de ce qui lui est arrivé entre la date de sa disparition et celle où il vit Miss Agatha Miller, de Cleveland, se tuer en tombant.

"Pour la maison"

Hotpoint

Il repose le poignet

Avec le Fer Electrique Hotpoint, le pouce repose sur un point solide, en sorte qu'on ne sent plus du tout la tension et l'effort causés au poignet par l'usage des anciens fers.

Le Fer Hotpoint reste chaud, quelle que soit l'humidité du linge. Son fini de miroir le fait glisser sans effort sur l'étoffe la plus pesante.

SERVITEURS HOTPOINT AU FOYER

"Fabrication Canadienne"

Chez tout vendeur d'articles

Canadian General Electric Co., Limited

Siège social Toronto — Succursales de ventes dans toutes les grandes villes

Elégants et Durables!

$5 et $6

Chapeaux de luxe à prix modéré

Chapeaux BUDD

JAS. CORISTINE & CO. LIMITED
MONTREAL

SERVICES — A — DEPECER

MARQUE SHEFFIELD

Service à dépecer en excellent acier de Sheffield avec manches en corne de cerf ou xylonite blanche.

Les lames sont de l'acier le plus fin, les manches corne de cerf ou xylonite pour fournir une durée satisfaisante.

Service de trois morceaux à dépecer la viande ou cinq morceaux pour la viande et le gibier.

Complets en belles boîtes à cadeaux recouvertes de cuirette.

G. Seifert & Sons

Bijoutiers 16 Rue de la Fabrique

QUEBEC - MONTREAL

PLUSIEURS TRAINS RAPIDES PAR LA ROUTE INSURPASSABLE DU PACIFIQUE-CANADIEN

Le Pacifique Canadien offre entre Québec, (Gare du Palais) et Montréal, (Gares Windsor et Viger), le service de trains le plus rapide, le plus commode et le mieux aménagé. Comme depuis longtemps, c'est encore le service sur lequel le public voyageur peut compter.

DEPARTS DE QUEBEC—(**Gare du Palais**)

8.00 a.m., dimanche excepté—Arr. Montréal (Gare Viger) 2.15 p.m.

12.30 p.m., tous les jours—Arr. Montréal (Gare Windsor 5.30 p.m. (**Course de cinq heures**)

3.40 p.m., dimanche excepté—Arr. Montréal (Gare Viger) 8.40 p.m. (Course de cinq heures.)

11.10 p.m., tous les jours—Arr. Montréal (Gare Viger) 6. a.m.,—Montréal (Gare Windsor) 6.30 a.m.

ARRIVEES A QUEBEC—(**Gare du Palais.**)

6.00 a.m., tous les jours—dép. Montréal (Gare Windsor)10.45 p.m. —Dép. Montréal (Gare Viger) 11.10 p.m.

1.00 p.m., tous les jours—Dép. Montréal (Gare Windsor) 8.00 a.m. (**Course de cinq heures**)

2.40 p.m., dimanche excepté—Dép. Montréal (Gare Viger) 8.45 a.m.

7.30 p.m., dimanche seulement—Dép. Montréal (Gare Viger) 1.30 p.m.

9.15 p.m., dimanche excepté—Dép. Montréal (Gare Viger) 4.00 p.m. (**Course de cinq heures**)

L'heure normale de l'est régit le mouvement de tous les trains; pour covertir au système de "l'heure d'été", jaouter une heure.

Le matériel roulant de ces trains est des plus modernes et offre le maximum du confort; voitures de première et seconde, wagons-salon-bibliothèque-observatoire, wagons-salon à buffet et wagons-restaurant sur les trains de jour, wagons-lits à compartiments sur les trains de nuit.

Pour renseignements supplémentaires, billets, location de places, etc., s'adresser aux bureaux des billets, 30 rue St-Jean, tél. 93; Chateau Frontenac, tél. 1840 et à la Gare du Palais, tél. 663.

CHS-A. LANGEVIN,
Agent du Trafic-Voyageurs

SUIVEZ NOTRE AVIS

Il vaut gros d'argent par le montant qu'il vous fera économiser. Vous gagnez sur la mode. Vous gagnez sur les prix et vous pouvez gagnez un automobile.

C'est le temps de choisir votre toilette d'automne, venez dans notre assortiment ajuster à votre taille, le costume ou le manteau qui vous plaira. Un acompte assure votre droit de propriétaire, vous le réclamez à la date qui vous plaira, profitez de la circonstance pour augmenter vos chances de gagner un automobile "Anderson Six", chaque $1.00 d'achat vous apporte une chance nouvelle de gagner.

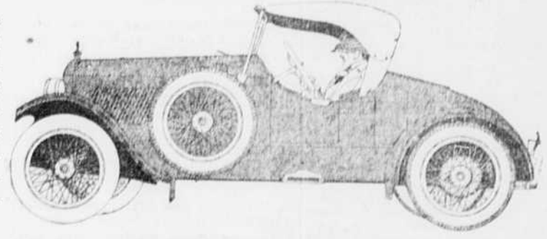

MAGNIFIQUES MANTEAUX

Il faut venir voir notre MANTEAU nouveau en tissu "Polo", coupe et fini dans le même style que les manteaux vendus $25.00 Notre prix $13.50

Un spécial en DRAP "Polo", souple et soyeux, dans une grande variété de couleurs, notre prix d'ouverture d'automne $14.95

MANTEAUX en drap velours dans tous les styles, trois prix $19.95, $24.95 et $29.95

MANTEAUX en tissu reversible, haute nouveauté de 1922 pour $29.95

Nous exposons nos COSTUMES en drap garnis de fourrure, avec collet et avec poignet, prix de $50.00 à $75.00

POUR DAMES

CAMISOLES Wooltex, manches longues ou courtes pour dames pour 79c., 89c., $1.19 et $1.24

PANTALONS Wooltex pour dames, pour 79c. et $1.24

CAMISOLES de coton tricot côtelé pour fillettes, 19c., 49c. et 79c

Echantillons de CORSETS valant de $1.50 à $2.00 pour 79c

Jolies BLOUSES en voile blanc pour $1.27

BLOUSES de voile blanc, collet de couleur, 98c., $1.89 et $2.39

BLOUSES en crêpe de chine ou georgette, valant de $10.00 à $12.00 pour $7.49

MIDDY blanc pour 79c. et 98c

MIDDY blanc, collet en couleur, pour $1.29, $1.69 et $1.98

MIDDY blanc, collet de flanelle, pour $1.98

Myrand & Pouliot LTEE ST. ROCH

LE SECRET . . . .

de se meubler à bon marché

Que ce soit une carpette, un secrétaire, un buffet, un phonographe, etc., vous trouverez toujours quelqu'un désireux de vendre.

Mais personne ne devinera ce qu'il vous faut. Cependant une petite annonce de 25c dans le journal le plus populaire de Québec vous procurera des offres et vous n'aurez qu'à choisir.

"LE SOLEIL"

Le Journal des Petites Annonces

TARIF

DES ANNONCES CLASSIFIEES D'

"SOLEIL"

1 CENTIN DU MOT: Pas moins de 25 centins par insertion. 6 insertions CONSECUTIVES pour le prix de cinq.

NAISSANCE, FIANCAILLES, PROCHAIN MARIAGE, MARIAGE, DECES, SERVICE ANNIVERSAIRE, GRAND'MESSE: 50 centins par insertion suivant la formule ordinaire: chaque mot additionnel: 1 centin.

LES ANNONCES devant paraitre LE JOUR MEME seront reçues jusqu'à 10 h. 15 a. m. POUR LE SAMEDI, jusqu'à 9 h. 30 vendredi soir

NOUS N'ACCEPTONS aucun avis de naissance, fiançailles ou mariage, communiqué par malle ou téléphone. Il en est de même pour les avis "non responsables".

Les annonces provenant du DEHORS DE LA VILLE sont strictement payables d'avance.

7 SUCCURSALES

A QUEBEC où vous pouvez donner vos annonces au même taux qu'au bureau:

J.-E. GIGUERE, tabaconiste, 233 rue St-Joseph. Tél: 2953

O. VEZINA, & Cie Enr., confiserie 766 rue St-Vallier. Tél: 8154

J.-A. TAILLON, tabaconiste, 1251B rue St-Vallier. Tél: 1681

PHARMACIE EUGENE MARTIN 33 de Carnarvon. Tél: 243

PHARMACIE J.-EDMOND DUBE, (Croix de Malte), 152 St-Jean Tél: 842

PHARMACIE A.-L. JOLICOEUR, 338 rue St-Jean Tél: 5151

PHARMACIE J.-A.-HUGUES BERNIER, 321½ rue St-Joseph Tél: 2570

DEPARTEMENT DES PETITES ANNONCES DU "SOLEIL" TELEPHONE 6800

AGENT

AGENTS DEMANDES.—Agents demandés dans chaque ville et village pour vendre article indispensable à toutes les familles, profit $5 à $15 par jour. Pour détails écrivez Colonial Products Co., 3021 Notre-Dame Est, Montréal.
11ill-26fs-m s1-s

POUR LA CAMPAGNE. Aux dames et demoiselles qui désirent obtenir sans qu'il leur en coûte rien, des primes telles que: bracelet, montre, costume, manteau, gramophone, piano, etc. écrivez immédiatement Agence Commerciale, 185 de la Reine, Québec. 8sept-6fs-1

ARGENT A PRETER—

A LOUER, deux logements de 3 et 7 chambres, restaurés à neuf, chauffés, gaz, électricité. Situés au No 99 rue Lavigueur. Pour informations, s'adresser au No 51 avenue Bhaouette, tél: 7718J.
5sept-6fs-3

AVIS.—$1,600 à 5% est offert à tous les acquéreurs de terrains au boulevard des Ames pour se construire. S'adresser à 130 rue St-Vallier, tél: 1229.
30ao-26fs-3

—ARGENT DEMANDE—

INVENTIONS NOUVELLES demande de petits capitalistes pour aider la mise sur le marché d'inventions nouvelles dont nous avons maintenant les patentes. Affaires très sérieuse promet de gros profits aux intéressés. Vous pourrez doubler votre capital plusieurs fois en peu de temps. S'adresser par lettre à Inspection Bureau, H. R. 52 rue St-Jacques.
7sept-6fs-4

PLACEMENTS AUX COMMUNAUTES RELIGIEUSES.—Placez votre argent d'une manière sûre et sans aucun risque de perte à 6% d'intérêt, aux communautés religieuses. Pour détails supplémentaires s'adresser à Arthur-E. Simard, notaire, 52 rue St-Joseph, tél: 2126W Québec.
11sept-6fs-4

AUTOS ET BICYCLES

AUTOMOBILE A VENDRE ou à échanger en bonne condition, un Maxwell à vendre à bon marché. S'adresser à 344 de rue, résidence 89½, 3e avenue, M., Dumas.
11sept-6fs-4

AUTO A VENDRE. Un Kissell-Carchiq passagers, en parfait ordre. S'adresser à 91 rue Durocher, St-Sauveur.
11sept3-fs-6

A VENDRE.—Automobile neuve studebaker special 6, n'a servi que six semaines, un bon marché pour prompt acheteur. Cause de vente: Décès. S'adresser à Eug. Bois, 147 côte de la Montagne, tél: 4090 jour, 3502 soir.
11sept-3fs-6

AUTOMOBILE McLaughlin, 660 Spécial, 5 passagers, 1920, en parfait ordre, à vendre à de très bonne conditions à un prompt acheteur. S'adresser par téléphone entre 6 et 8 heures du soir à 3402.
8sept-6fs—6

A VENDRE.—Automobile touring, 5 places, American-Underslung, modèle Sport, 6 cylindres, n'ayant qu'un an d'usage, parfaite condition, avec pneus de rechange. Téléphoner le matin aux numéros 3150 ou 3488.
8sept-6fs-6

AUTOMOBILE CHEVROLET 490, modèle 1920. 4 pneus neufs, batterie neuve, avec licence. Aucune offre raisonnable ne sera refusée. Cause de maladie. 44 du Roi, tél: 5209 s. 15.
8sept-6fs-6

AUTOMOBILE RACER, 2 places, pouvant faire 75 milles à l'heure, à vendre pour $350.00 tout complet. S'adresser à J. Lower, 106 Dorchester.
7sept-6fs-6

AUX AUTOMOBILISTES—con la vente, l'achat, les réparations, l'échange ou le louage d'une machine, ayez toujours recours aux Annonces Classifiées du "Soleil". Elles vous seront une très grande utilité et cela ne coûte qu'une bagatelle!

BICYCLE A GAZOLINE marque Indian, équipement électrique et sidecar" à vendre à bon marché, à de bonnes conditions pour un prompt acheteur. S'adresser 15 St-Joseph, Lévis. Tél: Bell 550 ou à 19 côte de la Couronne, Québec, tél: 8550.
9sept-6fs-6

AUTOMOBILE Overland, modèle 83, 1918, en parfait ordre. Ayant eu pour dette. Aucune offre raisonnable sera refusée pour du comptant. 423 rue St-Jean, tél: 1752.
6sept-6fs-6

BICYCLE A GAZOLINE, marque Excelsior, deux cylindres, 3 vitesses, avec side-car, si secondement équipement complet, overhaulé à neuf, tout en parfait ordre, à vendre argent comptant. $250.00. S'adresser à 140 rue D'Illard.
11sept-6fs-6

BARGAIN EXCEPTIONNEL. Pour quiconque voudrait acheter automobile Windsor Monroe en bon ordre de marche. Vendra à bien bon marché. Adressez-vous à J.-E. Boyer, 48 d'Aiguillon, Québec, tél: 4180W. Visible au garage Jacques-Cartier.
29ao-12fs-6

UN TRUCK RAMBLER à 4 cylindres une tonne avec 4 bons caoutchoucs presque neufs, à $75.00; un roadster Overland à $100.00; un Studebaker Big Six, deux passagers, vonne condition avec licence à $700.00; un Gray-Dort, trois passagers, caoutchoucs neufs à $400.00; une pompe à gazoline Boswer avec réservoir et connections, 100 gallons, comme neuve à $100.00. A qui la chance? Nap.-J. Mercier, Lévis, P. Q. Tél: 201.
1sept-12fs-6

BUREAUX A LOUER

BUREAUX A LOUER dans l'édifice Lindsay. Magnifiques bureaux bien éclairés, pourvus de toutes les améliorations modernes. Service d'élévateur, concierge, service de première classe. Endroit des plus distingué. S'adresser immédiatement chez C.-W. Lindsay, (limitée), 201-203 rue St-Jean, Québec, tél: 1389.
1sept-26fs-8

CHAMBRES ET PENSION

A LOUER.—Chambres confortables, améliorations modernes, avec pension si désiré pour messieurs de préférence. S'adresser à 29 des Remparts.
7sept-6fs-9

BELLE GRANDE CHAMBRE avec pension à louer, dans famille privée. Usage du téléphone. S'adresser à 87 côte d'Abraham, tél: 5161J.
11sept-6fs-9

BELLES GRANDES CHAMBRES à louer, richement meublées, améliorations modernes. Aussi pension de table à la carte aux repas. Prix modéré. S'adresser à Pension St-Jean, 212 rue St-Jean, tél: 4567.
1sept-15fs-9

CHAMBRES et pension. Usage du téléphone. S'adresser à 13 rue Perland.
7sept-6fs-9

CHAMBRES doubles à louer, meublées ou non avec toutes améliorations modernes. Pension si désiré. S'adresser 34 Lockwell.
5sept-6fs-9

CHAMBRE A LOUER

BELLE CHAMBRE spacieuse à louer dans famille privée. Deux fenêtres sur la rue. Pension si désirée. Belle localité. S'adresser à 72 rue Scott.
5sept-6fs-9

DEUX CHAMBRES à louer, pour messieurs seulement, avec améliorations modernes. Déjeuner si désiré. S'adresser à 87 Claire-Fontaine.
11sept-6fs-9

KING EDWARD HOTEL

TAUX D'HIVER, commençant le 15 septembre, finissant le 15 juin. Chambres et pension, une personne, $45.00 et $50.00 par mois. Deux personnes, $40.00, pension seulement. 17 repas pour $7.00. Pour renseignements plus amples, s'adresser à M. Henri Lapointe, gérant, hôtel King Edward, rue Desjardins.
7sept-13fs-9

CHAMBRES doubles et simples, bien éclairées, avec ou sans pension. Maison centrale, avec toutes conditions modernes. Prix modérés. Mme S. Letourneau, 22 rue Garneau, tél: 5683.
9sept-6fs-9

REPAS, CHAMBRES ET PENSION de première classe. Chambre de bain. Usage du téléphone. Prix modérés, à 366 St-Joseph, tél: 5209M.
11sept-6fs-9

PENSION PRIVEE

PENSION DE TABLE privée à la semaine ou au repas, à 179 rue du Roi au centre de St-Roch en arrière de l'église. Très bonne nourriture, tél: 4033W
25ao-2ds-4sa

CHAMBRES A LOUER

A LOUER. Belle grande chambre meublée, genre vivoir, donnant sur la rue, avec usage du bain, dans une maison privée, prix modéré. S'adresser à 140 St-Vallier.
12sept-17fs-11

APPARTEMENTS.—A louer au No 10 rue Ste-Ursule, de beaux grands appartements, suites de chambres avec tout le confort, meublées à l'accommodation du locataire. Aussi plain-pied de 4 chambres, chauffé et éclairé de plus, 2 chambres simples avec eau et gazolières dans la chambre, à 35 Dauphine. Pour le tout s'adresser à 10 rue Ste-Ursule.
8sept-6fs-11

A LOUER pour le 22 septembre ou 1er octobre, une chambre meublée avec usage de la cuisine. S'adresser 102 avenue des Erables.
8sept-6fs-11

CHAMBRES A LOUER, avec toutes les améliorations modernes. S'adresser 12½ Carnaval.
11sept-6fs-11

CHAMBRE A LOUER. Magnifique chambre à louer, avec pension dans une famille privée. S'adresser 15 Ste-Ursule.
12sept-3fs-11

CHAMBRE à louer, dans le meilleur site résidentiel, dans famille privée, pas d'enfant, usage du gaz pour déjeuner et souper, dame seulement avec les meilleures références. S'adresser à Casier 020, "Le Soleil".
12sept-2fs-11

CHAMBRES MEUBLEES à louer, avec usage du téléphone. S'adresser à 27, d'Auteuil.
12sept-2fs-11

CHAMBRES A LOUER.—Magnifiques chambres à louer, dans famille privée pour monsieur seulement. S'adresser 174 du Roi, 2e étage.
9sept-6fs-11

CHAMBRES A LOUER double ou simple, ou suite de chambre, téléphone et bain sur le même plancher. Y. M. C. A. 150 rue St-Jean. Mme E.-N. Gosselin, tél: 4626.
9sept-6fs-11

CHAMBRES.—Magnifiques chambres à louer, près du Château, à prix modérés. Possession immédiate. No 8 Haldimand tél: 2846.
6sept-6fs-11

CHAMBRES ET APPARTEMENTS, $3.00 à $15.00 par semaine, à l'année si désiré. Résidence de l'exprémier ministre. S'adresser à 16 Mont-Carmel, tél: 7370.
1sept-26fs-11

CHAMBRES à louer, avec chambre de bain, usage du téléphone. Couples préférés. S'adresser par téléphone 6677F ou à 3 d'Artigny.
7sept-6fs-11

CHAMBRES. Plusieurs chambres à louer, meublées et simples, pour couple ou messieurs. Prix modérés. Rue Ste-Ursule, tél: 4606F.
8sept-6fs-11

CHAMBRES A LOUER.—Très belles chambres avec améliorations modernes, usage du bain, téléphone. Aussi table diplômée de la Mitchell House de New-York. 116 côte d'Abraham, Québec.
7sep t-6fs-11

CHAMBRES A LOUER.—Deux chambres meublées avec garde-robe, une simple puis une double, dans famille privée, pas d'enfants. Usage du bain pour monsieur seulement 121 des Fossés.
9sept-6fs-11

CHAMBRES A LOUER meublée, usage du bain, téléphone, tout près du Boulevard Langelier. S'adresser 614 St-Vallier.
8sept-6fs-11

TROIS BELLES chambre à louer avec améliorations modernes, chambre bain, usage téléphone. S'adresser 365 St-Jean.
12sept-6fs-11

CHEVAUX ET VOITURES

CHEVAUX.—J'ai toujours en main plusieurs beaux chevaux convenant pour cultivateurs, aussi pour les chantiers en plus un cheval de voyage. Visibles à mon écurie S'adresser L.-V Houde, 43 Bonaventure.
12sept-6fs-14

GRANDE CHAMBRE à coucher, confortable, magnifiquement meublée, sur la rue. Conviendrait pour trois ou quatre hommes, d'affaires, compagnons. Aussi chambres double et simple à l'étage du bain, claires et propres. Juste en face du jardin de l'hôtel de ville. Prix modérés. Possession immédiate. S'adresser à 37 rue Ste-Anne.
8sept-6fs-11

MAGNIFIQUE GRANDE chambre double et simple, plus beau centre de la Haute-Ville. Etage du bain, eau chaude, etc. Famille distinguée sans enfants. Ecrire case 1015, "Le Soleil".
8sept-6fs-11

UNE GRANDE CHAMBRE à louer avec deux lits simples, avec chambre de bain privée, eau chaude, téléphone, pour monsieur seulement. S'adresser à 27 d'Aiguillon.
22ao-26fs-11

A VENDRE.—Deux sleighs six palms avec échelles, ont coûté $150.00 chaque, ayant deux mois d'usure, à vendre pour moitié prix. S'adresser à Emond & Côté, 22 rue St-Pierre.
9sept-6fs-14

A VENDRE, une jument rouge, 950 livres, pouvant aller 3½ sur le chemin. Prix $125.00. S'adresser à 173 Dorchester.
6sept-6fs-14

CHAMBRES ET APPARTEMENTS, $3.00 à $15.00 par semaine, à l'année si désiré. Résidence de l'exprémier ministre. S'adresser à 16 Mont-Carmel, tél: 7370.
1sept-26fs-11

CHAMBRES à louer, avec chambre de bain, usage du téléphone. Couples préférés. S'adresser par téléphone 6677F ou à 3 d'Artigny.
7sept-6fs-11

CHAMBRES. Plusieurs chambres à louer, meublées et simples, pour couple ou messieurs. Prix modérés. Rue Ste-Ursule, tél: 4606F.
8sept-6fs-11

CHAMBRES A LOUER.—Très belles chambres avec améliorations modernes, usage du bain, téléphone. Aussi table diplômée de la Mitchell House de New-York. 116 côte d'Abraham, Québec.
7sep t-6fs-11

CHAMBRES A LOUER.—Deux chambres meublées avec garde-robe, une simple puis une double, dans famille privée, pas d'enfants. Usage du bain pour monsieur seulement 121 des Fossés.
9sept-6fs-11

CHAMBRES A LOUER meublée, usage du bain, téléphone, tout près du Boulevard Langelier. S'adresser 614 St-Vallier.
8sept-6fs-11

TROIS BELLES chambre à louer avec améliorations modernes, chambre bain, usage téléphone. S'adresser 365 St-Jean.
12sept-6fs-11

COMMERCE

BOIS DE CHAUFFAGE, bois franc sec, fendu, livré $3.50 le voyage. Bois sec scié, livré, $2.50 le voyage. Aussi prix spécial pour bois franc et croûtes sèches à la corde. Cour à Bois St-Malo, coin des rues Ste-Thérèse et Lairette, tél: 377.
29ao-26fs-15a

BOIS MOU SEC, scié, douze pouces, fendu $3.00 voyage livré domicile. Aussi érable, merisier, etc. Cour à Bois St-Roch, 1733½ du Pont, tél: 4852.
16ao-26fs-15a

BARDEAU DE CEDRE, toutes qualités, bois carré et madriers cèdre Colombage épinette. Cour à bois St-Roch, 1733½ du Pont, tél: 4852.
29ao-26fs-15a

CYRILLE GAUVIN, spécialiste dans la réparation des graphophones de toutes sortes. Aussi polies neufs et de seconde main. Ouvrage garanti. 1114 St-Vallier, tél: 8144.
22ao-26fs-15a

DU BON MARCHE. Harmonium tout-fait, set boudoir, set salle à dîner, sert chambre à coucher, couchette cuivre, commode avec plastron et rideaux à 20 centins la livre. Buanderie des Familles, tél: 4904J.
9sept-12fs-m j.s.-15

FOURNAISES-CUISINIERES.—Vous trouverez le plus beau choix à notre magasin. Nous en avons de sept grandeurs. Nos prix sont raisonnables. Satisfaction garantie. Edgar Picard Enr. 29½ de la Couronne.
7sept-26fs-15a

Lavoie & Jobin Enr.

MARCHANDS DE FOURRURES. Beau choix de manteaux, 1ère qualité Nos prix d'été pour 15 jours. Un dépôt vous réserve tout article. Transformation. Réparations tout genre à prix réduits. Nos prix sont les plus bas. Nos opérations sont garanties. Nous ...ons toujours en stock toutes sortes de fourrures à vendre. Venez et vous serez notre client. Ouvert tous les soirs. 147 rue St-Joseph, en haut du magasin Woolworth, 5-10-15c.
28ao-13fs-m j.s.-15a

MAGASIN DES JOBS, 1140 rue St-Vallier. Chaussures de toutes sortes en bas du prix du gros, échantillon, chaussures usagées, une balance Toledo, grandeur 10x6.
6sept-26fs-15a

MILLER & MERCIER

ATELIER 22 RICHELIEU coin côte d'Abraham, tél: 6882. Peintres-décorateurs et ébreurs. Enseignes électriques, signes spéciaux. Enseignes en tôle émaillée et lettrage de toute sorte. Décors de théâtres et décorations d'églises. Imitation, tapissage et décoration intérieure. Dorure sur verre. Plate-glass et miroirs. Demandez notre prix. Ouvrage garanti.
12ao-26fs-15a

OMER JOBIN, BOURREUR, 88 Dorchester, s'occupe de tout ouvrage concernant le vernissage et polissage, la réparation et le rembourrage des meubles et des matelas, tél: 3220.
12fév-29ofs-15a

ON NE PEUT LETRE statisfaite de votre commerce n'augmente pas, il est sûr qu'il est sur la baisse. Il est de votre devoir de vous faire valoir et de faire en sorte que le chiffre de vos affaires grossisse. Pour obtenir une clientèle certaine et régulière, les Annonces Commerciales Classifiées du "Soleil" sont votre porte-parole.
-15a

OIL REGISTERED

Prop. E.-N. GAGNIER, 17 rue Ramsay en face de la gare Ste-Anne. Représentant de The Shell Company of Canada Limited. Gazoline de haute qualité, huile de charbon, huile pour engin, automobile, etc. Attention spéciale aux commandes de la campagne. Tél: 4923.
30ao-13fs-15a

POUR VOTRE PROFITION de charbon adressez-vous à 88 Latourelle. E.-E. Caron, tél: 8653. Satisfaction garantie et toujours aux meilleurs prix du marché.
22 -ars-15

BOIS DE CHAUFFAGE pour poêle. S'adresser à 70, 10e avenue, Limoilou, 88 rue St-Joseph, ou 2733½ 4e avenue, Limoilou.
6sept-6fs-15a

DIVERS A VENDRE

A VENDRE.—Un porte-parapluies ou canes pour marasin, fini acajou, pouvant contenir 64 parapluies G. Seifert & Sons bijoutiers, 16 rue de la Fabrique.
11sept-3fs-16

A VENDRE.—Grosse balance pour charbon etc., ainsi que la bâtisse ou elle est située. Dr L.-G. Perrin, 24 du Pont, tél: 8496.
9sept-6fs-16

A LOUER.—Fournaise Dagon No 2, en bon ordre. S'adresser au Dr L.-G. Perrin, 24 du Pont, tél: 8496.
9sept-6fs-16

A VENDRE.—Un poêle Happy Thought No 9 avec water front, un parfait entre. Chauffage au bois ou au charbon. S'adresser à 42 avenue Maisonneuve, le matin, téléphone 3703.
8sept-6fs-16

A VENDRE.—Magnifique set de boudoir, 3 morceaux, acajou rembourré en cuir noir, une excellente occasion. J.-B. Trudelle, 196 St-François, Ottawa.
8sept-3fs-16

A VENDRE.—Le magnifique char allégorique "genre cottage" construit par l'union des charpentiers, pour la parade de la fête du travail, bon marché pour un prompt acheteur. Visible à 70 rue Ste-Hélène. S'adresser à Omer Fleury, 272 des Fossés, tél: bureau 5709, rés. 85 rue Frontenac, tél: 6685 s. 8.
8sept-6fs-16

A VENDRE.—Moulin inger, balance 2,000 lbs $20.00, un de 1000 lbs $15.00, bon ordre. Valises, glacières $6.00 rug, etc., plus articles à vendre. Nous achetons aux plus haut prix payé. J. Samuel, 38-40 St-Nicolas.
7sept-6fs-16

A VENDRE.—Tablettes démontables portières, lit pliant en fer, glacière, etc. Cause de départ. S'adresser à casier 07, "Le Soleil".
6sept-6fs-16

A VENDRE.—Une fournaise, eau chaude "Little Giant" capacité 900 pds, neuve. Un balai électrique, marque Cadillac, peu usagé. Un moulin à coudre, marque Goodrich, très peu usagé. S'adresser à R. Lachance, 82 Commerciale, Lauzon.
6sept-6fs-16

BIERE ET PORTER

NOUS vendons les meilleurs bières et porters. Nous sollicitons vos commandes. J.-Noel Rondeau, 6 rue Lachevrotière, tél: 4123.
2emai-117fs-16

CLAVIGRAPHES

CLAVIGRAPHES RECONSTRUITS, Remington, Underwood, Royal, etc. Ventes, locations, échanges, réparations, garanti général. Réparations, reconstruction de clavigraphes garanties N. Martineau, 81 St-Pierre, Québec tél: 3570.
17mai-150fs-16

DIVERS. A vendre un sulky en rotin à 4 ressorts pour enfant, et un chariot anglais. Un lavabo avec dos émaillé blanc. S'adresser 182 Richelieu.
11sept-3fs-16

DIVERS. Service à dîner et à thé "Royal Doulton" 114 morceaux, suite de vivoir suite Chesterfield bibliothèque, table de bibliothèque, table de toilette et tabouret, chaise à bras, service à toilette sept morceaux, machine à laver et tordeuse, étole de vison 40 peaux, valise-garderobe "Indestructo", 63 rue St-Louis (ouvert jusqu'à 10 p.m.).
9sept-4fs-16

DIVERS A VENDRE.—Jument 2 lorrys, express, pouvant servir à un boucher ou épicier, pour livraison. Piano cottage seconde main $100.00. Bon vieux violon. S'adresser à 35 Latourelle.
9sept-6fs-16

MEUBLES A VENDRE à sacrifice, tel que piano cottage, set de chambre, set de salon, matelas de laine, poêle à gaz, carrosse de bébé, etc., etc. Tous ces effets doivent être vendu immédiatement. S'adresser à M. W. McDonald, 374¼ St-Joseph.
11sept-6fs-16

MACHINERIES USAGEES. Chaudières à vapeur, debouts, couchées, aussi engins à vapeur et à gazoline. Pompes à vapeur ou à courroies, assortiment complet. Quebec Machinery and Supply Co. Ltd, 19 Canoterie.
29ao-2-12-20-26sept16

POELE DE CUISINE en acier 1er leader, neuf du printemps avec water front, à vendre à sacrifice. Téléphonez à 383 s. 2.
6sept-6fs-16

POUR RIRE.—Tours de magie, farces, attrapes, secrets, surprises, illusions, poudres détachantes, grand catalogue français, 10c S'adresser à J. Royer, 144 Montmagny Québec, Canada.
7sept-8fs-16

NOUS ACHETONS et vendons de seconde main, valises, set salon crin, harmonium, couchette cuivre, tardessus d'hiver et fourrure. Nous achetons meubles, lingerie. Al Brousseau, 82 St-Vallier, tél: 4423.
8sept-26fs-16

POELE. A vendre poêle de cuisine, marque Sterling. S'adresser à 1445 Lavigueur.
11sept1-3fs-16

SANTE, BEAUTE, ELEGANCE. Obtenus par l'usage des Produits Anne d'Autray. Leur supériorité en qualité et en succès les classe au premier degré. Nous envoyons gratis sur demande une brochurette contenant explications de prix. Commandes par malle ou téléphone, soigneusement remplies. Correspondances strictement confidentielles. Informations gratuites. Salon ouvert tous les jours de 2 à 6 p. m. et les lundis et samedis de 6 à 9 h. p. m. Appointements particuliers sur demande. Anne d'Auray Enr. 15 dis Francisain, tél: 2791. 2sept-12fs-m j.s-16

VENTE PRIVEE.—Ameublement de salle à manger en acajou, buffet, table ronde, voiturette à servir, bureau en chêne solide, table "Mission", miroir de passage, coffre-fort à l'épreuve du feu, livres, gravures. Mme William Sharples, 107 chemin Ste-Foy, tél: 6883J.
11sept-2fs-16

DIVERS

ACCORDEUR de piano, monsieur Harold Godfrey, expert, accords et réparations de toutes sortes ainsi que pianos automatiques. Ouvrage garanti. Prix modérés. S'adresser à 179 du Roi, tél: 4613W.
25ao-26fs-17

DIVERS A VENDRE

A LOUER.—Bonne bâtisse à deux étages, avec grande cour, située au centre des affaires. Prix $20.00. S'adresser à Eud. Caron, 130 rue St-Vallier, tél: 1229.
30ao-12fs-17

Coupe de cheveux 10c

Enfants jusqu'à 5 heures, excepté le samedi pour grandes personnes, 25c 3 le samedi. Aussi chocolats, bonbons, cigares, cigarettes, crème à la glace. 42 Laliberté. Prop. M. A. Delisle, tél: 8152.
29ao-5-12-19sept-17

LAVAGE à 7c.—Votre lavage de fait mille au complet lavé et séché seulement à 7c la livre. Buanderie des Familles tél: 4904J.
9sept-12fs-m j.s.-17

LAVAGE à 10c.—Lavé, empesé, séché, tout le linge plat (carré) est repassé à 10 centins la livre. Buanderie des Familles, tél: 4944.
9sept-12fs-m j.s.-17

LAVAGE à 20c.—Tout votre lavage fait, empesé et repassé au fer (à la main) à l'exception des culleta placés, chemises avec plastron et rideaux à 20 centins la livre. Buanderie des Familles, tél: 4904J.
9sept-12fs-m j.s.-17

LE PROBLEME est trouvé pour prévenir la crise du charbon. Toujours prêt à fonctionner, M. Alphonse Noel sollicitateur de brevet. No 10 du Pont, St-Roch, Québec, a trouvé le moyen de chauffer n'importe quelle marque de fournaise sans se servir de charbon et nous pouvons tenter la chaleur jusqu'à 250 degrés dans la fournaise coûtant meilleur marché que le charbon. Tout le monde est invité à venir voir fonctionner cet appareil déjà enregistrée au Bureau des Brevets, Ottawa, sous les Nos 14896. De 9 h. 30 à 11 heures AM. et de 2 à 4 PM.
11sept-6fs-17

LE PARC SIROIS.—Nous donnons avis au public que nous n'avons aucun agent pour solliciter la vente de nos lots en face de l'Exposition Provinciale. Toute personne qui désire faire l'acquisition d'un terrain ou avoir des renseignements devront s'adresser au bureau, No 9, côte d'Abraham. M. J.-A. Bertrand, administrateur, tél: 5459J. Seuls nos agents autorités par écrit auront droit de solliciter.
11sept-3fs-17

MACHINES à coudre Singer, neuves et usagées vendues à conditions faciles, chez P.-L. Frenette, 320 rue St-Jean, tél: 7483W.
6sept-6fs-16

BOURREUR ET DRAPEUR, Geo. Allard, expert dans la ligne, s'occupe de tout genre de réparation, rembourrage, vernissage, polissage, matelas refaits à neuf sur commande. 66, 3e avenue, tél: 8296, privé 2188.
29ao-26fs-17

MEUBLES DE PREMIER choix des plus assortis, set boudoir, set chambre, set de salle, couchette cuivre, fer, bois. Posage du caoutchouc pour les roues de carrosse de bébé. Fiset & Cie. 14 rue St-Joseph.
29ao-29fs-17

ELEVES DEMANDES

ANGLAIS.—En quelques mois. Méthode pratique et conversation. Cours jour et soir. Autre cours: mathématiques, sténographie, dactylographie, français. S'adresser C.-J. Mercier, 124 rue de l'Eglise.
1sept-26fs-18

ELEVES DEMANDES.—M. J. Turgeon, organiste de l'église St-Roch, accepterait quelques élèves pour enseignement du piano. S'adresser 41 Fabrique.
8sept-6fs-18

GARDE-MALADE ET COUTURIERE actuellement disponible. L'on est prié de s'adresser au No 521 rue Saint-Jean, tél: 5653.
7sept-6fs-18

LECONS PRIVEES.—Sténographie française et anglaise (spécialité). Dactylographie. Cours français, anglais, mathématiques, correspondance, déclamation et piano. Mlle Noel de Tilly, 254 rue St-Jean.
6sept-6fs-18

L'ECOLE GERVAIS est ouverte au No 43 Ste-Claire, pour jeunes gens et jeunes filles, jour et soir, un professeur d'expérience qui donne un cour complet. Prix modéré.
8sept-12fs-18

LECONS ANGLAISES, sténographie et conversations anglaise et française, arithmétique, etc. Classes jour et soir. Classes spéciales pour jeunes filles. Mlle Conville, tél: 6809J. 11A St-Gabriel.
18ao-26fs-m j.s-1

L'ANGLAIS ENSEIGNE par la poste, 25c la leçon. Toute dernière méthode. Résultats surprenants en quelques semaines. Garantie par écrit faire bien écrire et parler mon élève en anglais dans l'espace de 40 leçons. Etablie il y a 12 ans. Ecrire pour détails Mlle Blanche Fisher, 1264 avenue Lexington, Dépt. 3, New-York City.
29ao-22fs-18

MLLE VALENTINE ROUSSEAU professeur de piano) élève de Mme Berthe Roy, reprendra ses cours de piano, le 1er septembre. Studio, 172 rue St-Jean, tél: 7811J.
31ao-26fs-18

PIANO.—Théorie et harmonie, leçons données par Mlle A. Mercier, à toute heure du jour. S'adresser 124 rue de l'Eglise.
1sept-12fs-18

EMPLOIS DEMANDES

COUTURIERE d'expérience demande ouvrage à domicile, dans les vêtements de dame, d'enfant, ouvrage garanti. S'adresser à 161 St-Olivier, 2e étage, Québec.
-19

COUTURIERE.—Ouvrage général fait avec soin dans les réparties et confections pour dames et messieurs. S'adresser au No 1024 St-Vallier, prix modérés.
11sept-6fs-19

CHAUFFEUR-INGENIEUR, 9 ans, d'expérience, sobre et honnête demande emploi. S'adresser ... Quinn, 104 rue St-Jean.
6sept-6fs-19

FEMME.—Vous trouverez une bonne femme de journée, qui fera n'importe quel ouvrage. Ecrire à casier 018, "Le Soleil".
8sept-6fs-19

MEDECIN désire une pratique dans une bonne paroisse ou petite ville, aussi s'il y a possibilité d'ouvrir une pharmacie avec avantage. Ecrire au casier No 015 "Le Soleil".
8sept-10fs-19

FEMMES DEMANDEES

FEMME.—On demande une femme de journée. S'adresser à l'hôtel Montcalm, 161 rue St-Jean.
11sept-3fs-23

FERMES A VENDRE

FERME A VENDRE, située à Stanbridge-East, dans les cantons de l'Est, P. Q. 108 acres de terre, 45 en culture possédant un roulant complet, 16 vaches laitières, taures, veaux, boufs et chevaux installation de grange-étable et silo modernes, 1,000 érables. Pour plus amples informations écrire à casier postal 24, Bedford, P. Q.
22ao-18fs-24

FILLES DEMANDEES

CUISINIERE.—On demande une bonne cuisinière munie de références. S'adresser à Mme Webb, 16 avenue St-Denis, le Cap.
12sept-2fs-25

DAME OU DEMOISELLE.—On demande une dame ou une demoiselle âgée, désirant apprendre la confection des chapeaux et le genre de tenir un commerce. Emploi permanent après l'apprentissage fini, si désiré. Mme A. Dion, 749 St-Vallier.
9sept-6fs-25

FILLE DEMANDEE.—On demande immédiatement une sténographe d'expérience. S'adresser entre 4 et 10 heures à Lachance Ltée, 99 Dalhousie.
11sept-3fs-25

FILLE DEMANDEE.—On demande une jeune fille pour servir les tables dans une pension privée. S'adresser immédiatement à 22 Couillard.
11sept-2fs-25

INSTITUTRICES demandées, diplôme élémentaire, classe peu nombreuse. Salaire $200.00. S'adresser à Georges Lalliberté, sec.-très St-Nicolas, comté Lévis.
9sept-6fs-25

JEUNES FILLES.—On demande des jeunes filles de la campagne, pour apprendre la confection des chapeaux pour dames. Elles seront pensionnées, pourvu qu'elles aident au ménage de la maison. S'adresser 374½ St-Joseph.
6sept-6fs-25

HOMMES DEMANDES

BUCHERONS.—200 bûcherons demandés pour la Cie Abitibi. Salaire $26.00 à $35.00 par mois il y a aussi bonne nourriture pour s'y rendre. Départ tous les lundis et vendredis après-midi par le train de 3 h. S'adresser à E. Lalonde, 415 St-Paul, tél: 2003.
6sept-6fs-30

COMMIS.—On demande un commis de nuit. S'adresser au bureau de l'hotel Montcalm, 161 St-Jean.
11sept-3fs-33

GARCON DEMANDE de 14 à 15 ans, pour salle d'échantillons, position d'avenir pour un garçon honnête. S'adresser à J.-A. Latulippe, chambre 409, Mercier.
11sept-2fs-33

ELECTRICIEN DEMANDE, pour prendre charge du réseau téléphonique de The Megantic People's Telephone Company, dans les limites du comté de Mégantic. En somme d'expérience qui pourrait réparer les lignes téléphoniques et les bureaux d'échanges. Age, expérience et recommandations seront requis. Pour détails, s'adresser à la compagnie, Inspection, P. Q., avant le 20 septembre courant.
12sept-9fs-33

HOMMES, garçons, faites $50 à $60 par semaine, comme barbiers. Grande demande emploi facile, système moderne, commission payée en apprenant. Quelques semaines suffisent. Position garantie, information. Collège des Barbiers, 62 boulevard St-Laurent, Montreal.
23ao-26fs-33

HOMME DEMANDE.—Chauffeur demande. On demande immédiatement un chauffeur d'auto avec expérience. S'adresser à M. G.-L. Lachance, 99 Dalhousie.
11sept-3fs-33

50 OUVRIERS demandés. S'adresser sur l'ouvrage, village de Giffard, Miles Lonergan
12sept-9fs-33

HOMMES DEMANDES

200 BUCHERONS demandés pour à Cie Abitibi. Salaires $35.00 par mois. Passage payé avec nourriture pour s'y rendre. Départ mercredi après-midi par le train de 5 heures. S'adresser à E. Lalonde, 415 rue St-Paul, tél: 2003.
11sept-2fs-33

HOMME DEMANDE.—On demande un bon barbier. S'adresser 163 St-Jean.
11sept-3fs-33

HOMMES DE CHANTIERS demandés pour Shaw Brothers, Ontario. Salaire $35.00 par mois, nourri. S'adresser P. Huot, 119 Prince-Edouard, 2e étage, St-Roch, Québec.
8sept-4fs-33

MOULEURS.—On demande deux bons mouleurs sur ouvrage général. S'adresser La Fonderie de Ste-Croix Ltée, Ste-Croix, P. Q.
11sept-2fs-33

PROFESSEUR.—On demande un bon professeur de danse pour une jeune fille distinguée. Ecrire à casier 020, "Le Soleil".
11sept-2fs-33

VENDEURS.—Commencez pour vous-mêmes dans une ligne complètement en

"Le Soleil" est publié et imprimé aux Nos 50 et 52 côte de la Montagne, par LE SOLEIL Ltée. Henri Gagnon, dire teur gerant.

NAISSANCES

GIGUERE.—A Château-Richer, le 10 septembre, M. Eugène Giguère et Mme Giguère, née Christiana Boucher, annoncent la naissance de deux enfants: Joseph-Laurent-Achille-Robert.

Parrain et marraine M. et Mme Achille Roussin, de Thetford-Mines, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Yvelan Giguère, grand'mère de l'enfant. Marie-Laurents-Yvette. Parrain, Louis Philippe Saindon, oncle de l'enfant. Marraine Mme Léon Laflamme, cousine de l'enfant. Porteuse, Mlle Joseph Cauchon, tante de l'enfant.

GIGUERE.—M. Armand Giguère et Mme Giguère, née Dalila Bisson, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé le 11 septembre, sous les prénoms de Joseph-Léo-Lionel.

Parrain et marraine, M. Léo Giguère et Marie-Jeanne Giguère, cousin et cousine de l'enfant. Porteuse, Mme veuve Andrew.

PROCHAINS MARIAGES

BARIL-AUDET.—On annonce pour le 18 septembre prochain, le mariage de M. Arthur Baril, fils de M. et Mme Edouard Baril, entrepreneur-peintre, de Limoilou, à Mlle Zerilda Audet, fille de M. et Mme Thomas Audet, de St-Grégoire-de-Montmorency. Pas de faire-part. 13sept-3fs

LAMBERT-SAMSON.—On annonce pour le 19 septembre prochain, le mariage de M. Ovila Lambert, fils de M. Joseph Lambert, de Chaudière-Bassin, à Mlle Rose-Anna Samson, fille de Mme veuve Joseph Samson de St-Jean-Chrysostome.

RENAUD-ROBERGE.—On annonce pour le 18 septembre, le mariage de Mlle Yvonne Renaud, fille de M. Joseph Renaud, de cette ville, avec M. Gérard Roberge, fils de feu Alphonse Roberge, de cette ville.

ROBERT-GIROUX.—On annonce pour le 19 septembre prochain, le mariage de Mlle Marie Robert, fille de M. et Mme Pierre Robert, avec M. Georges-Henri Giroux, fils de M. Honoré Giroux. Tous deux de Beauport-Est. Pas de carte.

REMERCIEMENTS pour sympathies. La famille de Jean Côté remercie sincèrement toutes les personnes qui à l'occasion de son deuil récent de la mort de M. Rosaire Côté, ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathies, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, assistance aux funérailles ou de toutes autres manières.

REMERCIEMENTS pour sympathies. La famille de Jean-P. Côté, remercie sincèrement toutes les personnes à l'occasion de son deuil récent, de la mort de M. Rosaire Côté, qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies, offrandes de messes, bouquets spirituels, ou de toutes autres manières.

SERVICES ANNIVERSAIRES

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

GRENIER.—Mercredi, le 13 septembre 1922, à l'église St-Roch, sera chanté le service anniversaire de M. Georges Grenier, ancien sergent de police.

JALBERT.—Le service anniversaire de feu Louis Jalbert, sera chanté jeudi le 14 septembre, en l'église du Château-Richer, à l'arrivée du train laissant Québec à 7 h. 30, heure avancée.

DECES

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles sans autre invitation

DRINKWATER.—A Limoilou, le 12 courant, et décédée à l'âge de 38 ans, Mme Laura Bélanger, épouse de J.-Georges Drinkwater.

Les funérailles seront annoncés demain.

LEGARE.—A l'hôpital St-François-d'Assise est décédée le 11 septembre, à l'âge de 25 ans et 8 mois, Marguerite-Marie Cloutier, épouse bien-aimée de Philippe Legaré, de Charlesbourg.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 14 à Charlesbourg, à 9 heures, (heure nouvelle). Elle faisait partie de la société des Dames de la Ste-Famille. 12sept-2fs

MARTINEAU.—A Québec, le 11 septembre 1922, à l'âge de 64 ans, est décédé Joseph Martineau, époux de dame Astilda Létourneau.

Les funérailles auront lieu jeudi matin à 8 heures. Départ de la maison mortuaire, No 127 rue des Commissaires, à 7 h. 45, pour l'église de St-Roch et de là au cimetière St-Charles.

Il était du Tiers-Ordre. L'office sera célébré mercredi soir après l'office de la retraite. 12sept-2fs

PEPIN dit LACHANCE.—A Québec le 10 septembre 1922, à l'âge de 16 ans et 8 mois, est décédé accidentellement, Gérard Pepin dit Lachance, enfant adoptif de M. Narcisse Rondeau, maréchal-ferrant.

Les funérailles auront lieu, jeudi matin, en l'église du Sacré-Cœur.

Le départ du convoi funèbre s'effectuera de la résidence de M. Rondeau, 77 avenue Tascherau, pour se rendre à l'église, et de là au cimetière. 11sept-2fs

TURGEON.—A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 11 septembre 1922, à l'âge de 56 ans, est décédée Mlle Amanda Turgeon, fille de feu Antoine Turgeon.

Les funérailles auront lieu mercredi le 13 septembre à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, de l'Hôtel-Dieu à 8 h. 45 pour la Basilique et de là au cimetière Belmont.

FLEURS POUR TOUTES OCCASIONS

Service Courlois et David — McHenna — FLEURISTES

QUEBEC 9 rue St-Jean

GRAIN A VENDRE

Grain mouillé à vendre à très bon marché. S'adresser à GEORGES TANGUAY LIMITEE, 48 rue St-Paul, téléphone 5400.

AVIS

Toutes personnes endettées envers feu Joseph-Arthur Boivin, agent de manufactures, et toutes celles ayant des réclamations contre lui, sont priées de les produire d'ici au 25 septembre 1922, au soussigné, Charles-Edouard Boivin, de la maison Boivin & Grenier, 38 rue Sault-au-Matelot, Québec, tél 881.

Signé CHS-EDOUARD BOIVIN

7-8-9-12-14-16-19-21-23

A VENDRE

Hôpital privé Corrigan No 43 rue St-Ursule

contenant 20 pièces et toutes améliorations modernes avec ou sans ameublement. Pour conditions s'adresser à Labrecque, Belanger & Labrecque, notaires, 18 rue Buade.

THETFORD-MINES

En visite

M. l'abbé C.-A. Labrecque, curé de St-Edmond de Stoneham, était de passage en cette ville, la semaine dernière, en visite chez M. F. Cloutier, 14 rue Lafond.

STANSTEAD

Samedi dernier, Mademoiselle Marie-Louise Poulin nous quittait pour aller enseigner à Sherbrooke où elle a été nommée institutrice pour l'année courante.

—Mlle Alfrédine Roy, de St-Ephrem de Beauce, est actuellement en visite chez son oncle M. Arthur Poulin.

—Mlle Edgarde Dupuis, de Pontbriand, est parmi nous pour l'année et continuera ses études ici au couvent des Dames-Ursulines. Nous lui souhaitons succès.

—Mlle Corinne Poulin était à Sherbrooke, samedi dernier, en visite chez son oncle M. Nap. Marquis.

—M. Adolphe Lambert ainsi que sa dame, de Robertsonville sont venus conduire leurs deux fillettes, à notre couvent des Dames Ursulines.

Chemin faisant ils eurent la mauvaise chance de rencontrer un auto Ford qui vint se jetter sur eux.

L'auto de M. Lambert subit de sérieux dommages et l'autre fut réduit en miettes.

Le petit David, âgé de 9 ans, qui accompagnait ses parents eut un poignet de cassé et Mme Lambert se fit faire mal à un côté.

STE-MARIE-DE-BEAUCE

Nouveau vicaire

Ste-Marie, 11.—La paroisse de Ste-Marie-de-Beauce déplore la perte d'un vicaire qui vient de nous quitter pour Ste-Anne-de-la-Pocatière en même temps qu'elle se réjouit de l'arrivée d'un nouveau prêtre dans la prsonne de M. l'abbé Jean-Baptiste Bélanger.

M. l'abbé Dumais nous quitte en apportant les regrets des paroissiens pour qui il s'était tant dévoué. Son départ sera surtout ressenti par les jeunes du cercle Champlain de l'A.C.J.C. puisqu'il était leur chapelin. M. Dumais ne laisse que des amis qui lui ont prouvé leur estime en lui offrant un magnifique cadeau avant son départ.

M. Bélanger, natif de Lotbinière, est un nouveau prêtre ordonné en mai dernier, il fut professeur au séminaire de Québec jusqu'à la fin de l'année scolaire; il fera donc ici ses débuts dans son ministère. M. le curé nous l'a présenté hier et s'est fait l'interprête de la paroisse en lui présentant ses souhaits de bienvenue, de santé et de succès parmi nous.

ON LA RETROUVE NOYEE

Sherbrooke, 11.—Des excursionnistes sur la rivière Magog ont trouvé le corps de Mlle Hilda-Winifred McKeane, jeune fille de 20 ans, qui s'est noyée la semaine dernière en compagnie de sa mère et de son frère. Une dernière version de l'accident, veut que la mère ait succombé à une syncope de cœur et soit tombée à l'eau, Henry McKeane et sa sœur, en voulant la sauver, se seraient tous deux noyés. On n'a pas encore retrouvé le corps du garçon. Le coroner n'a pas jugé à propos de tenir une enquête.

L'UTILE REFORME

Paris, 12.—(Spéciale au "Soleil").—Le parlement français a été bien inspiré en votant—notamment — l'abaissement à 10 centimes de l'affranchissement des cartes postales illustrées. Il y a un mois environ que la réforme est en vigueur et, dans un bureau de poste provincial, on en a expédié plus en trente jours qu'on ne l'avait fait en un an, lorsque le tarif était de 20 centimes.

De ce chef, les recettes à la poste ont, comme rendement, plus que "décuplé". C'est donc une excellente affaire pour les P. T. T. comme ce l'est pour les "spécialistes" de carte postale et même pour le public.

Tout le monde, de la sorte, est content et à peu de frais.

LE COMMERCE EXTERIEUR RUSSE

(Service de la RENTE, fait par Versailles-Vidricaire-Boulais-limitée).

A la suite des décisions adoptées par plusieurs conférences qui ont eu lieu à Moscou, le gouvernement des Soviets a procédé à la réorganisation du commissariat pour le commerce extérieur. Un nouvel organisme commercial vient d'être créé qui porte le nom de **Gostorg** (abréviation de deux mots russes, dont la signification est "administration du commerce d'Etat). Cet organisme sera attaché au commissariat du commerce extérieur et s'occupera de la réalisation pratique de toutes les affaires d'exportations et d'importations qui seront entreprises, soit par ce commissariat, soit par les trusts gouvernementaux, les sociétés mixtes, les particuliers et les soviets locaux.

Le **Gostorg** assumera en outre les fonctions d'un organe de contrôle, car c'est lui qui accordera aux trusts gouvernementaux et aux sociétés privées l'autorisation d'envoyer des représentants à l'étranger pour y traiter des achats et des ventes. Le **Costorg** établira des filiales dans tous les pays qui sont en relations avec la République des Soviets. Ces filiales seront, paraît-il, soumises au contrôle des représentations diplomatiques bolchevistes.

DE RETOUR

Monsieur J. Grenier, le surintendant du service des ventes au ministère de la colonisation, et son épouse, sont de retour d'un voyage de quelques semaines dans l'Abitibi, où ils ont été les hôtes de leur fils, monsieur le notaire Grenier, le maire d'Amos, et de madame Grenier.

Monsieur Grenier a voulu profiter de son séjour dans cette intéressante région pour se rendre compte par lui-même des progrès qui s'y sont accomplis depuis sa dernière visite en 1920, et ce qu'il a constaté est, bien de nature à confirmer dans leur opinion ceux qui ont toujours cru et qui croient encore que l'Abitibi est appelé à devenir une des régions les plus prospères de la province, non seulement au point de vue industriel, mais encore et surtout, au point de vue agricole."

On vient de publier à Wall Street que les profits nets de la Ford Motor Company, pour l'année se terminant au 30 avril 1922, s'élèvent à $60,000,000.

HONNEUR AU MERITE

Mlles Antinette Gingras et Jeanne Garlepy institutrices de Boischatel, ont été gratifiées de la somme de $20 chacune, par l'entremise de M. A.-M. Filteau, I. E., pour leur succès dans l'enseignement. Cette prime leur a été remise par M. le curé de l'Ange Gardien. Nos félicitations.

BAGOTVILLE

M. J.-E.-A. Dubuc, directeur-gérant des grandes usines à pulpe de Chicoutimi, de Chandler et de Ha! Ha! Bay Sulphite, est venu ici, ces jours derniers, au retour de son récent voyage d'Europe. Il nous a annoncé la bonne nouvelle que les compagnies qu'il dirigeraient, cet hiver, de grands chantiers. "Le fort de la crise est passé", a-t-il dit, "et les affaires vont revenir à leur état normal." L'on se prépare donc à un bon hiver de travail dans le bois et il n'y a pas de doute que les compagnies d'exploitation forestière ne manqueront pas d'hommes.

—La rumeur veut que notre dévoué curé, M. l'abbé Art. Gaudrault, nous quitte bientôt. M. l'abbé Gaudrault serait appelé par son Ordinaire à aller remplacer feu l'abbé Alf. Tremblay à la charge de directeur du Grand Séminaire de Chicoutimi et de professeur de théologie. Tous les paroissiens souhaitent de tout coeur que cette rumeur soit fausse. M. le curé Gaudrault est curé de Saint-Alphonse depuis quatre ans seulement mais durant ce court laps de temps, il a su conquérir l'affection profonde et sincère de toute la population.

Dimanche, au prône, M. le curé a félicité chaleureusement ses paroissiens pour la cordiale réception qu'on lui a faite dans toutes les familles de la paroisse ; il a profité de l'occasion pour faire l'éloge de ses paroissiens qu'il a trouvé en bonne santé, physique et morale. Il a vanté leur bonne tenue.

Il a cependant cru dénoncer un certain coin de la paroisse, où l'on s'est mis à vendre de l'alcool et il a demandé aux autorités civiles de l'aider à combattre cette plaie qui, heureusement, n'est pas encore profonde.

—Madame J.-A. Tremblay et sa jeune fille, Stella, sont revenues enchantées d'un voyage de trois semaines à Québec et à Montréal.

—M. J.-C. Garneau, de Saint-Siméon, Charlevoix, est venu à St-Alphonse, jeudi dernier, dans son joli petit bateau, le "Doriel".

On mande de Londres qu'en juin dernier, la valeur des importations en Grande-Bretagne s'est élevée à 84,298,000 livres sterling contre 88,298,000 livres sterling contre 88,814,000 livres en mai, 80,661,000 livres en avril et 88,172,000 livres en juin 1921. Les exportations totales (y compris les réexportations) ont atteint, en juin 1922, 60,866,600 livres; elles s'étaient montées à 64,707,000 livres en avril 1922 et à 45,235,000 en juin 1921.

ST-MALO

SS. Anges

Ce matin, a été chantée la grand'messe recommandée par la confrérie des SS. Anges et les dames zélatrices font leur collecte aujourd'hui.

Les classes

Il y a 150 enfants qui n'ont pas de place au collège et le même nombre au couvent. Les petites écoles disséminées un peu partout regorgent aussi. Espérons que la commission scolaire saura comprendre cet état de chose et finira par agrandir nos écoles qui sont les mêmes qu'au commencement de la paroisse et cependant la population a plus que doublé. A cause du grand nombre d'enfants, monseigneur a décidé qu'il y aurait une messe de plus à la Providence uniquement pour les enfants qui fréquentent cette institution et qui sont au-delà de 1,000.

Au séminaire

Cette année, 6 enfants de St-Malo commencent leur cours au Séminaire. Un septième plus âgé que les autres a pris le chemin du séminaire des vocations tardives à St-Victor.

Petite-Rivière

Monseigneur Bouffard fera lui-même cette semaine la visite paroissiale à la Petite-Rivière.

Syndics

Messieurs les syndics voudront bien se réunir à 7 h. 30 p. m. au presbytère, le mardi, 12 courant.

Congréganistes

Messieurs les membres du Conseil des Congréganistes se réuniront aussi au prebytère, le mercredi, 13 courant à 8 heures p.m.

N. D. des Sept-Douleurs

Le vendredi, 15 septembre, fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs et fête patronale de l'Association de la Bonne-Mort, à 7 heures sera chantée une grand'messe solennelle recommandée par la dite Association pour ses membres vivants et trépassés.

Ste-Famille

Le samedi, 16 septembre, à 7 heures sera chanté le service du septième jour pour le repos de l'âme de dame Ernest Jobin. Ce service est recommandé par la Confrérie de la Ste-Famille dont Mme Jobin faisait partie. Toutes les dames de la Ste-Famille sont cordialement invitées à y assister.

Communion générale

Le dimanche, 17 septembre, à la messe de 7 h. 30 communion générale des dames de la Ste-Famille et, dans l'après-midi, leur assemblée ordinaire.

LE CONSERVATOIRE

(Suite de la page 12)

"grandes salles des écoles à ma disposition."

—"Quand vous proposez-vous d'ouvrir ces cours publics et combien de leçons donnerez-vous dans chaque "quartier ?"

—"Si tout va bien, si mon organisation ne subit aucun retard, les cours commenceront dans la première semaine d'octobre et dureront six mois. Je donnerai, comme je l'ai fait l'an dernier dans les académies, une série de vingt-quatre leçons d'une heure chacune, une leçon par semaine, le soir à 8 heures, dans chacun des quartiers choisis. Les cours seront **gratuits**. Tout individu s'intéressant au bon parler et désireux de perfectionner sa prononciation, son débit, tout en apprenant de jolies pièces de vers, pourra "les suivre à titre d'élève et alors "travaillera sous ma direction ou "simplement comme auditeur, et se "contentera d'écouter. Des centaines "de personnes des deux sexes, pères "et mères de famille, accompagnant "leurs enfants, devront profiter de "cette aubaine dans tous les quartiers. Plusieurs, sans doute trouveront plus de profit à suivre ces "cours qu'à aller s'abrutir dans les "cinémas."

—"Il n'y a pas l'ombre d'un doute que vous aurez beaucoup d'élèves "et que vos utiles leçons rendront "de grands services à notre population. Aurez-vous d'autres cours dans "la journée ?"

—"Certainement. J'établirai des "classes pour certains groupes: dames "et demoiselles, hommes de profession et hommes d'affaires, jeunes "gens. J'ai déjà reçu bon nombre "de demandes et je me tiens à la "disposition des personnes désireuses "de suivre un cours de ce genre. Elles "pourront m'écrire à 69, avenue "Bourlamaque, ou bien me téléphoner "(6028 M.)

Et sur ces mots, nous prenons congé de notre distingué compatriote, enchanté d'apprendre que désormais Québec, la ville la plus française d'Amérique, n'aura plus raison d'être jalouse de Montréal qui possède depuis 1906 le Conservatoire Lassalle.

Nous sommes persuadés que nos concitoyens voudront faire du **Conservatoire de Québec**, une institution florissante qui ne le cèdera en rien à celle de la grande Métropole. Nous formons des voeux pour que notre Conservatoire devienne bientôt, sous l'habile direction de M. Dumais dont les capacités sont maintenant reconnues et justement appréciées de la société québecoise, une véritable pépinière de beaux et bons diseurs qui contribueront à rehausser notre parler dans l'esprit des puristes étrangers qu'un mot prononcé incorrectement scandalise et qui feront aimer davantage cette grande "charmeuse de peuples" qu'est la langue française lorsqu'elle est bien parlée, non seulement au point de vue grammatical mais peut-être plus encore au point de vue musical, c'est-à-dire en respectant les règles établies mais malheureusement fort peu respectées de la bonne prononciation.

Prêt à servir

Légers filaments de blé entier, croustillants, délicieux, cuits au four, sans sel et pas sucrés—

Shredded Wheat

Le soleil et le sol ne produisent rien d'aussi bon pour l'homme que le blé complet—mais vous ne pouvez manger le blé rond—il ne se digérerait que partiellement. Le Shredded Wheat c'est le blé entier bouilli à la vapeur, étiré en légers filaments, cuits d'un brun doré croustillant. Une joie pour la ménagère en été.

Deux biscuits avec du lait ou de la crème font un repas complet, nourrissant. Mangez-en au déjeuner avec des tranches de bananes ou des prunes, au lunch avec des baies; au dîner avec des pêches, des abricots tranchés, des raisins à l'étuvée ou des fruits frais. Cuit d'avance, prêt à manger.

LA REVUE JUDICIAIRE

Accident dans un chemin d'une municipalité. Pas de responsabilité, le chemin étant entretenu suivant la loi et dans un aussi bon état que pouvaient le permettre les lieux et la saison, et l'accident ayant été amené principalement par la faute, négligence du propriétaire du cheval à ne pas tenir les guides et en ne faisant pas ferrer son cheval convenablement.

C. S. 3065 Roberval, Brousseau vs Corporation de St-Méthode. Honorable Juge Blaise Letellier, septembre, 1922.

Le demandeur avait poursuivi la corporation défenderesse en dommages pour accident survenu à son cheval dans la montée d'un pont sur le chemin de la corporation défenderesse. Il alléguait que son cheval avait fait une chute. Qu'il avait dû l'abattre et que l'accident était dû à ce que la montée du pont du côté nord-est, était trop à pic, et qu'elle était en glace vive surtout au milieu du chemin où piétinent les chevaux; que le milieu du chemin est plus creux que les rebords qui étaient arrondis, couverts de glace et où les chevaux n'avaient aucune prise pour grimper sur le pont et que la montée était défectueuse par ce que la pente était trop inclinée.

La défenderesse plaidait inter alia qu'elle n'était pas en faute, que le chemin était aussi beau qu'on peut l'exiger à cette saison de l'année (janvier), et que l'accident ne peut être dû qu'à la propre négligence ou imprudence du demandeur au hasard.

L'action a été rejetée par l'Honorable Juge Letellier pour les motifs suivants:

La défenderesse a été forcée de bâtir le pont dont il est question dans cette cause à une hauteur plus forte que le chemin public pour permettre aux eaux et aux glaces de passer en-dessous. Ce pont a été construit par le gouvernement et les abords ont été faits par la défenderesse qui les a construits avec soin, leur donnant une pente de 30 pieds pour une hauteur de 4 pieds et 3 pouces. Ces abords avaient d'abord été faits d'une manière moins avantageuse, mais depuis quelques années, ils ont été réparés et la défenderesse y a fait beaucoup de travaux qui les mirent dans un bon état. A l'époque de l'accident, ils étaient couverts de neige durcie, presque de la glace, mais c'était dû à la saison d'hiver et ils étaient en excellent état d'entretien pour cette saison, d'après tous les témoignages rendus. L'abord où l'accident a eu lieu faisait un coteau un peu raide, il est vrai, mais un coteau de ce genre n'est pas une chose extraordinaire dans le pays, et il en existe partout qui ne forment pas un obstacle à la circulation du public. La neige à cet endroit ne s'amasse pas comme sur la longueur du chemin et, naturellement, sur cette pente un peu raide, la neige était emportée et ce qui restait devenait durcie et formait comme une glace.

Le demandeur connaissait cet état de choses puisqu'il était passé souvent dans ce chemin depuis le commencement de l'hiver et les hivers précédents. Il savait quelles difficultés peuvent rencontrer sur ce trajet les charretiers qui transportent des charges d'Albanel à la station du chemin de fer à St-Félicien.

Le demandeur le jour de l'accident, venait de faire avec son cheval un trajet assez difficile vu la tempête de neige qui avait eu lieu et, malgré cela, en arrivant à cette montée du pont, au lieu de prendre les guides pour conduire son cheval, il les laissa attachés à la charge et commanda son cheval en se tenant simplement en arrière de la charge.

Le cheval, en montant ainsi, buta lorsqu'il arriva au pavé du pont et, ne sentant aucun guide et aucun commandement, il se releva comme il put et les pattes de derrière manquant, il se cassa une de ces pattes.

Le cheval était mal ferré pour ces chemins d'hiver que le demandeur connaissait parfaitement. Ce dernier savait tous les mauvais pas qu'il avait à rencontrer sur cette route, et, cependant, depuis l'automne, il n'avait pas fait ferrer son cheval et même travailler les fers qu'il avait, quoiqu'il fut au fait des difficultés du trajet et surtout de cette montée. Bien plus, sachant qu'il avait une forte charge et que son cheval était fatigué parce qu'il avait battu le chemin sur l'espace d'une couple de milles, il ne prit pas la peine de prendre les guides pour conduire son cheval le long de cette montée. S'il avait été sur sa charge, les guides à la main, il aurait pu empêcher le cheval de buter ou au moins de se porter en entier sur ses pattes de derrière.

Les mauvais fers du cheval et la négligence de tenir les guides sont les fautes principales qui ont certainement entraîné l'accident.

La Corporation défenderesse a entretenu son chemin suivant la loi, n'a commis aucune faute et qu'elle ne peut être tenue responsable de cet accident qui a été provoquée par la négligence du demandeur.

Le fait de laisser dans le chemin public cette pente raide ne peut être considéré comme une faute. Cela est dû à l'état des lieux et rien dans la preuve n'indique que la défenderesse a commis quelque négligence dans l'entretien de ce chemin, tel qu'il est naturellement construit par l'état des lieux. Elle a toujours entretenu les abords du pont en bon état et elle fait ce qu'il y avait de mieux à faire pour permettre de traverser cette rivière. Tout le public connaissait dans quel état se trouvait ce chemin et ceux qui étaient appelés à y passer devaient prendre les précautions voulues pour ne pas y subir d'accident. La preuve n'a démontré aucunement qu'il y avait d'autres moyens pour la défenderesse de mettre cette montée du pont dans un état plus facile que celui où il se trouvait. Quand bien même la défenderesse aurait mis sur le travers du bois qui forme la montée des traverses qui peuvent permettre un accès plus facile l'été, ces traverses n'auraient en aucune manière été utiles l'hiver, alors que la neige couvre cette montée comme elle couvre tout le reste du chemin ;

Le demandeur a été victime de sa propre négligence en ne tenant pas son cheval ferré pour les chemins qu'il avait à parcourir à cette saison de l'année et en ne guidant pas, comme il le fallait, son cheval lorsqu'il s'agissait d'un pas difficile qui l'était parfaitement connu, puisqu'il y passait depuis de longs mois.

Louis-A. POULIOT,
Avocat

A L'IMPERIAL

VICTIME D'AMOUR

La "Victime d'Amour" c'est le sacrifice d'une jeune fille qui, par dévouement pour son père et par amour pour son fiancé, immole ses propres affections. Cette pièce, une oeuvre de M. Emile Herbel, nous l'avons entendue, hier soir, au théâtre Impérial. C'est un drame d'une certaine valeur dont l'intrigue est ménagé de façon à conserver l'intérêt jusqu'à la fin. Aux amateurs de coups-de-théâtre la pièce réserve des surprises.

Le fonds de la pièce est, en somme, un drame purement inoffensif. Au deuxième acte, par exemple, on assiste à un plaidoyer contre le suicide injuste vis-à-vis la société domestique et civile qui se trouve amputée, de propos délibéré, de l'un de ses membres. On ne s'appartient pas; on se doit de rendre service aux autres et de les soulager; c'est le moyen de vivre en paix puisque "se dévouer, c'est être heureux".

Les rôles sont, en général, bien tenus. On admettra également qu'ils sont bien distribués et bien sus M. F. Barry qui personnifie Jean Lemaheuc, tient le premier rôle; l'auditoire lui est sympathique. Valletard (M. Pelletier) s'acquitte merveilleusement de la tâche ingrate qui lui revient dans un rôle de traître. Zéziquel (A. Desmarteaux) arrive toujours à point, au moment même où l'auditoire commence à se fatiguer des complications du drame. M. Henri de Gerbaud (A. Duquesne) a toutes les qualités d'un fiancé dans l'expective du grand bonheur ou du grand malheur. Selon la tournure que les choses prennent, qui l'attend.

Madame B. Ouellet (Andrée, la "Victime d'Amour") est digne et son sacrifice ne manque pas de nous attendrir.

Les personnages sont nombreux; les actes aussi: quand le rideau tombe sur le sixième la représentation dure depuis 2 h. 45, seulement, et grâce aux exécutions de l'orchestre, dans les entr'actes, on se retire avec l'impression de n'être pas fatigué.

DECORATIONS AUX VETERANS

(Suite de la page 12)

Après que la Garde Jacques-Cartier eut présenté les armes aux nouveaux décorés, M. le curé Faucher félicita ces derniers et encouragea les jeunes à suivre leurs traces pour le bien de la Garde et pour leur bien individuel.

Il y eut ensuite soirée de famille qui fut toute cordiale et au cours de laquelle l'orchestre Paradis fit de la bonne musique.

On fuma la pipe de plâtre... quel massacre il y eut !...

Le jeune Miville déclama une jolie poésie, M. D. Chénard chanta une jolie romance avec accompagnement au piano par M. L.-P. Robitaille. M. E. Caron débita avec une vérité parfaite, un discours politique qui eut beaucoup de succès. Il y eut aussi discours par MM. les abbés Faucher, Couture, Dumas et Grenier qui tous firent voir les avantages des gardes au point de vue religieux et patriotiques et aussi par MM. J. Giroux, E. BVandry, Art. Parent, J.-E.-A. Pin, F. Normand, J.-A. Ancalone, E. Caron, E. Thivierge. Les orateurs furent bien écoutés et bien applaudis.

Les orateurs ont surtout insisté sur la nécessité de ces organisations qui unissent les jeunes gens, les font se mieux connaître pour ensuite s'édifier mutuellement.

On a aussi parlé de la Brigade des Gardes de Québec, de la Fédération des Gardes de la province.

Somme toute, ce fut une fête dont le succès fait honneur à la garde Jacques-Cartier. C'est au chant de "O Canada" que chacun se retira.

TOUTES LES ECOLES

(Suite de la page 12)

UN SURPLUS

Chez les Frères, le trop plein de l'école, sans être aussi considérable, n'en est pas moins important et devra aussi faire songer les commissaires. Il y a là, 75 élèves de plus qu'on ne peut en recevoir.

La situation est un peu la même dans tous les quartiers de la ville, mais l'abbé Bruno Pelletier, que nous interrogions, hier soir, après la séance, a déclaré qu'il lui faudra attendre tous les résultats de l'inscription dans les écoles, avant de pouvoir donner un chiffre exact sur le pourcentage des enfants qui ne peuvent avoir accès aux écoles, faute d'espace.

Il n'y a pas qu'à St-Malo et au Sacré-Cœur où il faudra faire de la place à tous ces petits qui sont désireux de s'instruire; à la Basse-Ville, il y a également encombrement dans l'école de Notre-Dame-des-Victoires, rue Sous-le-Fort.

Le nombre des élèves est de 110 quand l'école peut à peine en contenir 75. De plus, cette école ne serait pas conforme aux règles de l'hygiène et le président, M. Picard, déclarait, hier soir, qu'il ne comprenait pas pourquoi le bureau d'hygiène tolère cette école qui offre aussi un danger pour les enfants en cas de feu, du fait qu'il n'y a qu'une sortie.

"C'est de valeur", ajoutait M. Picard, "que la Commission n'ait pas songé plus tôt à s'entendre avec la société St-Vincent-de-Paul pour prendre le 3ème étage de l'édifice du Club des Marins Catholiques, rue Champlain, pour le convertir en classe. Ce serait l'idéal!

Si la chose n'a pas été faite, on tous cas, l'on va s'en occuper sans retard, afin de faire cesser cette anomalie.

ON EST SERRE

Ce qui est certain, c'est, pour se servir d'une expression du président, "qu'on est serré partout", même à St-Jean-Baptiste, dont le rapport est attendu avec l'assurance que personne n'en sera surpris.

Il en est ainsi, de l'école que dirigent les religieuses de la charité de St-Louis, rue Gamelin, près du cimetière St-Charles, presqu'aux limites de la ville. Ces dames qui, paraît-il, font une œuvre très appréciable, réclament, elles aussi, plus d'espace et surtout du confort pour les enfants qui vont à leur école et qui sont au nombre de 150, dont 40 sont logés dans une cave ce qui n'a rien de bon pour la santé.

Les commissaires, le maire Samson, un des premiers ont été unanimes à déclarer qu'il faudra de toute nécessité s'intéresser au sort de ces petits et l'architecte de la Commission, M. G.-Emile Tanguay, a été, illico, chargé de faire une inspection de la bâtisse et de faire un rapport sur la possibilité d'ajouter un étage, ce qui permettrait d'ouvrir une classe de plus. Actuellement, il y en a trois, ce qui ne suffit plus.

Les commissaires, en plus de ces questions, ont pris connaissance d'une lettre de M. Joseph Dumais, professeur de diction française, qui demande que l'on mette des salles à sa disposition dans nos écoles, où il pourra donner des cours. M. Dumais demande aussi qu'on lui vote un octroi, mais la Commission ne se rendra qu'en partie à sa requête, en ce sens que l'on s'entendra pour lui assurer des salles, mais quant à l'octroi, il ne saurait en être question pour le moment.

Une nouvelle plainte a été formulée, hier soir, devant la Commission par un contribuable contre certaines institutions enseignantes sous le contrôle de la Commission, qui, apparemment sans droit, chargent plus que 25 cents par mois aux enfants.

Il n'y a aucune raison de charger plus que ce montant qui est du reste celui fixé par la Commission, a déclaré le maire, on verra à ce que ces abus ne se répètent pas.

Enfin, comme sujet plus réchauffant, bien que l'on eut pu se passer de la chose, après les heures de chaleur suffocante que nous avons eues depuis quelques jours, l'on a parlé de charbon mou.

La Commission a décidé de demander des soumissions pour 600 à 800 tonnes.

Et la séance s'ajourne.

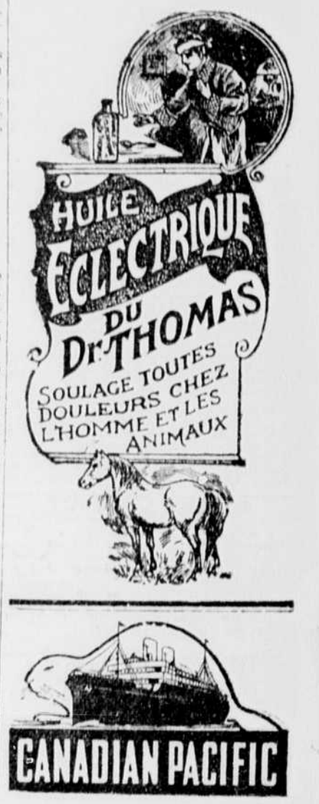

Départs par le St-Laurent

QUEBEC-CHERGOURG-SOUTHAMPTON-HAMBOURG

8 19 sept.		Empress of Scotland
3 Oct., 31 oct.		Empress of France
17 Oct., 14 nov.		Empress of Britain
NB arrête pas à Hambourg		

MONTREAL-LIVERPOOL

15 sept., 13 oct., 10 nov.		Victorian
22 sept., 20 oct., 17 nov.		Montcalm
29 sept., 27 oct., 24 nov.		Montclare
2 2 sept., 20 oct., 17 nov.		Montcalm
6 oct., 3 nov.		Montrose

MONTREAL GLASGOW

16 sept.		Corsican
28 sept., 21 oct., 18 nov.		Metagama
7 oct., 4 nov.		Tunisian

MONTREAL SOUTHAMPTON-ANVERS

13 sept., 11 oct., 8 nov.		Melita
27 sept., 25 oct., 22 nov.		Minnedosa

Deux superbes croisières aux Indes Occidentales sur l'Empress of Britain 20 jan., 20 fév. 1923.

S'adresser aux agents locaux ou au Pacifique-Canadien, Gare ou Palais, Québec.

Avez-vous essayé

sans succès de vous débarrasser le cuir chevelu ? Ne vous désespérez pas — faites usage de

KOREEN

Ce "Remède de la Nature" pour les affections du cuir chevelu fait disparaître les pellicules, arrête les cheveux de tomber et leur rend leur santé et leur beauté naturelles.

J.-B. GIROUX HENRI-P. BARRY

HILLS & UNDERWOOD FAMED TRADE H&U MARK DRY GIN LONDON

LE GIN QUE VOUS REDEMANDEREZ

INVENTEUR QUEBECOIS

M. Alphonse Royer qui est l'inventeur d'une balance parlante pour les marchands, dont il vient de vendre à une compagnie américaine pour la jolie somme de $25,000.00. M. Royer est aussi l'inventeur d'un indicateur automatique pour nommer les noms des rues sur les tramways et nommer les noms des places sur les trains de chemins de fer. M. Royer est aussi l'inventeur d'un grand nombre d'autres merveilleuses inventions dont il est à faire patenter dans les principaux pays du monde.

Nous souhaitons les meilleurs succès à notre ingénieux inventeur québecois.

TOUTES LES ECOLES SONT DEBORDEES

Dans plusieurs maisons d'éducation on se mit dans l'obligation de refuser des élèves Une construction qui s'impose

A LA COMMISSION SCOLAIRE

La plupart des écoles, sous le contrôle de la Commission Scolaire Catholique de cette ville, sont débordées. Dans plusieurs cas, cette année, à la rentrée des classes, on s'est malheureusement vu dans l'obligation de refuser un grand nombre d'enfants qui étaient allés s'inscrire et il faudra, plus tôt qu'on ne croit, peut-être, leur trouver des locaux si l'on ne veut pas qu'ils errent dans la rue et manquent l'occasion de s'instruire.

C'est ce qui ressort de ce qui a été discuté, hier soir, pendant la séance des commissaires, sous la présidence de M. Jos. Picard.

C'est d'abord M. Télesphore Verret, un commissaire qui attira l'attention de ses collègues sur un fait patent et qui démontre jusqu'à quel point s'imposait la construction de l'école de la paroisse du Sacré-Cœur, maintenant ouverte.

D'après les chiffres qu'a fournis M. Verret, le nombre des petites filles inscrites à cette école est de 540. Il est déjà trop considérable, malgré les vastes dimensions de l'école et il faudra, à n'en pas douter, prendre les dispositions nécessaires pour en placer un certain nombre ailleurs. La paroisse du Sacré-Cœur est une des plus florissantes. Nouvellement formée comme démembrement de St-Sauveur, elle voit sa population augmenter sensiblement, par l'arrivée de nouvelles familles et avant longtemps, pour peu que cela continue, les 30 classes qu'il y a, 24 à l'école du Sacré-Cœur proprement dites et 6 à l'école de la rue Carillon, ne suffiront plus.

Aussi, c'est avec une fierté bien justifiable que le commissaire Verret, qui s'intéresse de près au développement de sa paroisse, annonça la chose à ses collègues, ce qui lui donne raison d'avoir si activement travaillé pour obtenir l'établissement de cette école.

La population de Québec va sans cesse s'accroissant; c'est un fait indéniable et nous avons amplement la preuve dans les rapports que soumettait M. l'abbé Bruno Pelletier, visiteur des écoles, sur ce qu'il a constaté au cours des visites qu'il a faites, notamment au couvent de St-Malo et à l'école de Frères du même endroit, où des agrandissements s'imposent dans l'intérêt général des enfants. Ces deux écoles sont congestionnées. Au couvent, il y a actuellement 146 élèves de trop pour le local qu'occupent les dames religieuses. Ce surplus est logé tant bien que mal, plutôt mal et en outre de cela, lors de la rentrée des classes, une cinquantaine d'enfants ont dû retourner chez eux. On était dans l'impossibilité de les recevoir. C'est en réalité 200 enfants dont on ne peut raisonnablement se désintéresser. Il faudra aux commissaires étudier le problème et tâcher de le résoudre. L'abbé Pelletier suggère comme moyen terme, en attendant l'agrandissement de l'école, qui est située rue Marie de l'Incarnation, de louer l'immeuble vacant de la Cie Julien.

(Suite à la page 11)

ARRIVEE DE L'AVISO "VILLE D'YS"

Ce petit navire de guerre français accoste, ce matin au quai du gouvernement Le salut du canon

RECEPTIONS

A huit heures et trente-huit minutes exactement, le premier des 21 coups de canon tirés de la Citadelle, saluait le retour de la "Ville d'Ys" dans les eaux du port de Québec.

Sous un ciel lourd, des nuages amoncelés par les chaleurs de ces derniers jours, l'aviso français, sous les ordres du commandant Dangueb est venu lentement accoster aux quais du gouvernement, où l'attendaient le capitaine Landry, les représentants de la Commission du port et ceux de la colonie française de Québec, entre autres, le professeur Thomas, président de la Société de Bienfaisance française de Québec.

Quelques instants auparavant, M. H.-R. de Saint Victor, l'agent consulaire de France dans la vieille capitale, était monté à bord de l'aviso pour souhaiter au commandant la bienvenue officielle.

A neuf heures sonnant, le vaisseau accostait et l'on jetait la passerelle qui cinq minutes plus tard, permettait l'accès du vaisseau au capitaine Landry, à M. le professeur Thomas et au représentant officiel de la Commission du port, que M. de Saint-Victor présenta au commandant Dauquet.

Après l'échange de chaleureuses poignées de main le Commandant invita ses hôtes à une réception intime qui dura une vingtaine de minutes tandis qu'officiers et matelots vaquaient à la manoeuvre d'arrivée.

Celle-ci s'est effectuée avec l'admirable discipline qui caractérise la marine française.

Pas un mouvement perdu, pas un ordre inutile et quoique dans les moindres détails, il était permis de retrouver au degré qui convenait l'ordre et l'harmonie des grandes manoeuvres.

A l'arrière, le pavillon aux trois couleurs largement déployé reflétait les temps héroïques de la colonie qui le virent tant de fois flotter dans nos murs.

Le commandant de la "Ville d'Ys" emploiera la journée à faire ses visites officielles.

De brillantes manifestations suivront, d'ici vendredi, date du départ en l'honneur de la Ville d'Ys'

Au nombre d'entre-elles, figure au programme, une belle réception qui sera faite aux officiers et matelots qui sous les auspices de la Société Française de Bienfaisance de Québec. Cette société et les amis de la France ont pensé qu'il était opportun d'offrir à l'équipage distingué un banquet qui aura lieu au Kent-House jeudi soir. Des invitations nombreuses ont été lancées par M. le professeur J. Thomas, président de l'Alliance Française et on s'attend à ce que cette démonstration réunisse autour des officiers français quelques-uns des citoyens en vue de Québec.

Le commandant de l'aviso français "La Ville d'Ys" est venu, ce matin, rendre visite au lieutenant gouverneur, sir Charles Fitzpatrick et au premier ministre, l'hon. L.-A. Taschereau. Le commandant était accompagné de M. H. de Saint-Victor.

A MONTREAL

M. J.-A. Métayer, sous-ministre des travaux publics, part pour Montréal, ce soir, dans l'intérêt de son département.

M. l'abbé Omer LaVergne, curé du Lac-aux-Ecorces, qui a passé une huitaine, à Québec, est reparti lundi

Pendant son séjour, il était l'hôte de ses frères, MM. L.-P. LaVergne et J.-E. LaVergne.

A LA MEMOIRE DES MISSIONNAIRES

Dans la prochaine liste qu'elle préparera de nouveaux noms géographiques dans la province de Québec, la Commission Géographique donnerait à l'un des centres de la région du Témiscamingue le nom du Rév. Frère Moffette, de l'Ordre des Oblats, et qui est considéré comme le fondateur du Témiscamingue québécois.

Il y a une quinzaine d'années, lorsqu'il fut question de modifier les noms géographiques primitifs donnés au territoire de l'Abitibi que l'on devait coloniser, M. Eug. Rouillard, qui devait, plus tard, provoquer la création de la Commission de Géographie et qui était déjà le fondateur de la Société de Géographie, afin d'arriver à peupler nos cartes de noms historiques, proposa alors, et cela fut accepté, d'imposer les noms des premiers missionnaires de l'Abitibi et de tous ceux qui avaient été les premiers à la tâche. Et parmi ceux-là se trouvaient l'humble frère Moffette qui fut le premier défricheur du Témiscamingue québécois. Récemment l'on a célébré, à Ville-Marie-sur-Témiscamingue, le cinquantenaire de la fondation du Témiscamingue par le Frère Moffette. Et, c'est à cette occasion que la Commission de Géographie aurait décidé de donner le nom du Frère à une place de l'Outaouais Supérieur.

BEAU CHAR ALLEGORIQUE

Cette magnifique pièce (un chalet en miniature) a été beaucoup admirée dans la récente parade des ouvriers internationaux à la fête du travail

DECORATIONS AUX VETERANS DE LA GARDE

Une cérémonie qui donne lieu à une enthousiaste démonstration, hier soir, dans la paroisse Jacques-Cartier

LES DISCOURS

La remise de la médaille de longs services, aux majors E. Thivierge et J. Paquin, de la Garde Jacques-Cartier a donné lieu, hier soir, à une fête on ne peut mieux réussie.

C'est aux quartiers généraux de la Garde qu'eut lieu cette démonstration en l'honneur de deux zélés et enthousiastes pionniers de cette garde dont les progrès sont constants et solides.

Parmi les invités, on remarquait M. le curé Faucher, MM. les abbés Arenier, chapelain de la Garde Jacques-Cartier, Couture, chapelain de la Garde Champlain, Dumas, chapelain de la Garde Dollard des Ormeaux.

MM. J. Giroux, T. Paradis, H. Paradis, Alex. Morel et Alb. Breton, officiers du Cercle Paroissial de Jacques-Cartier, MM. J.-A. Hamel, E. Vandry, J. Paquin, J.-B. Langlois, H. et J. Mercier, E. Thivierge, E. Campeau, R. Plante, L. Dugal, du bureau de direction.

Les Zouaves de Québec étaient représentés par M. F. Normand.

La Garde Jacques-Cartier par J.-A. Lamontagne, commandant; A. Drolet, capitaine; H. Mercier, sergent-major.

La Garde Champlain, par Art. Parent, commandant; Art. Giguère, président du comité de régie et J.-A. Anzalone et L.-O. Allaire.

La Garde Dollard par D. Chénard, commandant, A. Chantal, président; F. Deguise, major; C. Carreau, capitaine; H. St-Cyr, E St-Cyr, J.-P. Boutet, D. Laflamme, E. Keating, L. Massicotte, lieutenant et L. La-ointe, sergent-major.

Les Cadets St-Louis de France: Emile Caron, commandant; T. Davis, major; L.-P. Robitaille, capitaine adjudant; J. Lavallé, capitaine; E. Bérubé, L. Caron, E. Vermette, lieutenant.

Les Cadets de Jacques-Cartier: Léo. Lavallière, commandant; H. Armstrong, sergent.

Après quelques remarques élogieuses à l'adresse des nouveaux décorés ces derniers furent cités à l'ordre du jour puis ils reçurent des mains de M. le curé Faucher et de M. l'abbé Arenier, la médaille de longs services, soit 15 ans, dans la Garde Jacques-Cartier.

(Suite à la page 11)

RETOUR DE CONVENTION

Le chef Donnelly rapporte une foule de renseignements intéressants de la convention de Chatham

Le chef Lawrence Donnelly, de la brigade du feu, est de retour depuis une semaine, de la convention des chefs de pompiers qui a eu lieu récemment à Chatham, Ont.

Le chef est revenu avec une foule de choses intéressantes, de renseignements précieux dont il saura faire profiter son département. Rencontré hier, à son bureau de l'hôtel de ville, il s'est déclaré satisfait de son voyage, mais n'a pas voulu faire aucune déclaration avant de soumettre son rapport au comité du feu qui doit siéger ce soir, sous la présidence de l'échevin Bertrand.

A cette séance, il sera question, nous a-t-on dit, de l'ouverture des soumissions pour uniformes d'hiver pour les pompiers.

Une autre question, qui sera mise à l'ordre du jour, est celle de l'achat de deux nouvelles pompes à incendies, ce qui pourrait peut-être soulever un débat assez intéressant. Lors de la dernière séance, l'on a abordé le sujet, mais comme il s'agissait d'une dépense probable de $35,000 à $40,000, l'on n'a pas voulu y aller trop vite en besogne et l'on a préféré attendre le retour du chef Donelly, de la convention, pour connaître son opinion sur le meilleur système en usage dans les villes bien organisées.

NOUVEAU SYSTEME DE CHAUFFAGE

Le problème du chauffage semble maintenant résolu grâce à la merveilleuse invention d'un de nos concitoyens, M. Alphonse Noel. L'invention dont il est l'auteur consiste en un appareil pouvant s'adapter à toutes les fournaises et susceptible de chauffer au pétrole, au gaz ou à l'électricité. Il s'agit d'une boîte en tôle recouverte d'amiante qui enveloppe la partie postérieure de la fournaise. Cette enveloppe est fermée hermétiquement et renferme, à sa base, une ou deux bouilloires avec serpentin où circule l'eau qui alimente les calorifères.

Ces bouilloires, nous l'avons dit plus haut, sont chauffées par le pétrole le gaz ou l'électricité. C'est un appareil de chauffage parfait parce qu'il combine, en même temps, l'économie et l'efficacité. D'après les expériences que l'on a faites, il a été prouvé que l'on épargne, grâce à cet appareil, 60% de charbon et que l'on peut conserver 250 degrés de chaleur, entre l'enveloppe et la fournaise; et cette chaleur se conserve lors même que les feux sont éteints.

Pour une fournaise No 2, par exemple, et, en admettant que l'on adopte le système au pétrole, trois feux seront suffisants. Ces trois feux ne brûleront ensemble que 1 pinte d'huile par 4 heures. Si l'on paie le combustible 22c. le gallon, en gros, on admettra que le chauffage est économique et qu'il tranche définitivement le problème du chauffage.

Mlle Alice Girard, de Woonsocket, Rhode-Island, est en promenade à Québec, l'hôte de M. M.-A. Dauphin, rue St-Jean.

LE CONSERVATOIRE DE QUEBEC

Une école de Phonétique, de diction et de lecture expressive dans la Vieille Capitale.

SUPERBE PROJET DE M. LE PROFESSEUR JOSEPH DUMAIS

M. Joseph Dumais, professeur de diction française, après avoir passé de bonnes vacances dans sa coquette villa, si joliment située près du quai des Eboulements, est revenu à Québec, avec sa famille, ces jours derniers.

Au cours d'une brève entrevue avec un de nos représentants, il a bien voulu lui donner quelques détails très intéressants sur les cours qu'il donnera pendant la présente année scolaire.

"Allez-vous continuer vos cours "de diction dans les écoles de la "ville?" lui demanda notre représentant.

"Je n'en sais trop rien car, vous "ne l'ignorez pas, le printemps der"nier, obligée de limiter ses dépenses "à cause d'un budget insuffisant, "la Commission Scolaire, malgré "l'utilité reconnue de mes cours, ne "m'a pas réengagé. Peut-être re"viendra-t-elle sur sa décision, mais "je l'ignore."

"Et cette école publique de dic"tion que vous aviez l'intention de "donder ici, y songez-vous toujours?"

"Ah oui! plus que jamais et la "preuve, c'est qu'elle existe déjà "légalement du moins, depuis le 11 "juillet dernier, sous le beau nom de "Conservatoire de Québec". Je "travaille actuellement à en com"pléter l'organisation afin de l'établir "sur des bases solides, dès cet au"tomne."

"Ceci est fort intéressant. Et où "logerez-vous votre Conservatoire?"

"Aux quatre coins de la ville. Pour "le présent, il sera un peu com"ment dirais-je ambulant, car pour "atteindre tous les intéressés, même "les plus éloignés de la haute-ville "les cours seront donnés dans trois "ou quatre des principaux quartiers "excentriques. La Commission sco"laire—son distingué président me "l'a assuré—mettra pour cette fin et "le plus gracieusement du monde, les

(Suite à la page 11)

LA BELLE SOMME DE $375,000 EST DISTRIBUEE

Tel est le montant que l'Assistance Publique a distribué au cours de sa première année d'existence

LES MAISONS QUI EN BENEFICIENT

Il y a eu un an, le 1er septembre courant que l'Assistance Publique fondée parle gouvernement provincial est entrée en fonctions. Cette première année de cette institution de bienfaisance a été marquée par un succès complet. En effet, depuis la mise en vigueur de la loi, quatre-vingt neuf institutions de bienfaisance se sont enregistrées, es et bénéficient présentement des octrois qui leur sont fournis par l'Assistance Publique. Comme on l'a vu, récemment, l'Assistance a distribué durant sa première année d'esixtence une somme de $375,000.00 aux institutions qui dépendent d'elle. Avant la mise en force de la loi ces institutions et les autres qui n'en font pas encore partie recevaient tout au plus une somme de $50,000.

Voici la liste officielle des maisons de bienfaisance qui bénéficient de la loi de l'Assistance Publique:

Classe A-1: Montréal General Hospital, Montéral; Hôtel-Dieu St-Joseph, Montréal; Hôpital Ste-Justine, Montréal; Hôpital Notre-Dame, Montréal; Royal Victoria Hospital, Montréal; Western Hospital, Montréal; Grace Dart Home Hospital, Montréal; Sherbrooke Hospital, Sherbrooke; Children's Memorial Hospital, Montréal; Jeffery Hale's Hospital, Québec; Hôpital Général St-Vincent-de-Paul, Sherbrooke.

Classe "A-2": Homeopathic Hospital, Montréal; Hôpital Noel, Sherbrooke; Hôpital Français, Montréal.

Classe "A3": Hôtel-Dieu St-Joseph, Arthabaska; Hôpital St-Jean, St-Jean; Hôpital St-François-d'Assise, Québec; Hospice du Sacré-Cœur, Sherbrooke.

Classe "B": Hôpital Laval, Québec; Mount Sina Sanatorium, Ste-Agathe.

Classe "C": Hôpital Général des Sœurs Grises, Montréal; Hôpital St-Jean, St-Jean; Hospice St-Bernard, St-Damien; Hospice Ste-Cunégonde, Montréal; Hospice St-Antoine, Montréal; Hospice Lajemmerais, Varennes; Hospice St-Antoine, Québec; Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur, Québec; Ladies Protestant Home, Québec; Montreal St-Bridget's Refuge, Montréal; Hôtel-Dieu St-Joseph, Arthabaska; St-Bridget's Asylum, Québec; Finlay Asylum, Québec; Hospice du Sacré-Cœur, Sherbrooke; Protestant Infants' Home, Montréal; Protestant House of Industry and Refuge, Montréal; Home for Incurables, Montréal; Old People's Home, Montréal; Moore Convalescent Home, Montréal; Montreal Hebrew Sheltering Home, Montréal.

Classe "D": Hôtel-Dieu St-Joseph, Arthabaska; The Female Orphan Asylum, Quebec; St-Patrick's Orphan Asylum, Montréal; Protestant Orphans, & Convalescent Home, Montréal; Orphelinat Notre-Dame de Liesse, Montréal; Asile Bethléem Montréal; Asile St-Henri, Montréal,; Montréal Hebrew Orphans' Home, Montréal; Ecole du Sacré-Cœur, St-Damien; Orphelinat St-Joseph, St-Damien; Ladies Benevolent Society, Montréal; St-Bridget's Asylum Québec; Hôpital Général des Sœurs Grises, Montréal; Male Orphan Asylum, Québec; Hervey Institute, Chambly Bassin; Institut des Frères de Notre-Dame-des-Champs, St-Damien; Hospice Ste-Cunégonde, Montréal; Ladies Protestant Home, Québec; Hospice du Sacré-Cœur, Sherbrooke; Orphelinat Agricole St-Joseph, Vauvert (Lac-St-Jean).

Classe E: Montreal Maternity, Montréal; Women's Hospital, Montréal; Crèche St-Vincent de Paul, Québec; l'Assistance Maternelle, Québec; Montreal Foundling & Baby Hospital, Montréal· Crèche St-Paul, Sault-au-Récollet; Institution des Aveugles Nazareth, Montréal; Federation of Jewish Philantropies, Montréal; La Goutte de Lait, Québec· Les Oeuvres du Foyer; Montréal; l'Oeuvre de la Protection de la Jeune Fille, Québec; Refuge du Bon-Pasteur, Montréal; Asile des Madeleines, Laval-des-Rapides; Society of Protection of Women and Children, Montréal; Montreal Day Nursery, Montréal; Hôpital Général des Sœurs Montréal; Hôpital Général des Sœurs Grises, Montréal; Ladies Protestant Home, Québec; Child Welfare Association, Montréal; Crèche Ste-Elisabeth, Sherbrooke; Refuge de Verchères, Verchères; Chez Nous-Foyer, Montréal Affiliated Baby Welfare Stations, Montréal; Assistance Maternelle et Goutte de Lait, Sherbrooke; Dufferin Square Pre-natal and Maternity Station, Montréal; St-Anthony's Cuild, Montréal· La Pouponnière, Trois-Rivières; Maison Ste-Hélène, Montréal; l'Assistance Maternelle, Québec; Family Welfare Association, Montréal.

ECHOS D'UN GRAND CONGRES

Le gouvernement provincial étudiera certaines résolutions importantes adoptées par le congrès des médecins de langue française

Le Dr Alphonse Lessard, surintendant du service de la santé publique, est revenu de Montréal où il a assisté au congrès des médecins de langue française en qualité de président du comité d'hygiène. Il était, ce matin, à son bureau à l'Hôtel du Gouvernement où notre représentant l'a rencontré. Le Dr Lessard s'est déclaré absolument enchanté de l'excellent travail qui s'est fait pendant ce congrès et il ne doute pas des résultats bienfaisants de ce travail de plus de 500 médecins qui tous, pendant plusieurs jours, ont échangé leurs vues sur les principales questions d'hygiène qui occupent présentement le monde médical canadien.

Comme on le sait, des vœux importants ont été adoptés par le congrès, lesquels vœux seront incessamment transmis au gouvernement provincial. Le Dr Lessard ne doute pas que le gouvernement les prendra en sérieuse considération.

Le surintendant du service de la santé publique accorde, en particulier, beaucoup attention à la résolu ion portant la nomina ion d'une commission d'aliénistes qui serait chargés d'étudier les cas de folie présentés dans les procès aux assises criminelles. La décision de cette commission ferait autorité et serait sans appel. Le Dr Lessard espère aussi beaucoup de bons résultats de la résolution par laquelle l'on demande la création d'une commission d'experts dans les matières d'accidents de travail. Enfin, le Dr Lessard a fait adopter lui-même une résolution demandant la cré ion d'une dizaine d'hôpitaux pour tuberculeux dans la province, ces hôpitaux devant être de la nature de l'hôpita Laval de Québec.

RECEPTIONS AU DOCTEUR ACHARD

L'hon. L.-A. Taschereau, premier ministre, assistera, ce soir, au Château Frontenac, à un dîner que donnent les médecins de Québec au Dr Achard, chef de la délégation des médecins de France, venus au Congrès des Médecins de Langue Française à Montréal. Le Dr Achard est arrivé, hier matin, à Québec.

Hier soir le Dr Arthur Rousseau a donné, à sa demeure, un dîner en l'honneur du Représentant de la Faculté de Médecine de Paris. Assistaient à ce dîner: Mgr. A. Gariépy, l'hon. Ant. Galipault, ministre des Travaux Publics, M. Jos. Simard, sous-secrétaire de la province, les Drs A. Simard, G. Grondin, A. Lessard, A. Vallée.

Demain, le Dr Arthur Vallée, recevra le Dr Achard.

LA MORT DU JEUNE PEPIN-LACHANCE

Ce matin, à la morgue de M. Moisan, a eu lieu l'enquête sur la mort du jeune Gérard Pepin dit Lachance, tué accidentellement au coin des rues St-Vallier et Carillon. M. le coroner du district, le Dr G.-W. Jolicoeur, présidait, cependant que le nouvel assistant-coroner, le Dr Jules Vallée, assistait.

Plusieurs témoins ont été entendus, entre autres le chauffeur de la machine fatale et les compagnons du défunt, ainsi que le Dr A. Leclerc qui arriva le premier sur les lieux. La contradiction règne et il est fort probable que cette enquête soit longue.

Au moment où nous allons sous presse, elle n'est pas encore terminée.

L'"EMPRESS" A PLUS DE 1,300 PASSAGERS

Il y en a au-delà de quatre cents dans chacune des trois classes de ce paquebot, le plus gros du C. P. R.

NOTABLES A BORD

L'"Empress of Scotland" (C. P. R.) qui est attendue à Québec jeudi midi, brise tous les records relativement au nombre des passagers qu'elle nous amène. Ses passagers sont au nombre de 1,318 et se répartissent, d'une manière à peu près égale dans les trois classes du navire:

Première classe	435
Deuxième classe	448
Troisième classe	435

Le nombre des citoyens américains s'élève à environ 500. On relève sur la liste des voyageurs: l'hon. juge Duff, l'hon. juge Cameron, le Dr York, le Dr Pratt, M. Neville Chamberlain, MM. Ross, McLare et Mazurkiewiez.

Le "Montcalm" (C. P. R.) doit arriver à Québec vendredi ou samedi le 15 ou le 16 courant. Il amène plus de 1100 passagers.

L'"Empress of Britain" quitte le port à 4 heures cette après-midi avec environ 150 passagers. On signale sur la liste: le Dr S.-K. Ryznar, consul pour la Czecho-Slovakie, à Montréal; M. J.-O. Sims, de Londres; M. et Mme Fred Harvey, de Kansas-City; M. et Mme T. O'Farrell, de Londres; M. J.-L. Osgood, de Londres; M. et Mme James Haire, de Shanghai, et le Dr A. Johnston, de San-Francisco.

ACTIVITE DANS LA CONSTRUCTION

On ferait une nouvelle demande d'un demi-million au gouvernement provincial pour les habitations salubres

L'activité dans la construction des habitations salubres va sans cesse augmentant. Cette activité se fait sentir à peu près également dans tous les quartiers à la fois. C'est ce que nous apprenions, hier, au bureau du directeur des logements, à l'hôtel de ville, où les demandes ne cessent d'arriver de gens qui veulent profiter de la loi leur permettant d'emprunter la somme nécessaire pour les aider à se faire un chez soi.

On sait que la cité de Québec a déjà disposé d'un million en vertu de la loi des habitations salubres et qu'elle a obtenu, au mois de juin dernier, un demi-million de plus.

Tout en conversant avec le directeur du logement pour la ville, nous étions informés que ce demi million est en grande partie dépensé, et qu'il faudra avant un mois peut-être, faire une nouvelle demande au gouvernement provincial pour un demi million supplémentaire.

Comme on le voit, cette politique prend une importance considérable et elle semble plus appréciée et mieux connue.

Il est intéressant de faire remarquer que la plupart des demandes d'emprunt qui ont été faites à la ville et accordées, viennent, depuis quelque temps surtout, de la part de personnes demeurant en dehors de la ville. Ce sont, dans certains cas des citoyens de la Beauce, de Montmagny ou encore de Lévis qui viennent ici s'établir, ce qui n'est pas à dédaigner puisque cela constitue une augmentation de la population.

HEUREUSE GAGNANTE

Mme Joseph Sirois, 114 rue St-Cyrille, a été l'heureuse gagnante de la très jolie bague en diamants de la maison Cyrille Duquette, que cette dernière a fait tirer au sort hier, après l'avoir exposée durant quatre mois dans l'une de ses vitrines.

C'est le numéro 1334 qu'a choisi la petite fille de MM. Dionne. Comme on le sait, toute personne, qui, depuis le premier juin, avait fait au moins un achat d'un dollar, possédait un coupon., dont la maison Duquet avait conservé le talon pour le grand tirage qui, pour une fois, a daigné favoriser une dame québecoise

Plusieurs étaient optimistes après le tirage de l'Overland, la semaine dernière. Certaines gens étaient convaincues que ce serait encore un étranger qui porfiterait de cette belle aubaine. Il n'en a rien été, à la satisfaction de tous les loteries du genre sont très en vogue ici et il est toujours à souhaiter que ce soit notre population urbaine qui en profite avant les étrangers.

Ce tirage a marqué le 60ème anniversaire de cette grande firme dont les affaires prospèrent de plus en plus Il est fort probable que ce palais des bijoux soit bientôt réorganisé pour en faire une firme plus importante encore, à responsabilité limitée.

LA REPONSE DE M. GALIPEAULT

Nous sommes heureux de publier la réponse de l'hon. Ant. Galipault, ministre des Travaux Publics, à la demande faite par l'"Indépendant", de Fall-River, d'une appréciation du mouvement lancé récemment à l'effet de réunir dans un congrès les représentants civils et religieux des Canadiens-Français dans la Nouvelle-Angleterre, dans le but d'adopter un programme aux fins de réchauffer le patriotisme de la jeune génération franco-américaine. Voici la lettre de l'hon. M. Galipault:

Québec, le 6 septembre 1922
J.-Arthur Smith, Ecr.
Rédacteur en Chef
"L'INDEPENDANT"
103 rue Kenyon
NewBedford, Mass.

Mon cher Monsieur,

Vous me demandez, dans votre lettre du 21 août 1922, ce que je pense du mouvement lancé par le révérend père Olivier, O. P., directeur de la "Semaine Paroissiale" de Fall-River, à l'effet de réunir dans un congrès les représentants religieux et civils des Canadiens-Français et des Franco-Américains, afin d'adopter un programme ayant pour but de réchauffer dans l'âme de la jeune génération, chez ces derniers, le sentiment de la race.

Comment ne pas applaudir de tout cœur au projet dont le révérend père Olivier s'est fait le parrain, surtout quand il y va de l'intérêt de compatriotes d'origine ou de descendance canadienne-française, quand il s'agit, dis-je, de conserver dans tous les foyers le culte des tradition ancestrales et l'usage de la belle langue française?

J'ai suivi avec beaucoup d'intérêt les luttes vraiment remarquables livrées par ceux de nos frères de la Nouvelle-Angleterre qui, dans un zèle indéfectible au service de la race, n'ont pas craint de réclamer des droits qu'exigeaient d'eux la nationalité, convaincus très certainement qu'ils ne seraient forts, que leurs droits ne seraient reconnus, que leur influence ne s'accroitrait qu'en autant qu'ils se montreraient dignes de leur pays d'adoption en restant fidèles à leur origine, à leur foi et à leur langue, gardienne de toutes choses.

Cette manière de voir leur a valu des succès qu'il m'a été donné d'applaudir plus d'une fois, et tout dernièrement encore, lors des fêtes de la Saint-Jean-Baptiste à Holyoke, où je représentais le gouvernement de cette province. Avec quelle satisfaction je me suis rendu compte de la position enviable qu'occupent là-bas les nôtres dans le commerce, l'industrie, la finance, et du rôle important qu'ils jouent, je dirai, dans toutes les sphères de la société.

Mais, en dépit de ce brillant état de choses, on est inquiet, on s'alarme même en certains milieux de ce que le sentiment de la race, chez les jeunes surtout, s'affaiblirait, de ce que ceux-ci verseraient trop dans l'anglomanie, menaçant de compromettre ainsi l'œuvre accomplie, au prix de tante de sacrifices et de labeurs par les représentants du clergé, les hommes publics, les journalistes, enfin par tous les patriotes hommes et femmes—qui se sont dévoués à la survivance et au progrès de ce groupe franco-américain.

Il faudra donc, croyons-nous, que les têtes dirigeantes redoublent d'ardeur pour empêcher que ne se généralise ce nouvel état d'esprit observé en certains quartiers et dont, peut-être, on n'a pas réalisé jusqu'ici toute l'importance, état d'esprit dont la formation ne peut être attribuée qu'au contact journalier de la jeunesse franco-américaine avec des éléments étrangers.

Un des moyens les plus propres à atteindre ce but serait, me semble-t-il, de grouper les jeunes en différentes associations, ou des éducateurs éclairés leur montreraient les beautés de la langue française, l'influence qu'elle exerce de par le monde, l'éclat de l'histoire qu'elle a écrite, tout particulièrement dans le pays d'où viennent leurs ancêtres ou leurs pères. Et si, dans l'accomplissement de cette oeuvre, on met autant de ténacité et d'esprit de suite que l'on en a montré dans les luttes du passé, on ne manquera pas de former une jeunesse franco-américaine parfaitement au courant des faits et gestes de ses ancêtres, ayant à cœur la fierté de la race et travaillant au maintien de ses droits.

Quant à la province de Québec, elle s'est toujours intéressée vivement, vous le savez, à la cause des canadiens-français du Maine; elle a applaudi à leur succès, qui n'ont certes pas peu contribué à étendre l'influence française dans toute l'Amérique du Nord, et je suis bien sûr,—bien que je n'exprime ici qu'une opinion personnelle,—qu'elle donnera son appui le meilleur au projet du révérend Père Olivier, puisque nous, canadiens-français, comme vous, franco-américains, poursuivont le même idéal: la conservation des vertus qui nous ont été léguées en naissant.

Avec mes salutations empressées et mes souhaits les meilleurs pour la réussite du congrès, s'il a lieu.

Croyez-moi sincèrement à vous,
Signé),
ANTONIN GALIPEAULT.

LE TRAVAIL EST COMMENCE CE MATIN AU PALAIS

La cour supérieure et la cour de magistrat ont commencé à siéger, ce matin. Aussi, dans les couloirs et les salles du Palais de Justice, y avait-il une activité et une animation que nous n'avions pas vue depuis le commencement de la grande vacance. Pour la première fois depuis sa nomination comme magistrat de district en chef, de la province de Québec, Mtre Aimé Marchand a siégé. Un nombre considérable de causes ont été appelées, mais, vu le délai de 20 jours qui doit être accordé, à partir de la date de transmission des dossiers, de la Cour de Circuit à la dour de gistrat, les causes ont été remises au 3 octobre prochain.

Le bureau Déchesne, Choquette & Caron a enregistré la première action devant le tribunal de la Cour du Magistrat.

42 causes en Cour Supérieure

Le rôle était passablement chargé, ce matin, en Cour Supérieure. On ne comptait pas moins de 42 causes. Malheureusement, comme il arrive souvent, pour une raison ou pour une autre, un grand nombre ont été remises.

POUR RUPTURE DE CONTRAT

Le bureau Galipeault, Saint-Laurent, Gagné & Devlin vient d'enregistrer une action au greffe de la Cour Supérieure, au nom de la Brasserie Champlain contre l'Auditorium Ltée, Louis-Philippe Michaud et l'Auditorium de Québec. La Brasserie Champlain avait conclu un contrat avec la défenderesse par lequel celle-ci s'engageait, d'après certaines conditions, à la vente des liqueurs de cette dernière.

La Brasserie Champlain prétend que l'Auditorium (limitée) a manqué à ses engagements et réclame la somme de $7,766.00 en dommages.

Napoléon Vézina obtient $235.65

L'hon. juge Gibsone, de la Cour Supérieure, vient de rendre jugement dans l'affaire de Napoléon Vézina contre la Knox Brothers Ltée. Du consentement des partis le jugement a été rendu accordant au demandeur la somme de $235.65.

Napoléon Vézina travaillait à Lauzon, comme journalier, à l'emploi de la compagnie désignée plus haut, lorsque, au printemps dernier, il fut victime d'un accident. Ses gages s'élevaient à $1,500 par année. Il prétendait que l'accident dont il avait été victime avait réduit ses capacités de travail et occasionné pour lui une perte de temps.

Une action de $5,000

Une action importante, au montant de $5,000 a été enregistrée, ce matin, à la Cour Supérieure, par un nommé David Duchesne contre M. Georges Russell, gérant de la Banque Nationale. Il s'agit d'une affaire en dommage, pour fausse arrestation.

L'affaire Roy

L'hon. juge Choquette, de la Cour de Police, dans un jugement qu'il a rendu, hier après-midi, a reconnu coupable M. Alphondor Roy, de Saint-Romuald, accusé de vols et détournements. Comme M. Alleyn Taschereau, C. R., a déclaré qu'il avait l'intention de porter la cause en appel, le juge Choquette a suspendu la sentence. Ce matin, l'affaire est revenue devant le tribunal et ajournée à la séance de cette après-midi, à 2 heures.

PERDU

Epinglette en diamants perdue, il y a quelques jours champ de course, à l'exposition, ou au Château Frontenac. Une épinglette de platine surmontée de six diamants et d'un saphir. Récompense très libérale à qui rapportera ce bijou au bureau du "Soleil".

7-8-9-11-12 sept.—

Demandez les
PHILIP MORRIS
CIGARETTES
NAVY CUT
10 pour 17c
25 pour 40c
Gardez les coupons